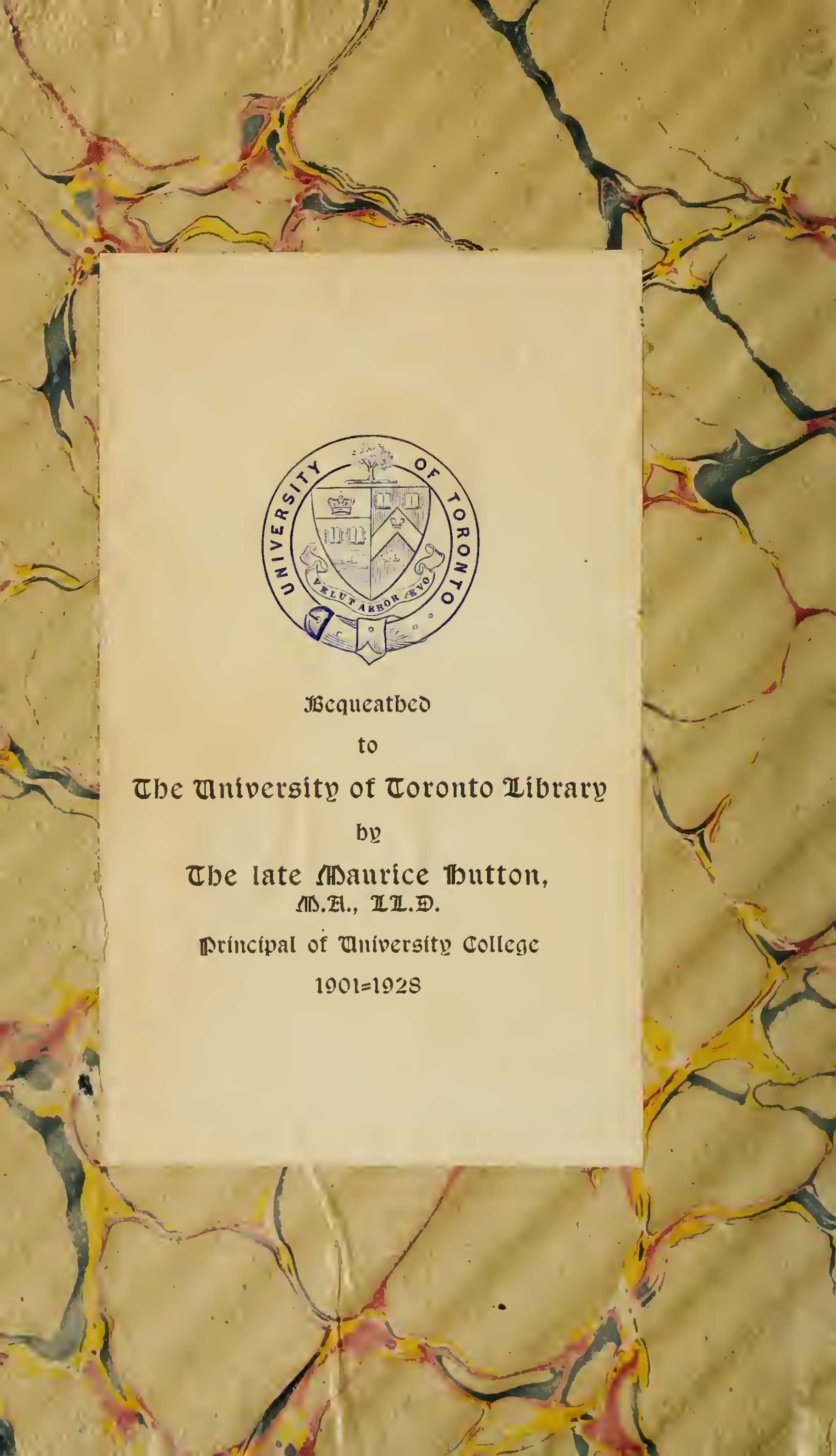
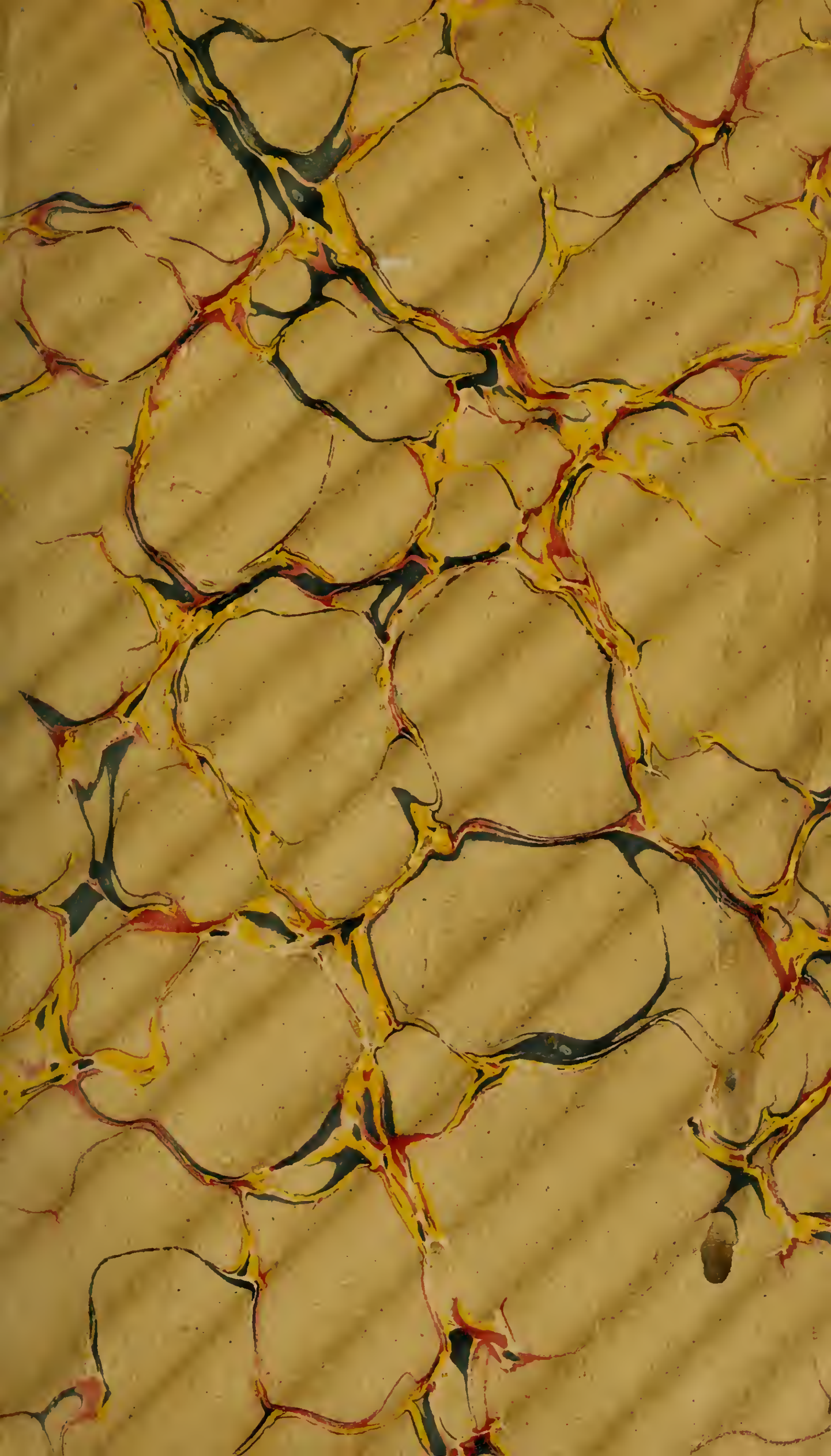



UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

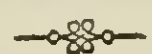


Maurice Hutton

Paris. 1910

# HISTOIRE DES TROIS JOURNÉES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.



# HISTOIRE

DES

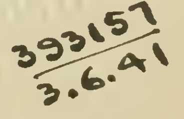
# TROIS JOURNÉES

DE

# FÉVRIER 1848

PAR

Eugène PELLETAN.




PARIS

LOUIS COLAS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue Dauphine, 32.

1848

L'œuvre des révolutions n'appartient ni à l'homme ni aux hommes. Elles surprennent, elles étonnent presque toujours autant ceux qui les ont faites que ceux qui les ont subies. Elles se préparent on ne sait dans quelles profondeurs mystérieuses, elles éclatent on ne sait à quelle heure. Elles s'élaborent vaguement, sourdement, dans les esprits et dans les choses. Ce qui aujourd'hui n'est qu'une espérance indéterminée, sera demain une révolution. C'est une vaste conjuration tacite où une époque entière se trouve impliquée; les premiers conspirateurs sont les rois eux-mêmes : poussés par une fatalité secrète, ils courent au-devant du flot qui doit les emporter.

Les révolutions, Dieu merci, existent toujours au fond de limbes inconnus. Comme les tempêtes, elles flottent dans les airs ; il suffit d'un coup de vent pour les accumuler aux flancs de l'horizon. Les rois y sont toujours trompés. Les événements, les hommes, toute une fantasmagorie officielle, toutes les formes extérieures de la puissance, les glorifient de leur grandeur. Ils comptent leurs armées, leurs flottes ; ils prennent l'opinion de ceux qui les entourent pour l'opinion de tous; ils ont confiance dans le dévouement des tribunaux, dans la crainte des peines, dans l'égoïsme et la somnolence de certaines classes. Tout cela les couvre, mais, au jour dit, s'écarte brusquement, et laisse passer jusqu'à leur poitrine la main qui les frappe.

Eugène PELLETAN.

*Revue indépendante*, 1er février 1842.

# INTRODUCTION.

§ I.

Nous essayons de raconter ces trois journées, parce que, mêlé aux scènes et aux acteurs de ce grand drame, nous avons pu en connaître toutes les péripéties. Nous ne venons cependant pas exagérer notre rôle, ni glisser subrepticement notre nom sous un rayon de la gloire du peuple. Notre part dans ce mouvement n'a été que de l'admiration. Nous ne demandons qu'à l'exprimer avec toute la sérénité, toute la sincérité qui conviennent à la majesté de l'événement.

§ II.

La révolution s'est consommée le 24 février, mais elle était déjà faite dans les esprits. Elle grandit le jour où M. Guizot monta au pouvoir. La question d'Orient venait de se vider. Par le fait de la coalition de l'Angleterre, de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche, la France voyait révoquer ses titres de grande puissance. Elle descendait d'un degré dans la hiérarchie des nations.

L'opinion s'émut, le gouvernement arma, les fortifications s'élevèrent, et quand la fibre nationale fut partout irritée, le ministère se replia sur la note du 8 octobre, rappela la flotte du théâtre des événements, et après cet acte de condescendance à la volonté du roi, il tomba surpris et immolé au moment précis de sa faiblesse, pour qu'il emportât l'impopularité de sa faute dans les rangs de l'opposition.

De tous les bruits de guerre, de tous les ar-

mements, de tous les appels à l'indignation du peuple, il ne resta plus que l'abdication bruyante de la France et l'enceinte des fortifications, qui germait sourdement du sol, autour de la capitale des idées.

En prenant le portefeuille des affaires étrangères, M. Guizot acceptait une double commission :

La première, de comprimer l'irritation nationale, d'étouffer du pied la mèche qui fumait encore à terre, et de signer la déchéance définitive de la France dans les conseils de l'Europe.

La seconde, d'effacer le dernier vestige de la coalition. La coalition, si on veut la juger favorablement, pouvait être considérée comme une tentative de ressaisir, par la chambre elle-même, la vérité du régime représentatif. M. Guizot avait été l'âme, la parole, la colère de la coalition. Il s'était fait l'adversaire de la royauté pour lui substituer la prépondérance du parle-

ment, et maintenant il rentrait au pouvoir pour subordonner le régime représentatif à la couronne.

Il arrivait ainsi aux affaires avec un double démenti à sa conduite de la veille, avec deux otages pris dans son passé qu'il donnait contre lui-même à la monarchie. Désarmé par ce désaveu tacite de ses opinions, pardonné, humilié, il s'était ôté d'avance tout pouvoir de modifier ou de rectifier la politique de Louis-Philippe. Sa situation devenait plus forte que son intelligence, plus despotique que sa volonté.

Or, en politique, les situations sont encore plus dangereuses que les doctrines; elles ont une logique irrésistible, qui entraîne même les plus grands talents à leur abîme.

Quelle était donc cette politique que M. Guizot se condamnait à toujours servir, sans halte, sans restriction, sans réticence?

La voici :

Dès le premier jour où Louis-Philippe prit la couronne du front d'une autre dynastie, il s'était dit : Je suis monté au trône par la révolution, j'en tomberai par les forces mêmes de la révolution.

La garde nationale est une armée révolutionnaire, je bifferai la garde nationale. La liberté de la presse est une arme révolutionnaire, je la briserai par la fiscalité. Le jury est un tribunal révolutionnaire, je ferai nommer les jurés par les préfets. La justice est révolutionnaire par son principe d'égalité, je mettrai l'épée de mes vengeances dans les mains de la pairie. La maxime le roi ne gouverne pas est une maxime révolutionnaire, je réfuterai la maxime en achetant, à bureau ouvert, les élections des députés.

La monarchie de juillet se retournait ainsi contre toutes les idées qui l'avaient portée au pouvoir.

Son règne ne fut donc qu'une protestation cachée contre son avénement, un complot permanent contre la liberté.

En même temps que le roi retirait une à une, toutes les forces vives de la révolution, il ressuscitait toutes les traditions mortes du passé. La cour était rétablie, l'étiquette était reprise, la noblesse patronnée, l'anoblissement prodigué, la diplomatie exclusivement peuplée de gentilshommes. Les grandes familles étaient circonvenues, appelées, caressées, les défections récompensées. Les corporations religieuses étaient tolérées, la main-morte autorisée, les prétentions ultramontaines encouragées. Les princes, dérisoirement promenés un seul instant à travers les grades inférieurs, par une hypocrisie d'égalité, se trouvaient subitement jetés à la tête de la guerre et de la marine. La royauté, passant ainsi par-dessus les intermédiaires responsables du pouvoir, allait s'étendre comme un réseau sur toute l'armée.

Et comme couronnement de cette politique de compression, elle élevait autour des flancs de Paris, une enceinte continue de forts détachés, pour faire parler de plus haut sa volonté par la bouche de trois mille pièces de canon.

## § III.

Non-seulement Louis-Philippe prétendait absorber toute la France dans sa dynastie et l'élever ensuite à de fantastiques hauteurs, au-dessus et en dehors de la nation, au sommet d'une pyramide sur deux ou trois étages de priviléges; l'isoler dans le vide de je ne sais quel moi royal, multiplié dans ses fils, dans quelques courtisans et quelques hauts dignitaires; mais encore il avait voulu modeler sa politique extérieure sur sa politique intérieure; aux alliances de liberté substituer les alliances de famille; mettre un gendre à Bruxelles, un fils à Madrid, et tenir ainsi, au bout du télégraphe, le cercle indéfiniment élargi de sa maison.

Il avait besoin surtout de rentrer en grâce auprès des monarchies de l'Europe et pour cela de faire taire derrière lui la révolution. Il voulait paraître roi aux mêmes titres, aux mêmes conditions, aux mêmes prérogatives que les autres rois. Il niait partout notre âme, notre force et notre cœur, quand cette âme, cette force, ce cœur éclataient en liberté autour de nous. Abandon de la Pologne, de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne lorsqu'il s'agissait d'y secourir la révolution. Intervention diplomatique ou armée en Italie, en Espagne, en Suisse, en Portugal, lorsqu'il s'agissait d'y étouffer la révolution.

Ainsi donc, en deçà comme au delà des frontières, Louis-Philippe n'avait qu'une ambition exclusive, instante, incessante ; arracher du cœur de la nation les idées, les espérances, les sympathies qu'un siècle y avait déposées, et en porter les lambeaux aux princes étrangers, comme la rançon de la monarchie de Juillet.

Son caractère d'ailleurs semblait trempé pour cette destruction par place et en détail de la démocratie. Esprit étroit, intraitable, irritable à la contradiction; confiant dans ce qu'il nommait sa vieille expérience, il avait le despotisme de ses idées. Homme d'un autre temps, élevé par une femme habile, uniquement pour cette vie d'habileté qui consiste à parlementer avec les circonstances plutôt qu'à les dominer; battu par la tempête pendant vingt ans, aigri plutôt qu'enseigné par le malheur, tour à tour persécuté et triomphant par deux causes, la révolution et la légitimité, il s'était habitué à concilier ces deux causes dans un même scepticisme.

Il s'en servait à tour de rôle, selon les besoins de la circonstance. Les principes n'étaient pour lui que les artifices de l'ambition. Ne pouvant s'élever, ni par éducation, ni par nature, à cette haute sympathie des aspirations du temps, qui est le vrai génie de la politique, il ne s'attachait qu'à

nier les sentiments et les idées. Il ne voulait voir, dans la société, que des faits et des intérêts, jamais des doctrines et des convictions.

Soyons justes, cependant, cette erreur était surtout la faute de cette position exceptionnelle, excessive, que la souveraineté lui faisait. Le trône est la plus mauvaise place pour juger les autres hommes. Comme la monarchie tient dans ses mains toutes les faveurs, elle ne voit approcher d'elle que des candidatures. Elle ne connaît des hommes que leurs ambitions. Elle est aussi autorisée à croire que la nation tout entière n'est qu'une vaste collection de cupidités.

La vérité ne peut plus traverser cette atmosphère de mensonges officiels pour arriver jusqu'au souverain. Le souverain n'écoute pas, il parle ; il ne discute pas, il dicte. L'approbation continue devient la pe mière forme de l'étiquette. La sincérité est une inconvenance.

De plus, en acceptant la couronne après la révolution de Juillet, Louis-Philippe ne pouvait se dissimuler par qui, comment, et de quelles mains il avait reçu cette couronne. Il l'avait évidemment reçue, dans un esprit de conservation, de la classe la plus directement intéressée à la politique de conservation. Il voyait dans la charte, dans la théorie, dans la pensée des hautes classes, la royauté posée partout comme une borne, et il croyait entrer dans l'esprit de son rôle, en repoussant toutes les innovations. Il en était venu à considérer l'immobilité comme la condition même de sa monarchie. Il croyait que toute réforme amène forcément une autre réforme, sans qu'il soit possible de s'arrêter ailleurs que dans une république, et, du haut de cette erreur, il regardait toute concession à l'esprit de l'époque comme une destitution partielle de la royauté.

Ainsi, son caractère d'homme, son caractère de roi, la situation qui lui était faite par la charte et par son origine, par

les théories de royauté constitutionnelle, conspiraient à le précipiter dans cette politique de résistance.

§ IV.

M. Guizot pouvait sans doute, par ses études et par ses antécédents, comprendre le danger qu'il y avait pour la monarchie à vouloir confisquer toutes les idées, toutes les sympathies, toutes les destinées d'une nation. Mais M. Guizot s'était retiré ce droit. Il arrivait aux affaires, mutilé dans sa con viction et dans son caractère. Il venait payer en actes le prix d'une amnistie. Il ne pouvait plus redresser la politique, il ne pouvait que la servir. Il ne montait au pouvoir que par le roi et avec l'appui du roi, et s'il était tombé, où serait-il tombé? Ce n'était pas assurément dans les rangs d'une nouvelle coalition.

Sa politique lui était donc fatalement dictée ; il dut soutenir par des moyens faux une situation fausse. Il n'eut plus que le

choix entre le subterfuge et la corruption.

Il brise, en entrant au pouvoir, la coalition qu'il avait fondée. Il contredit dans son ministère la politique qu'il avait servie dans son ambassade. Il signe, pour entrer dans l'alliance anglaise, le droit de visite, et, pour garder le portefeuille, il désavoue sa signature. A Constantinople, il déclare le nouveau gouvernement de la Syrie contraire aux intérêts du Liban, et le proclame à Paris conforme aux intérêts de ce même Liban. Il prend l'engagement d'interdire la vente des offices, et il pratique lui-même cette vente à l'abri de son interdiction. Sous le coup d'un vote, il demande un sursis pour apporter de nouveaux documents et n'en apporte aucuns à l'expiration du sursis. A la veille des élections, il annonce une politique de progrès et rejette son programme le lendemain des élections. Il recherche l'alliance anglaise et la brise par le mariage du duc de Montpensier. Il dénonce à l'Europe la paix à tout

prix et suspend sur la tête de la France une perpétuelle menace de guerre. Il repousse la guerre de Kabylie et l'autorise secrètement dans ses dépêches. Pendant sept années il n'enseigne à la France qu'à douter de la parole du pouvoir.

Le ministère tout entier suivait ce déplorable exemple ; M. Martin prend l'engagement de ne pas retourner, contre la liberté de la presse, une loi d'annonces, et sa loi à la main il supprime la plupart des journaux de province. Une autre loi réduit le nombre des auditeurs au conseil d'État, et en vertu de cette mesure M. Martin augmente le nombre des auditeurs, sous prétexte qu'il s'était trompé dans l'interprétation.

Lorsqu'on n'a pas, ou qu'on ne peut plus avoir une politique franche, avouée, patente, tirée d'une doctrine, d'une intuition des intérêts d'un pays, quand on a, au contraire une politique empruntée, imposée, une politique de derrière,

il faut bien la déguiser. Le mensonge chez M. Guizot n'était donc que le mensonge de sa situation qui montait à la tribune.

Il lui fallait de plus, dans une assemblée douteuse, chancelante, inquiète de voir ainsi rebrousser le véritable esprit, le véritable intérêt du pays, trouver de nouveaux complices, étendre, fortifier ou ressaisir sa majorité. Le ministère fit donc irruption dans toutes les consciences, une prime à la main; les boules blanches furent achetées non pas à prix d'argent — qui vendrait sa voix pour un écu? mais par des places largement rétribuées. L'opposition se vit décimée par le conseil d'État, la cour des comptes et les parquets. La corruption descendit du parlement dans le corps électoral. Les votes furent marchandés, vendus, payés d'un privilége, d'un service, d'une faveur. Le droit d'élire ne fut plus qu'une exploitation, de compte à demi, entre le pouvoir et l'électeur, de toutes les ressources du pays. Le ministère vota, comme l'avait dit Royer-Collard, par tous

les emplois, par toutes les faveurs qu'il distribuait, et l'élection passa légalement de la nation au gouvernement.

Vainement de rares enquêtes, énergiquement réclamées par l'opposition, non moins énergiquement repoussées par le ministère, venaient dénoncer toute l'étendue, toute l'intensité de l'épidémie. Le pouvoir en appelait à sa majorité des scandales de sa majorité.

La logique de la position était invincible. Elle emportait hommes et choses à une inévitable conclusion. La politique du ministère ne pouvait plus être que l'organisation systématique et savante d'une corruption qui allait du pouvoir au parlement, — du parlement au corps électoral, — flottant, ondulant, et circulant ainsi sous toutes les couches de l'administration. Le poison était partout; les symptômes éclataient, soudains et terribles, dans les profondeurs du pouvoir. La France voyait, réfléchissait et attendait.

§ V.

Les dernières fictions qui soutenaient le régime constitutionnel n'étaient pas toutes évanouies. L'illusion pouvait encore être permise. Mais les huit mois qui précédèrent la révolution ne devaient plus laisser de prétextes à la crédulité. Les scandales s'accumulèrent dans ce court espace de temps, comme pour donner à tous les esprits un dernier avertissement.

La France apprit que le ministère vendait les priviléges de théâtre, pour acquitter les dettes de ses condottiers de journaux ; qu'il laissait mettre aux enchères, par ces mêmes journaux, des projets de lois, dans des études de notaires, et n'osait ensuite poursuivre les audacieuses usurpations de son nom, sous le prétexte qu'il ne croyait pas aux faits, quand ces faits étaient avoués par les coupables eux-mêmes, par des témoins, par des tribunaux.

L'immoralité ne s'arrête pas là. A quelques jours de la session on apprend, par un mémoire d'un receveur particulier de Corbeil, que malgré la promesse formelle publiquement donnée devant les chambres, de ne plus autoriser la vente des offices, M. Guizot a fait offrir à deux candidats une recette générale et une recette particulière, à la condition qu'ils payeraient, à frais communs, la démission d'un conseiller de la cour des comptes, pour donner cette place de conseiller à un député. Et c'est à la porte du cabinet de M. Guizot, à l'insu du ministre des finances, que le marché a été ouvert, traité, conclu, et comme si cette affaire n'était pas encore assez immorale, il s'y mêle je ne sais quel vague parfum d'alcôve.

Et ce n'est pas tout encore. On trouve dans le dossier d'un procès la lettre d'un ancien ministre. Cette lettre est imprimée. On y lit ces mots : *Le pouvoir est dans des mains avides et corrompues.* Une enquête est poursuivie devant la chambre

des pairs sur cette dénonciation, et cette enquête apprend que deux anciens ministres sont convaincus, l'un d'avoir vendu, l'autre d'avoir acheté une concession de mines, et tous deux disparaissent de la scène politique dégradés, sur leurs bancs de pairs, de la main de la pairie.

L'un d'eux, le plus coupable, ne croit pouvoir survivre à sa condamnation, se tire un coup de pistolet dans la poitrine et survit.

Une sorte de destinée tragique semble planer sur le ministère.

M. Humann entre un matin dans son cabinet et ne revient plus. On le trouve le front tombé sur un livre de prières. Il avait été foudroyé par une attaque d'apoplexie.

M. Villemain est foudroyé aussi, mais pour revivre, et sur son masque morne, convulsif, il garde encore la trace de l'invisible tonnerre qui a traversé son esprit.

Et, chose étrange, il sort de cette rude épreuve rajeuni, retrempé, remis en possession de tout son talent.

M. Martin du Nord disparaît emporté dans un mystère, sans que la conscience publique ait jamais pu savoir s'il était victime, oui ou non, d'une calomnie, car il est tel chuchottement à voix basse, fût-il véridique, qui doit s'arrêter devant un tombeau.

Enfin M. Bresson, ce ministre d'un jour, à travers les airs, sur l'aile du télégraphe; cet ambassadeur intime de la maison d'Orléans, se promène toute une nuit, à Naples, dans sa chambre, à pas précipités, et tombe palpitant, dans les spasmes de l'agonie. Il venait de se couper la gorge avec un rasoir.

Les imaginations n'étaient pas, sans doute, assez ébranlées. De nouveaux coups sont portés dans les âmes. Le respect qui se retirait du pouvoir devait se retirer

aussi de l'aristocratie assise à côté du pouvoir. Au milieu de l'été, dans un hôtel de la rue Saint-Honoré, un domestique entend, au petit jour, les secousses saccadées et rapides d'une sonnette. C'était la sonnette de la chambre où couchait sa maîtresse. Il y court, il trouve les portes fermées; il retourne sur ses pas, et de la cour de l'hôtel il aperçoit une colonne de fumée qui monte lentement au-dessus d'une cheminée. Cette cheminée est celle de son maître; ce qui brûle là à cette heure du matin, Dieu seul le saura. On pénètre cependant dans cette chambre à coucher si soigneusement fermée et on n'y trouve plus qu'un cadavre affaissé sur un fauteuil.

Ce cadavre, labouré de coups de poignard, est celui de la duchesse de Praslin, et son assassin est son mari, duc et pair de France, grand écuyer de la duchesse d'Or léans.

Il semblait que les hautes classes se fus-

sent réservé, dans cette triste année, le monopole du crime et de l'infamie. Un prince vole des jetons, un comte de l'empire, officier d'ordonnance du duc de Nemours triche au lansquenet. La société, prise dans ses hauteurs, est moralement décapitée.

Aussi lorsque le peuple des faubourgs vit passer, peu de jours après la condamnation des ministres, la longue file d'équipages qui portaient une foule titrée à la fête du duc de Montpensier, il se mit à crier : A bas les voleurs!

Ce cri fut le premier acte de ce que M. Lamartine, qui nomme toutes les situations d'un mot, appela si énergiquement la révolution du mépris.

## § VI.

La France était profondément ébranlée. Elle se réveillait de son rêve de dix-huit

ans; elle doutait, elle essayait de se saisir elle-même dans sa propre vie, dans sa foi et dans son espérance, dans ce qu'elle avait voulu poursuivre et qu'elle n'avait pas atteint, depuis soixante années, par deux révolutions, à travers l'empire, la restauration et la monarchie de juillet.

Ce fut alors qu'un homme vint donner une forme à ce qui n'était que le vague instinct des esprits. Il dit : la France est la révolution. Elle veut encore ce qu'a voulu la révolution. La révolution s'est éclipsée un moment à nos regards. Cet interrègne de la démocratie vient d'un malentendu; il vient non des principes mais des crimes qui s'étaient frauduleusement mêlés aux principes. Séparons donc les principes des crimes, laissons tomber dans le temps ce qui appartient au temps, aux partis et aux passions; retirons de dessous l'échafaud et rendons à son immortalité la sainte idée, qui préexistait à la révolution, qui l'a enfantée et lui a survécu.

Brisant donc la pierre du tombeau et n'en laissant que les linges au fond, M. Lamartine ressuscita la révolution.

Son histoire alla porter dans tous les vents, sur toute la France, chez les humbles et les lettrés, les femmes et les enfants, la passion de la démocratie.

La révolution endormie dans le peuple se réveilla et se reconnut dans ses vraies tendances. L'électricité que l'on croyait éteinte dans la nation s'embrasa, au contact d'une seule étincelle. La voix de Dieu passa dans l'éclair du génie.

Le succès de l'*Histoire des Girondins* déconcerta beaucoup de prévisions. Nous l'avions prédit. Cette histoire était, en effet, la conscience de la nation, révélée à elle-même et révélée dans ce magnifique langage que j'appellerais volontiers l'héroïsme de la pensée.

Cependant à côté de M. Lamartine

d'autres historiens éminents parmi les plus éminents, soufflaient aussi sur les cendres de la révolution. M. Louis Blanc, esprit ferme, logique, résolu, méthodique comme un système, ardent comme une ferme conviction, jetait au peuple une langue vive, précise, éclatante, vibrante des plus nobles émotions de fraternité. Langue d'action autant que de pensée, de propagande autant que de démonstration, et qui retentissait, à coups précipités, comme le bruit des crosses de fusil sur le pavé des barricades.

M. Michelet aussi secouait la révolution toute brûlante sur la jeunesse des écoles. Pensée rêveuse et tendre ; fleur de solitude qui exhale au ciel de l'art une suave odeur de poésie ; intelligence prophétique toujours sur le trépied, toujours inspirée et frémissante des secousses de l'inspiration ; âme ardente, prédestinée, éperdue en Dieu, qui éclate en paroles brèves, sybillines, entrecoupées, arrachées et emportées de ses lèvres, en lambeaux, par le

vent qui souffle à sa face : homme de tendresse, saint Jean de la Révolution.

Ces ouvrages si divers de formes furent accueillis comme les missionnaires du moment. La France éternelle se recueillait et se retrouvait dans les grands souvenirs de son passé. Elle se pénétrait des exemples de nos pères, de leur courage et de leur patriotisme. Elle apprenait à leur école le secret de la délivrance. Une brise se levait dans l'atmosphère, les miasmes allaient être balayés.

§ VII.

C'est au moment de ce réveil du pays, de ce retour à notre véritable tradition, que naquit la pensée des banquets. Elle ne vint pas de la volonté de tel homme ou de tel autre homme, de tel parti ou de telle fraction de la chambre des députés. Elle ne fut pas un plan, elle fut un instinct. Les populations indignées et désaffectionnées du pouvoir avaient besoin de

se toucher du coude, de confondre la profonde tristesse du pays, dans un même épanchement. Le banquet fut dans tous les départements le rendez-vous du libéralisme. La protestation publique de la France contre son gouvernement, publiquement exprimée, vint retentir à Paris, du nord et du midi, du sud et de l'ouest, et repartit se répandre en échos multipliés, portée par les journaux dans tous les départements.

La pensée des banquets ne fut pas d'abord comprise. On n'y voulut voir qu'une agression, le verre en main, contre un ministère. C'était plus que cela. De même que la coalition avait été une tentative par la chambre de ressaisir la vérité du système représentatif, de même l'organisation des banquets était une tentative par le pays de ressaisir cette même vérité.

On ne pouvait plus se dissimuler que, sous l'hypocrisie des formes constitutionnelles plus ou moins scrupuleusement

gardées, nous avions laissé se reformer au profit de Louis-Philippe l'absolutisme de la vieille monarchie. Plus la politique du roi rebroussait l'opinion, plus cette politique grossissait sa majorité. La chambre ne sortait donc plus du pays, elle sortait du pouvoir. Elle ne représentait plus l'esprit public, elle doublait la royauté.

Le pays cherchait à reconquérir par les banquets le pouvoir qu'il n'avait pas aliéné, qu'il ne pouvait aliéner, de faire pénétrer son opinion dans les conseils du gouvernement. Il voulut, par une manifestation solennelle et irrécusable de l'état des esprits, faire crouler cet échafaudage de mensonge et de corruption qui masquait la politique personnelle du monarque.

L'avertissement fut dédaigné, les banquets se reproduisirent de tous côtés. Des appels brûlants à l'indépendance des électeurs allèrent réveiller de ville en ville

le sentiment de la révolution. Le ministère ferma l'oreille.

Il ne vit dans les banquets qu'une intrigue; il sourit d'abord et s'irrita ensuite contre l'opposition qui en était la parole. Il avait été attaqué, il résolut de rendre l'attaque, et il inséra dans le discours de la couronne un blâme contre les députés qui s'étaient rendus à ces sessions de l'opinion publique. Le blâme tomba de la bouche du roi sur cent députés. Il devait être relevé et fut chaleureusement relevé par l'opposition.

Jamais les débats de l'adresse, depuis la révolution de juillet, n'avaient été aussi animés, aussi éloquents, aussi prolongés. L'opposition sentait que l'âme tout entière de la France avait passé dans son sein et devait parler, menacer, tonner par sa bouche. Le débat s'ouvrit par des interpellations de M. Barrot, sur la simonie de la vente des offices. M. Barrot fut pressant, nerveux, indigné; il exposa nettement,

fortement le débat, de manière à ne plus laisser de place au subterfuge. M. Dufaure acheva l'argumentation.

M. Guizot, mal défendu d'abord par M. de Peyramont, se montra hautain, dédaigneux, s'étonnant des progrès inattendus qu'avait faits la moralité publique. Il ne voyait pas que la défense n'était qu'une immoralité de plus, car elle supposait qu'il n'existait pas de morale.

M. Guizot perdit, ce jour-là, sa vieille auréole de probité. On lui avait supposé jusqu'alors une certaine austérité. L'illusion disparut. Il en demeura frappé sur son banc comme d'un interdit. Malgré son affectation à réagir contre la honte secrète de ces débats, on voyait, dans son attitude plus voûtée et dans son port de tête plus languissamment jeté sur l'épaule gauche, qu'il portait le poids d'une invisible réprobation. Plus les débats de l'adresse se prolongeaient, plus

l'audace augmentait du côté de l'opposition. La majorité, morne et résignée, comme si elle eût déjà la conscience de son abaissement dans l'opinion, ne rebondissait que faiblement sous l'aiguillon de l'attaque.

La politique extérieure du ministère, dans cette dernière année, était une trahison trop évidente des intérêts de la France pour que M. Guizot pût tenter une sérieuse justification.

M. Thiers eut bientôt, dans les deux plus admirables discours qu'il ait jamais prononcés, frappé, dénoncé, déchiré le système de la contre-révolution qui replongeait la France sous la servitude de la Sainte-Alliance. M. de Lamartine, dans une improvisation toute débordante de passion, de raison et de logique, fit rejaillir au grand jour cette politique exclusivement dynastique, gibeline à Rome, sacerdotale à Berne, russe à Cracovie, autrichienne à Turin, contre-révolutionnaire partout.

M. Guizot hésita, équivoqua, prétendit avoir soutenu en Suisse et en Italie la cause de la liberté, repoussant chez M. de Lamartine les doctrines qu'il acceptait de M. Thiers — bref, sentencieux, gêné, évidemment pressé d'échapper à la tribune. Le temps d'ailleurs était aigre et froid, le vent du nord mordait sur toutes les fibres. La Seine charriait des glaçons. La chambre était lasse, les poitrines étaient brisées. Presque tous les orateurs étaient malades, les séances furent un moment interrompues ; on sentait que le règne de la tribune allait finir, et cependant les débats de l'adresse n'étaient pas terminés. Chaque parti avait la frayeur du scrutin, car le scrutin c'était le dernier mot. Il y eut comme une trêve entre deux actions.

## § VIII.

Une dernière question restait à vider : c'était celle des banquets. La commission de l'adresse avait transporté, dans le projet, le blâme du discours de la couronne, et à

la suite de ce blâme la chambre fut amenée à traiter le droit de réunion.

Un comité du douzième arrondissement avait projeté un banquet, et le ministère, pour l'interdire, invoquait la loi de 90, qui accorde aux municipalités le droit d'autoriser les réunions. M. Ledru-Rollin, dans une improvisation logique, rapide et passionnée à la fois, démontra la profonde incompétence de cette législation exhumée pour les besoins d'un abus de pouvoir. La discussion traîna quelques jours à la tribune, dans toutes les arguties de la scolastique judiciaire, sans qu'il fût possible d'ébranler, d'un seul argument, la légalité des banquets. Aussi l'opposition, par la bouche de M. Barrot, prit-elle l'engagement solennel de maintenir ce premier droit de tout pays libre, malgré l'interdiction du ministère. M. Hébert ramassa le défi.

Ainsi le ministère allait jouer le sort de la monarchie sur une équivoque de procédure.

Le débat durait encore lorsque M. de Lamartine, malade depuis quinze jours, reparut à la tribune, et retirant la question du Bulletin des lois pour l'élever à sa véritable hauteur, il fit du droit de réunion le droit né de toute société. « Eh quoi ! dit-il, vous voulez mettre la main de la police sur la bouche du pays? » La chambre frémit ; puis quittant la tribune, pâle et brisé des efforts qu'il avait faits pour parler, l'orateur se tourne une dernière fois vers la majorité et lui jette ce prophétique avertissement :

« Écoutez un seul mot encore. Souve-
» nez-vous du Jeu de Paume. Or qu'était-ce
» que le Jeu de Paume et ses suites, mes-
» sieurs? Ce Jeu de Paume et le serment
» qui en sortit n'étaient que le droit de
» réunion disputé au pays. »

Une violente interruption couvre les paroles de l'orateur.

« Ces murmures ne m'empêcheront pas
» d'accomplir mon devoir de député ; oui,
» le Jeu de Paume, je le répète, ne fut

» qu'un lieu de réunion politique fermé
» par des ministres imprudents et rouvert,
» par la main de la nation, à la représenta-
» tion outragée du pays. »

Vains efforts : un sourire d'incrédulité passa sur la figure des conservateurs, et M. Lamartine descendit de la tribune au milieu de leurs murmures.

§ IX.

Cependant, sur ce paragraphe de l'adresse, l'épreuve du vote par assis et levé parut douteuse. La majorité, tout à l'heure si compacte, se dissolvait sous le coup d'un mystérieux pressentiment. On apporta l'urne..... et l'urne, à la majorité de trente voix, adopta ce paragraphe.

Le ministère était sauvé. La question allait sortir de la chambre. Les députés de l'opposition eurent d'abord la velléité de donner leur démission, pour aller répandre l'agitation dans les départements, mais

après une longue discussion cette plaidoirie en seconde instance devant le pays fut abandonnée.

Ce fut alors que l'opposition prit l'engagement d'aller au banquet du douzième arrondissement. Cette grave détermination fut longuement débattue.

Il y eut sans doute dans certaines parties du centre gauche, des scrupules, des timidités, ou des ambitions qui redoutaient de se précipiter dans la résistance. Mais l'opposition ne pouvait retirer le défi qu'elle avait jeté au ministère. Le banquet fut préparé, le jour fut fixé au 20 février, le local fut choisi dans la rue de Chaillot. Un comité directeur, composé d'électeurs, de députés et de journalistes, fut nommé. Des notes furent publiées à cet effet dans les journaux. Le rendez-vous, le départ, l'ordre de la marche fut arrêté. Une convocation fut adressée aux jeunes gens des écoles. Les gardes nationaux furent invités à se rendre sans armes et par pelo-

tons pour protéger au besoin la manifestation.

Le ministère avait d'abord pris une attitude de neutralité. Il ne voulait recourir à aucune violence, à aucune mesure préventive, à aucun déploiement de force armée, pour arrêter le banquet. Il se réservait seulement le droit de faire constater ce qu'il regardait comme un délit, par un commissaire de police, uniquement pour donner aux tribunaux une occasion de vider la question de légalité. L'opposition avait accepté ce compromis.

Mais la veille même du banquet, le mi nistère, prétextant de la convocation qui avait été faite des étudiants et des gardes nationaux, retira l'engagement tacite qu'il avait pris avec l'opposition, et refusa aux convives le droit de se réunir.

Cette nouvelle détermination est connue à la chambre dans la journée du lundi. M. Barrot se précipite à la tribune; il in-

terpelle le ministère. M. Duchâtel déclare qu'il dissipera par la force armée toute tentative de banquet.

Le banquet est désormais un acte de rebellion. L'opposition est frappée de stupeur, et se retire en désordre chez M. Barrot pour délibérer. M. Thiers propose de s'abstenir devant l'intimidation. M. Barrot hésite, tergiverse, adopte l'opinion de M. Thiers, et entraîne avec lui la majorité des membres présents. Un groupe de dix-huit députés se refuse énergiquement à cette défection, et se réunit chez M. de Lamartine pour aller, la poitrine au vent, malgré les baïonnettes, maintenir les droits du pays.

Pendant qu'ils délibèrent, le préfet de police fait afficher à tous les coins de rues la loi contre les attroupements. Sa proclamation est déchirée en beaucoup d'endroits. Une sourde inquiétude s'empare de la population. La crise approche. M. Lamartine reste inébranlable dans sa résolution :

— La place de la Concorde dût-elle être déserte, et tous les députés dussent-ils se retirer de leur devoir, j'irai seul au banquet avec mon ombre derrière moi.

Il était minuit quand il prononçait ces paroles. A minuit et demi on vient lui apprendre que les commissaires avaient fait disparaître les préparatifs de la réunion, et qu'en se présentant au banquet M. de Lamartine ne trouverait qu'une porte fermée.

Le rôle de l'opposition finissait; celui du peuple allait commencer.

# PREMIÈRE JOURNÉE.

## CHAPITRE Ier.

### § X.

Depuis plusieurs jours, le gouvernement se préparait à la résistance. Les troupes étaient consignées; les casernes approvisionnées de vivres et de munitions. Des exercices étaient ordonnés dans les cours pour des engagements de rues; des haches, des pioches étaient distribuées aux compagnies d'élite et attachées derrière le sac, pour enfoncer les portes des maisons et détruire les barricades.

Un grand mouvement de troupes se faisait

dans Paris et autour de Paris. Les garnisons voisines étaient prêtes à marcher, et des caissons passaient continuellement sur les boulevards. Dans presque tous les quartiers, les régiments avaient été changés de casernes pour que le soldat fût dépaysé de ses relations.

L'ordre était donné à l'artillerie de Vincennes de se rendre dès six heures du matin, mèche allumée, à la porte Saint-Antoine. Depuis plusieurs jours, les artilleurs étaient occupés à fabriquer des gargousses, et cependant au milieu de ces préparatifs de guerre civile, à deux pas de ces pyramides d'obus, dans ce même fort de Vincennes, le duc de Montpensier donnait une soirée aux officiers d'artillerie pour faire passer sans doute, dans leur cœur, sa propre confiance.

Cette confiance, d'ailleurs, était naturelle : la royauté avait toujours battu l'émeute, en juin, en avril, en mai, à Lyon, à Toulouse, en Vendée. Elle avait prévu tous les coups de main, crénelé, fortifié tous les corps de garde, marqué à l'encre rouge toutes les mar-

ches et contre-marches de la troupe, toutes les places qu'il fallait défendre ou abandonner, tous les postes stratégiques, tous les carrefours qu'il fallait occuper ou protéger avec de l'infanterie, de la cavalerie ou du canon.

Paris était organisé d'avance comme un vaste champ de bataille ou plutôt comme un guet-apens où l'insurrection devait à la première minute, être prise, enserrée, étouffée, dans un réseau de baïonnettes.

Vingt-sept mille hommes étaient cantonnés à Paris ; quarante autres mille hommes étaient aux portes de Paris. Une garnison formidable occupait Vincennes ; une autre garnison occupait le mont Valérien. Plusieurs batteries d'artillerie pouvaient, au premier coup de clairon, partir au galop de Vincennes et de l'École militaire, et poussant devant elle une colonne de flamme, balayer, en quelques instants, toute la ligne des boulevards.

Voici l'état officiel de la force armée qui occupait Paris : trente-sept bataillons d'in-

fanterie ; un bataillon de chasseurs d'Orléans ; trois compagnies de génie ; quatre mille hommes de garde municipale et de vétérans ; vingt escadrons ; cinq batteries.

Les ministres pouvaient donc être rassurés. La nuit avançait, les groupes qui s'étaient formés autour des proclamations du préfet de police s'étaient retirés, la moitié des becs de gaz était éteinte, la lumière des rues baissait d'un degré. Paris dormait, et dans ce silence du sommeil entrecoupé à longs intervalles, d'un bruit de voitures et du pas des patrouilles, les heures seules, ces voix sévères du temps, parlaient dans l'air, s'appelaient et se répondaient du haut des clochers.

En ce moment, des officiers d'ordonnance enveloppés dans leur manteau parcouraient à cheval les quartiers populeux du centre de Paris, étudiaient d'un coup d'œil les diverses positions, et après avoir trouvé partout le calme sur leur chemin, ils rentraient aux Tuileries pour y rapporter leurs propres illusions.

§ XI.

Le jour parut, le ciel était sombre, le vent soufflait de l'ouest, l'air était chaud, et dans cette température visiblement détendue on sentait nager l'électricité. La rue était calme. Seulement, vers dix heures, une population nombreuse descendait bras dessus, bras dessous des quartiers éloignés. Trois grandes files de curieux roulaient tranquillement par les trois grandes artères des quais, des boulevards et de la rue Saint-Honoré, vers la place de la Concorde. Pas un soldat, pas un sergent de ville, pas un uniforme ne se montrait aux passants. Le pouvoir cachait partout sa main.

A dix heures les étudiants se réunissaient sur la place du Panthéon. C'était l'avant-garde de la révolution. Ils descendent la rue des Grès en chantant la Marseillaise. Ils suivent successivement la rue de la Harpe, de l'École de Médecine, la rue Dauphine, le pont Neuf, la rue de la Monnaie, et débouchent par la rue Duphot, sur la place de la Madeleine. Ils y trouvent une foule compacte, curieuse et refroidie. Ils la traversent et l'électrisent en

passant. La Marseillaise leur répond de tous côtés; les âmes s'allument, des hommes du peuple entrent dans les rangs des étudiants. La colonne s'ébranle de nouveau, fait deux fois le tour de la Madeleine et s'élance sur la place de la Concorde.

Elle se dirige vers la chambre des députés; mais arrivée à l'entrée du pont, elle trouve un peloton de municipaux qui croisent la baïonnette.

La tête de la colonne s'arrête, mais l'énorme pression de la multitude la porte jusque sur les fusils.

Un jeune homme s'avance, déchire son habit et ouvre sa poitrine : « Tirez, » dit-il.

Ce mouvement d'héroïsme touche les gardes municipaux. Ils relèvent leurs fusils. La colonne passe. On n'aperçoit plus qu'une masse noire, confuse et onduleuse de chapeaux resserrée entre deux parapets. Il s'élevait par instant, du fond de cette foule, une sourde clameur qu'une bouffée de vent apportait jusqu'à la chancellerie de la Légion d'honneur.

Le sombre courant roule toujours, à flots serrés, sur la chaussée du pont, va battre les soubassements du Palais-Bourbon, passe par-dessus la grille, saute sur les degrés du péristyle, déborde et rejaillit jusque dans les jardins environnants.

Les plus avancés avaient déjà pénétré dans les couloirs des tribunes, lorsque les portes de la caserne du quai d'Orsay, jusqu'alors fermées, s'ouvrent à deux battants et livrent passage à un escadron de dragons. Les dragons partent au trot, le sabre nu, arrivent sur la colonne, et au moment de charger remettent leur lame au fourreau. Ils passent immobiles et graves, se contentant de labourer l'attroupement du poitrail de leurs chevaux. Leur intention est comprise, le peuple crie : Vivent les dragons!

Les étudiants, coupés et dispersés par cette charge, se dissipent dans toutes les directions.

Un bataillon de ligne accourt au pas gymnastique sur la place du Palais-Bourbon. Il est précédé d'un commissaire de police, la loi à

la main et la ceinture au côté. D'autres renforts arrivent. Deux pièces d'artillerie prennent position dans la rue de Bourgogne. De forts piquets d'infanterie et de cavalerie, dragons, chasseurs et municipaux viennent garnir les deux extrémités du pont de la Concorde. Le général Perrot, escorté de son état-major, passe au galop devant la porte de la chambre des députés.

— Vous pouvez être tranquilles, dit-il, au commandant du poste, le pont est gardé, les meilleures troupes de l'Europe ne sauraient le forcer.

La chambre des députés était en effet inabordable. Les députés se rendaient un à un à la séance, après avoir franchi une triple barrière de sentinelles, de grand'gardes et d'avant-postes. Les orateurs de la finance discutaient pacifiquement au milieu de l'inattention générale le projet de la banque de Bordeaux. Les préoccupations étaient ailleurs. Les députés entraient, sortaient, se groupaient ou se promenaient avec inquiétude dans la salle des Pas-Perdus. Quelques-uns s'étaient réunis sous la colonnade du fronton

et sur les marches de l'escalier, du haut de ces gradins ils pouvaient embrasser d'un regard toute la place de la Concorde.

§ XII.

La pluie tombait par intervalles, des nuages lourds et bas chassés par le vent rasaient les arbres des Champs-Élysées, passaient par-dessus les Tuileries et allaient se perdre dans la direction de la ville, comme s'ils traçaient d'avance dans le ciel le chemin de l'insurrection.

Au pied du péristyle le pont et le quai étaient fermés, mais la place était couverte d'une foule compacte, massive et immobile. Quelques personnes étaient assises dans les vasques des fontaines. Au delà de la place de la Concorde, le regard apercevait encore sur la rue Royale, une houle tumultueuse de peuple, qui submergeait la base de la Madeleine.

Par moment, la foule de la place de la Con-

corde se mettait à bouillonner, et au-dessus de ces remous de vagues humaines, on voyait briller le casque des municipaux qui dispersaient, le sabre au poing, les attroupements. D'autres charges partaient au galop dans la direction des Champs-Élysées.

Une vieille femme fut tuée, un homme fut blessé. La foule se retira. La place fut évacuée. Quelques hommes sautèrent dans les fossés. Les fontaines, jusqu'alors muettes et fermées, se mirent à jaillir et chassèrent les groupes qui s'étaient réfugiés dans les vasques. Durant les entr'actes de ce spectacle, le colonel des chasseurs qui campaient devant la chambre des députés faisait jouer des airs d'opéra à la musique de son régiment.

—Colonel, dit M. de Courtais, dans un jour de deuil comme celui-ci, ces airs sont indécents.

Le colonel fit taire les fanfares.

Il pouvait être trois heures; la chambre continuait sa discussion. La plupart des mi-

nistres étaient présents. M. Odilon Barrot déposa sur le bureau du président l'acte d'accusation qu'une partie de l'opposition venait de signer. M. Guizot alla prendre l'acte des mains de M. Sauzet, le parcourut d'un regard et se prit à sourire.

Peu d'instants après, M. Duchâtel arrivait à la chambre, traversait rapidement la salle des Pas-Perdus, pour aller examiner à son tour, du haut du péristyle, la physionomie de l'émeute. La place de la Concorde était entièrement balayée; elle était gardée sur toutes les faces par de la cavalerie. L'obélisque s'élevait solitairement au milieu de la place; de chaque côté de l'obélique les jets d'eau s'épanouissaient en gerbes comme un jour de réjouissance. M. Duchâtel se retira.

Il était rassuré.

Cependant les charges réitérées et impitoyables des gardes municipaux avaient exaspéré le peuple. Il attaque à coups de pierres un des postes des Champs-Élysées. Il escalade les toits et désarme les soldats. Il brûle

de se précipiter sur les masses armées. Mais ces hommes héroïques n'ont pas de fusil, leurs mains de fer, habituées à tordre l'acier, arrachent les grilles du ministère de la marine et de l'église de l'Assomption. Ils essayent diverses barricades, d'abord dans les Champs-Élysées, puis dans les rues de Rivoli et Saint-Honoré; elles sont aussitôt abandonnées. Ce sont comme des notes indécises qui flottent d'abord çà et là sur un orchestre.

Peu à peu l'insurrection, abandonnant les rues larges et ouvertes qui avoisinent les Tuileries, rétrograde vers le centre de Paris, où elle se reconnaît et sait se défendre, et, en se retirant, essaye de forcer le poste du ministère des affaires étrangères, défonce la boutique de Lepage et celle d'un autre armurier sur le quai de la Mégisserie, puis s'engouffre et disparaît dans les rues étroites et tortueuses du quartier Saint-Martin, laissant après elle ce murmure profond et confus qui annonce une révolution.

§ XIII.

Le soleil se couchait derrière les Invalides; une longue barre, d'un rouge de sang, rayait l'horizon. Le jardin des Tuileries venait d'être fermé; le Pont-Royal était gardé; le Carrousel occupé par des forces imposantes. Une grande partie des troupes étaient sorties des casernes, disséminées par piquets, par pelotons, par compagnies sur les quais, sur les places, aux angles des carrefours. Des bataillons bivouaquaient sous les halles. Des sentinelles étaient placées à l'entrée de toutes les rues étroites qui débouchent sur les marchés. Les boutiques étaient éteintes, et dans les rues assombries des hommes en blouse, silencieux, mais résolus, marchaient lentement, en attendant l'heure de l'action.

Cette heure n'était pas encore sonnée. Ces hommes étaient venus des faubourgs flairer le combat.

Le flot de la colère publique n'était pas encore assez débordé. La population s'apaisa,

les rues se vidèrent. Il ne resta de cette journée qu'un étrange spectacle à contempler du quai Voltaire.

On avait mis le feu aux chaises, aux baraques des Champs-Élysées. L'incendie flottait en brume ardente, au milieu de l'atmosphère. L'Arc de Triomphe, éclairé d'un pâle reflet, montait à l'horizon comme le fantôme de nos vieilles gloires. Les soldats de la première République semblaient dire aux fils d'une seconde République : « Levez-vous ! »

## DEUXIÈME JOURNÉE.

### CHAPITRE II.

§ XIV.

Les troupes bivouaquèrent dans la boue, sous la pluie, devant leurs feux à moitié éteints, au milieu d'une profonde sécurité. Cependant ce calme apparent était menaçant. La nuit couvait une révolution. Les pavés remuaient sourdement sous le pied des patrouilles.

Un groupe d'hommes énergiques occupait le défilé tortueux des rues Beaubourg, Transnonain, du Cloître-Saint-Méry, ce quartier central de toutes les insurrections. Un autre groupe, abandonnant Paris à sa for-

midable garnison, parcourait les rues des Batignoles et allait de porte en porte, enlever des fusils de gardes nationaux. Lorsqu'il se fut armé il descendit sur le poste de l'octroi, l'enleva, l'incendia et retourna camper hors de la barrière dans un chantier de bois, attendant le lendemain.

Pendant que le peuple s'improvisait ainsi avec un nouveau système d'armement, quelles mesures militaires prenaient les Tuileries?

Deux généraux se trouvaient investis de la direction suprême des opérations : le général Tiburce Sébastiani, commandant de la place, et le général Jacqueminot, commandant de la garde nationale.

Le général Jacqueminot, à peine relevé de maladie, encore souffrant, étendu sur un canapé, ne prenait aucune initiative, se soulevait à peine pour entendre les rapports des officiers d'ordonnance, répondait des paroles évasives et laissait retomber sa tête sur le canapé.

Le général Tiburce Sébastiani, évidemment écrasé sous le poids de son épaulette, ne s'occupait que de futilités, et dirigeait les mouvements des troupes avec la plus profonde négligence.

Au lieu d'être concentrée dans les principales positions, l'armée était éparpillée. Les canons avaient été oubliés sur les places, de sorte que, si les barricades qui se sont élevées dans la nuit de mercredi, avec une merveilleuse rapidité, s'étaient élevées dans la nuit du mardi, toute l'artillerie était prise, comme dans les mailles d'un vaste filet.

Le jour parut, le temps était refroidi.

Le premier aspect de la ville, le mercredi matin, ne pouvait plus laisser d'incertitude au pouvoir. Le danger croissait. De nouvelles forces furent appelées du dehors. De nombreuses colonnes de carabiniers et de chasseurs, de fantassins arrivaient à marche forcée par la barrière de Passy, et s'engouffraient successivement par les guichets, dans la citadelle imprenable du Carrousel. A la

même heure, un régiment de ligne, appuyé d'une batterie d'artillerie, défilait sur la rive gauche, musique en tête, et allait prendre position du côté de l'île Saint-Louis, pour isoler sans doute le faubourg Saint-Marceau du faubourg Saint-Antoine.

§ XV.

Mais pendant que le pouvoir appelait à son secours toutes les garnisons de dehors, l'insurrection organisait l'attaque avec ce profond génie stratégique qui fait souvent de tout un peuple un admirable général.

Mal armée et indisciplinée, la foule a l'instinct de ne livrer nulle part de combat. Elle se répand de tous côtés, formant, abandonnant des centres de résistance, pour les reformer plus loin. Elle désarme les petits postes et enfonce les boutiques d'armuriers. Elle inquiète, elle harcèle, elle fatigue la troupe par une succession continue d'alertes, de coups de fusil et d'escarmouches. Elle marche partout, elle paraît partout, elle menace partout. Elle ouvre sur toutes les lignes

et dans tous les quartiers, un immense feu de tirailleurs.

Le temps est affreux, l'air est aigre, de nombreuses rafales viennent fouetter les visages. La pluie tombe à torrent, le peuple brave gaiement les averses. Les combattants lèvent la tête, ôtent leurs casquettes et saluent la bourrasque.

— C'est le ciel, disaient-ils, qui se charge aujourd'hui des rafraîchissements.

Leur constance est couronnée. Le pavé monte comme un flot. Une barricade tombe sous le canon, s'efface et resurgit ailleurs. Des enfants la font, la gardent et la défendent le plus souvent.

L'insurrection ainsi comprise était insaisissable à tout le déploiement de la force armée. Elle n'était pas encore la victoire, mais elle était la prolongation de la lutte, et la lutte prolongée c'était la victoire.

Une force nouvelle allait faire pencher la balance de son côté.

## § XVI.

Cette force était la garde nationale.

Jusqu'alors la garde nationale s'était abstenue. La veille elle n'avait été convoquée que dans le deuxième arrondissement. Le mercredi matin le rappel battait dans toutes les rues. Les gardes nationaux se rendaient lentement à leur mairie le fusil sur l'épaule. Leur attitude allait décider de la révolution.

Avant ce jour, et surtout dans les premières années du règne, les gardes nationaux avaient puissamment contribué à la répression des émeutes. Mais depuis lors l'opinion publique s'est éclairée, s'est énergiquement prononcée contre le système de corruption — et la garde nationale n'est que l'opinion publique armée.

La garde nationale n'hésite pas un moment sur la conduite à tenir. Elle se posera comme médiatrice entre le peuple et le gouvernement. Elle arrêtera le feu, du geste seulement et en demandant le renvoi du ministère.

La dixième légion s'ébranle aux cris de vive la réforme, malgré les exhortations de son colonel, et arrête sur la place Bourbon des fourgons d'artillerie.

Un bataillon de la deuxième légion, commandé par M. Laborde, s'élance de la mairie du second arrondissement, encore aux cris de vive la réforme! Il marche sur les Tuileries pour porter à la royauté cet ultimatum de la nation. En retournant aux boulevards, il rencontre un escadron de cuirassiers qui s'apprête à charger le peuple. Il arrête la charge.

La troisième légion se montre animée d'un esprit de patriotisme encore plus ardent. Un détachement de cette légion arrive sur la place des Petits-Pères, aux cris partout répétés de vive la réforme! Le peuple l'entoure, les gardes municipaux veulent charger. Les gardes nationaux croisent la baïonnette, et les municipaux reculent devant l'uniforme du citoyen.

Une centaine de gardes nationaux de cette légion prennent l'héroïque résolution d'arrêter partout les hostilités.

Ils s'avancent par la rue de Cléry, sur le boulevard. Ils le trouvent formidablement gardé. Ils marchent calmes et confiants, entre deux haies d'infanterie, aux cris de vive la réforme, à bas la fusillade! Une pièce de canon était braquée à la porte Saint-Denis, dans la direction du boulevard Saint-Martin. A leur approche la pièce se retourne, elle est pointée sur leur poitrine. Les servants viennent prendre leur place.

La petite colonne de gardes nationaux marche sur le canon en répétant toujours le cri : *Vive la réforme, à bas la fusillade !*

Elle entre dans la rue Saint-Martin, qu'elle trouve occupée par les troupes, les désarme moralement, se porte au pas de course partout où elle entend un coup de fusil, fait relever les fusils, et partout où elle passe elle isole les soldats du pouvoir, et les laisse debout, immobiles, indécis, l'arme au pied, en quelque sorte prisonniers sur parole de la révolution.

Le peuple se sentait dans le soldat qui est

peuple aussi. Il savait distinguer les troupes hostiles d'avec les troupes résignées. Il criait : Vive la ligne, vivent les dragons, à bas le ministère, à bas les municipaux.

L'armée, laissée pendant vingt-quatre heures debout au milieu de Paris, circonvenue et entourée, laissait insensiblement fondre au contact de la population la rigueur de la discipline. On pactisait en quelque sorte du regard.

Dans les quartiers des halles les femmes se jetaient au milieu des rangs, embrassaient les soldats, leur portaient des vivres et leur criaient : Mes enfants, ne tirez pas sur nos fils, sur nos pères et sur nos maris.

Au détour d'une rue un officier de cuirassiers est abattu d'un coup de fusil, le peloton s'arrête. Les hommes du peuple ramassent l'officier : il était mort. Ils lui ôtent alors respectueusement sa cuirasse, ses épaulettes, son sabre, le remettent aux soldats, échangent avec eux une courte poignée de main — fraternisant ainsi dans la mort, par les honneurs rendus à l'uniforme.

§ XVII.

La conduite de la garde nationale est bientôt connue aux Tuileries; elle y porte la consternation. Les baïonnettes étaient devenues intelligentes, elles avaient un cœur, une volonté, une pensée. La force matérielle reculait devant la force morale. L'épée était brisée dans les mains du pouvoir. Il avait suffi d'une promenade, au tambour, de quelques milliers de citoyens, pour paralyser toute une armée. Le ministère comprit le péril. Le comprit-il dans toute son étendue? On doit en douter. Il offrit sa démission.

La chambre s'était réunie. Les députés s'y étaient rendus de bonne heure pour se communiquer leurs appréhensions. M. Vavin monte à la tribune et adresse des interpellations au ministère.

Les ministres sont à leur banc. Ils paraissent profondément abattus.

« Messieurs, dit M. Vavin, depuis vingt-
» quatre heures des troubles graves désolent

» la capitale. Hier la population a remarqué » avec un douloureux étonnement l'absence » de la garde nationale; cet étonnement était » d'autant plus grand, d'autant plus pénible, » que l'ordre de la convoquer avait été donné » lundi dans la soirée; sur un fait aussi » grave, aussi malheureux, je prie MM. les » ministres de nous donner quelques expli- » cations. »

M. Guizot se lève. Un profond silence s'établit. Sa physionomie est souffrante, mais son attitude est encore hautaine, par une réaction visible de sa volonté. Il enfle, en parlant, le volume de sa voix comme pour dissimuler à son parti la tristesse intérieure de sa défaite.

« Messieurs, dit-il, je crois qu'il ne serait » pas conforme à l'intérêt public d'entrer en » ce moment dans aucun débat. »

L'opposition croit, à ces paroles, que le ministre veut se renfermer dans cette fausse dignité du silence, dont il cherchait si souvent à couvrir les faiblesses de sa politique; elle

éclate en murmures. « Écoutez! » crient d'autres voix.

« Le roi, reprend M. Guizot d'un ton significatif, en vertu de sa prérogative, vient de » faire appeler M. le comte Molé pour le charger de former un nouveau cabinet. »

Une salve de bravos part des deux extrémités de la chambre. Les députés de l'opposition se lèvent en tumulte. Les centres restent foudroyés sur leurs banquettes. Quelques députés conservateurs, les plus ardents ou les plus compromis, se précipitent dans l'hémicycle, gesticulent avec fureur en jetant, à la face de ce ministère évanoui et pétrifié, les mots de lâcheté et de trahison. Ils crient : « Allons chez le roi, allons chez le roi ! » et se dirigent vers la porte de sortie. Pendant qu'ils s'éloignent, d'autres défenseurs de la politique ministérielle, plus résignés ou moins désespérés, viennent serrer, mélancoliquement une dernière fois, la main de M. Guizot, comme pour prendre congé d'une vieille amitié.

Les tribunes se vident, les assistants cou-

rent dans les escaliers pour porter au dehors la bonne nouvelle. Des gardes nationaux à cheval partent au galop et annoncent sur toute la ligne des boulevards la chute du ministère. Partout ils sont accueillis par de vives acclamations. Les poitrines sont dilatées. On tenait enfin la solution de la terrible inconnue qui pesait sur les consciences. Les coups de fusil s'éteignent sur le passage de la bonne nouvelle. Les chapeaux se lèvent en l'air, les mains se cherchent, les groupes se confondent en un seul épanchement, et la joie universelle, multipliée de l'action et de la réaction de tous sur chacun et de chacun sur tous, éclate dans le cri unanime de : Vive la réforme !

## § XVIII.

Pendant ce temps-là, le roi et M. Molé, debout dans l'embrasure d'une croisée, discutaient entre eux la formation d'un nouveau ministère, et, chose étrange, le roi n'était ni modifié ni même effleuré par la terrible leçon qu'il venait de recevoir des événements. Il voulait bien consentir à sacrifier les instru-

ments de sa politique, mais non la plus légère particule de cette politique; il entendait demeurer tout entier et inébranlable dans son système.

M. Molé ne put parvenir à lui faire comprendre toute la gravité de ce duel à outrance contre la volonté du pays. Il dut se retirer sans avoir obtenu aucune concession. Le roi lui donna seulement un second rendez-vous.

Mais le fait d'un changement de ministère n'en avait pas moins pénétré partout, et correspondait trop intimement aux espérances de la population, pour ne pas être complétement accepté. La nuit vint. Toutes les maisons illuminent. Paris flamboie en une minute. De longues guirlandes courent sur les fenêtres des façades, ondulent, descendent et remontent à tous les étages. Des grappes de lumières flottent confusément en haut, en bas, de tous côtés, se perdent dans le vide, ou se reflètent dans le courant de la Seine.

L'aspect de la ville est féerique, et à la clarté de ce nouveau jour, subit et abondant, qui

inonde le pavé, une foule immense afflue dans les grandes artères de la circulation : hommes, femmes, enfants, tous marchant tranquillement, tous heureux, tous se reconnaissant à la même expression de bonheur, se saluant de la main, et forçant les voitures à ralentir le pas, pour ne point troubler cette fête improvisée de l'opinion.

La foule était surtout nombreuse sur les boulevards. Le café du Grand-Balcon avait entièrement lâché ses robinets de gaz, et il en jaillissait une gerbe de lumières, qui faisait ressembler cette illumination à une éruption de volcan.

Le flot de promeneurs s'était arrêté, amoncelé, et s'amoncelait de plus en plus, pour considérer ce spectacle. Il pouvait être dix heures.

## § XIX.

On vit alors arriver du boulevard Montmartre quelque chose de sombre, de terrible et de solennel, comme un de ces nuages

chargés d'électricité, qui couvent un mystère.

C'était une colonne d'hommes du peuple précédée d'un drapeau rouge. Ils étaient presque tous vêtus de blouses, les bras nus, et la chemise ouverte sur la poitrine. La plupart étaient désarmés, quelques-uns seulement avaient des sabres, des piques ou des fusils. Plusieurs portaient des torches, clartés vacillantes qui éclairaient à peine les figures. De loin on eût dit un incendie mobile qui roulait vers la Madeleine.

Une longue traînée de fumée vomie par les torches recouvrait d'une ombre sinistre cette procession de combattants inconnus qui descendaient des faubourgs.

La colonne marchait d'un pas délibéré, dans un profond silence. Elle vient heurter, en face du Grand-Balcon, l'épais massif de curieux qui stationnaient à cette place, le défonce, le traverse, détache et entraîne avec elle, sur ses flancs, de longs fragments de multitude.

Un peloton d'ouvriers sort des rangs de la colonne, et prend mystérieusement la rue de Choiseul, comme pour tourner une position.

Le corps principal continue de suivre le boulevard; mais à la hauteur de la rue Neuve-Saint-Augustin, les flammes des torches, inclinées par le vent de la marche, se redressent; le fleuve de fumée qui roulait horizontalement en sens inverse, remonte et se disperse en tourbillons. La colonne est arrêtée.

La foule qui l'avait suivie s'arrête à son tour, et tout ce vaste courant d'hommes, après les oscillations d'un premier temps d'arrêt, demeure immobile.

Que se passait-il? Cette foule en marche avait trouvé, en face du ministère des affaires étrangères, un bataillon de ligne formé en carré qui barrait tout le boulevard. Le commandant se tenait à cheval en avant du premier rang de soldats. On vit alors l'homme qui portait le drapeau rouge se détacher de la colonne et s'approcher du bataillon, puis

rejeter brusquement son drapeau sur l'épaule, et le cheval du commandant se cabrer. Un coup de feu partit, on ne sait de quel côté. Le carré s'ouvrit et le commandant prit place au milieu.

Tout à coup les fusils se lèvent, s'abaissent, une ligne de feu déchire l'air dans toute la largeur du boulevard. Une longue détonation retentit.

L'épaisse muraille de spectateurs qui se tenait en face du bataillon, chancelle sur elle-même et tombe couchée sur le boulevard. Les uns sont tués, les autres sont blessés, d'autres sont simplement renversés par la commotion. Ils se réveillent dans un flot de sang. Un des nôtres qui donnait le bras à deux de ses amis, tombe comme entraîné par un poids de chaque côté. Il se relève et secoue ses deux compagnons ; l'un était mort, l'autre mourait. La foule terrifiée, indignée, exaspérée, reflue avec un cri d'horreur, se rejette dans les allées des maisons et se disperse par toutes les rues. En quelques minutes toute cette partie du boulevard est vi-

dée. Il ne reste plus devant le bataillon qu'un pavé chaud de carnage et parsemé de milliers de chapeaux.

§ XX.

Que s'était-il passé? quelle agression pouvait expliquer cette boucherie? La foule était paisible, la colonne arrêtée. Aucune sommation, aucun avertissement, aucun roulement de tambours n'avait précédé cette épouvantable décharge. On a dit qu'un coup de pistolet avait été tiré et avait frappé le cheval du commandant. Était-ce là une attaque qui méritait une aussi exécrable répression? Un témoin oculaire nous assure n'avoir entendu que l'ordre de croiser la baïonnette. Quoi qu'il en soit, la vérité n'est pas encore connue, le sera-t-elle jamais?

Un mystère couvre ce drame nocture qui fut l'arrêt de mort de la royauté. Le doigt de Dieu était là, tout un passé devait crouler, et les fusils sont partis.

§ XXI.

Quand la fumée de cette décharge se fut dissipée, quand le commandant se vit seul devant le boulevard désert, en face de tous ces cadavres, il sentit refluer en lui l'horreur de ce carnage, il en versa des larmes de désespoir. Il se hâta d'envoyer un lieutenant au café Tortoni pour expliquer au peuple par quel déplorable malentendu tant de sang venait de couler.

Mais à peine ce parlementaire était-il entré au café, qu'un homme armé d'un fusil à deux coups, la figure bouleversée par l'indignation, écarte les assistants d'un geste de colère et ajuste le lieutenant. Des gardes nationaux relèvent le fusil, entourent l'officier de ligne, et le ramènent au bataillon.

Aucune explication n'avait été entendue : c'était une monarchie tout entière qui devait être jetée au peuple, en expiation de l'erreur peut-être d'un sergent.

Le contre-coup du meurtre retentit bien-

tôt dans Paris. Le cri aux armes! nous sommes trahis, nous sommes assassinés! s'élève autour du monceau de cadavres. Des hommes effarés, les habits déchirés, la tête nue, qui viennent d'échapper à la fusillade, sèment de tous côtés les détails de l'affreuse tragédie. Un frisson électrique court sur la population. Ce n'est plus ce flot calme de peuple, qui passait avec une attitude heureuse et confiante sous une triple rangée d'illuminations : c'est une foule inquiète, agitée, frémissante, qui regagne promptement ses quartiers. La terreur, la colère, la pitié sont sur les figures. Les portes se ferment, les maisons s'éteignent une à une; des hommes armés sortent de toutes parts de dessous les pavés.

La colonne qui marchait tout à l'heure sur l'hôtel des affaires étrangères, qui avait rétrogradé devant la décharge, revient sur ses pas et amène un tombereau sur le champ de carnage. Elle y jette pêle-mêle une douzaine de cadavres, et se met en marche à la lueur des torches qui répandent une clarté lugubre sur cette scène d'horreur.

Le convoi se rend au bureau du *National;* c'est le tison de la colère du peuple; il incendie d'abord ceux qui parlent au peuple.

Du *National*, le cortége s'achemine par la rue Montmartre au bureau de *la Réforme;* il pousse par intervalles le cri sourd de vengeance, et traverse, à pas lents, la multitude qu'il enivre d'indignation.

De temps à autre, un homme monté sur le tombereau dressait tout debout, et secouait, aux regards de la multitude, le cadavre à moitié nu d'une femme, qu'il laissait ensuite retomber au fond du tombereau.

Cette scène fanatise la colère. Le peuple bouillonne et pousse des cris de mort. Le convoi passe toujours sombre et terrible, sous un reflet de torches, laissant derrière lui une foule exaspérée. Il s'enfonce dans les quartiers sombres, où l'irritation du peuple n'est jamais descendue en vain. Deux rangs d'hommes marchent de chaque côté, la baïonnette en avant, le fusil armé. Mais la nuit est déjà avancée, les rues sont désertes,

le tombereau roule déjà dans la solitude, emportant toujours avec lui l'appel à la vengeance, comme un bruit sourd du tonnerre. Il se perd enfin au centre de Paris. Il s'arrête. Les torches sont consumées. L'homme assis sur le tombereau plonge le doigt dans la blessure du cadavre; il montre à ses frères la tache de sang, et jette un dernier cri de vengeance.

La colonne laisse tomber les torches et se disperse dans l'ombre des rues.

Les barricades se relèvent, la fusillade recommence; des hommes courent de tous côtés frappant de porte en porte, et criant aux armes. Les cloches s'ébranlent, le tocsin sonne, et son glas lugubre, porté par les rafales, retentit jusqu'aux Tuileries.

# TROISIÈME JOURNÉE.

## CHAPITRE III.

### § XXII.

Que faisait alors le roi aux Tuileries? Il attendait M. Molé. Ne le voyant pas arriver il l'envoya chercher. M. Molé ne vint pas, il résignait ses pouvoirs. Le roi fit alors appeler M. Thiers pour le charger de la formation d'un nouveau ministère. M. Guizot était encore aux Tuileries; il proposa au roi de transmettre au maréchal Bugeaud le commandement des troupes. Le roi accepta et contre-signa cette nomination. Ce fut le dernier acte officiel du ministère.

Vers minuit un huissier annonça M. Thiers, et M. Guizot se retira; ils eurent cependant

le temps d'échanger un dernier regard.

Ainsi les deux ministres de ce règne, longtemps unis, depuis séparés, devaient se retrouver dans un suprême rendez-vous, celui-là entrant par une porte, celui-ci sortant par une autre porte, et tous deux pour disparaître le même jour, à quelques minutes de distance.

M. Thiers adopta la nomination du maréchal Bugeaud, mais il refusa de le laisser marcher sur les barricades. Il demanda seulement au roi l'autorisation de s'adjoindre M. Barrot. Il prit ensuite la plume des mains de M. Fain, et rédigea la proclamation qui annonçait au peuple ce changement de ministère.

Cette proclamation fut envoyée à la police pour être placardée dans tous les quartiers de Paris.

M. Thiers croyait qu'après cette proclamation les armes tomberaient d'elles-mêmes

des mains des insurgés. Il se retira. M. Guizot resta aux Tuileries, et le roi alla se coucher. Il pouvait être quatre heures du matin.

Louis-Philippe s'endormit plein de sécurité dans la puissance d'un chiffon de papier que quelques agents de police étaient chargés d'afficher au-dessus de la borne, à un angle de carrefour.

Le roi descendait les dernières pentes de la vie. La nuit approchait; l'ombre grandissait sur ses idées. Depuis qu'il avait perdu, dans sa sœur, son inspiration visible, sa conscience extérieure, la clairvoyance des événements semblait s'être retirée de son esprit. Il passait tour à tour de l'inquiétude à la confiance. Ainsi, quelques jours avant le banquet, il se hâtait de terminer son testament, dans l'appréhension du danger, et à l'heure du danger, il dormait.

§ XXIII.

Mais le peuple veille, il est dans la rue. La jeunesse des écoles est descendue du haut de

la place du Panthéon, cette acropole des idées de liberté. Une main cachée, qui n'est autre chose que la sagesse collective des masses, organise partout le mouvement. Un vaste système de défense et d'attaque, par les barricades, est entrepris, conduit, dirigé sur tous les points avec un admirable sentiment de stratégie. Les boulevards sont coupés. Les portes Saint-Denis et Saint-Martin sont enfermées comme dans une enceinte de redoutes. Les communications du centre et des faubourgs sont ainsi assurées. Une armée périrait maintenant tout entière dans ces défilés multipliés à l'infini, et gardés, de cent pas en cent pas, par des groupes d'ouvriers.

Le jour paraît et amène de nouvelles recrues à l'insurrection. Les barricades élevées, de tous les points de la circonférence, s'allongent, s'échelonnent, s'avancent vers les Tuileries.

Quand le roi se réveilla, les Tuileries étaient déjà cernées, et il put entendre les premières détonations de la fusillade.

Ce fut alors qu'on vit un homme sortir seul et à pied du château par le guichet de l'Échelle; mais bientôt repoussé par des coups de fusil; il rentre à l'état-major : c'était M. Guizot. On ne l'a plus revu depuis.

§ XXIV.

Le roi avait espéré désarmer le peuple avec une proclamation, et cependant M. Thiers, qui l'avait rédigée, ne l'avait ni signée ni insérée au *Moniteur*.

Sitôt qu'elle paraît, elle est arrachée, niée par la foule et déchirée.

Le combat continue et se resserre autour du Carrousel. M. Thiers revient aux Tuileries à la tête d'un groupe de députés de l'opposition : Duvergier de Hauranne, de Rémusat, de Beaumont, Crémieux, Lasteyrie, Lamoricière; il demande la révocation du maréchal Bugeaud : la révocation est accordée.

Le roi tombe de concession en concession

et croit toujours pouvoir se reposer dans la dernière concession. Il ne comprend pas que chaque nouvelle signature qu'il donne au soulèvement du peuple n'est qu'une abdication prolongée. Il se croit couvert par l'opposition, et à dix heures il se met à table avec toute sa famille.

A ce moment M. de Rémusat paraît à la porte de la salle à manger; il demande le duc de Montpensier. Le roi l'invite à prendre place à la table. M. de Rémusat refuse. Le duc de Montpensier se lève, M. de Rémusat l'entretient à voix basse. Le roi se lève à son tour; la reine le suit; les autres membres de la famille interrompent leur déjeuner et tous entourent l'ancien ministre du 1er mars, qui explique nettement, dans tous ses détails, le danger de la situation. Louis-Philippe est terrifié. L'ordre du départ est donné; un aide de camp le porte à M. de Chabannes.

Cependant le Carrousel était encore occupé par une force militaire imposante en cavalerie, en artillerie, en infanterie. M. de Chabannes refuse d'amener les voitures pour ne

pas démoraliser cette force armée, la dernière sauvegarde de la monarchie.

Ce retard semble ranimer les courages. La reine, exaltée de l'enivrement du péril, propose des mesures énergiques de résistance; une jeune princesse mêle sa voix à la voix de Marie-Amélie. Divers moyens sont proposés. Quelques officiers offrent de couper par des barricades toutes les rues qui débouchent sur le Carrousel; de se défendre pied à pied aux Tuileries, et de brûler jusqu'à la dernière cartouche.

— Montez à cheval, sire, dit la reine; je monterai, moi, sur le balcon, et j'irai vous voir mourir.

Le roi semble adopter un instant ce projet de défense désespérée, derrière un triple mur de baïonnettes. Il monte en effet à cheval et passe la revue des troupes du Carrousel : la ligne et la cavalerie l'accueillent par les cris de Vive le roi! Deux bataillons de la garde nationale y répondent par le cri de Vive la réforme! La reine et les princesses, debout à

une fenêtre du rez-de-chaussée, suivaient le roi du regard et pouvaient entendre le cri de la nation.

Après la revue, Louis-Philippe se retira dans le cabinet qui communique par un pont volant avec le jardin des Tuileries. A peine y était-il entré, que M. Thiers arriva. Le nouveau président du conseil venait de parcourir les rues de Paris : sa popularité était déjà dépassée. Il demanda la présidence du conseil pour M. Barrot. Il ignorait que la puissance de ce nom était déjà brisée. M. Barrot s'était présenté aux barricades pour annoncer son avénement au ministère et apaiser l'insurrection : il avait été repoussé.

Ainsi, en quelques heures, trois ministères culbutaient successivement, emportés par le vent de colère qui soufflait sur la capitale. Vainement M. Molé, M. Thiers, M. Barrot étaient jetés à la tempête, le flot montait toujours.

§ XXV.

Le Carrousel était attaqué. Les élèves de l'École polytechnique descendaient la rue de

Seine en se tenant par le bras et en chantant *la Marseillaise*. Ils allaient, par pelotons, se mêler aux combattants. Les troupes, déconcertées par les ordres, les contre-ordres et les proclamations qui leur annonçaient sans cesse un changement à vue, tantôt de leur commandant, tantôt du ministère, se détournaient d'un pouvoir qui croulait, à chaque minute, aux décharges de la fusillade. Les soldats tournaient la crosse en l'air et rentraient dans leurs casernes.

Mais à mesure que l'armée s'effaçait de la scène, le peuple accourait la remplir. De la rive gauche et de la rive droite, il venait converger sur l'unique point où la résistance s'était concentrée. Des bandes héroïques d'ouvriers, mélangées d'étudiants et de gardes nationaux, se dirigeaient continuellement contre les Tuileries. Des enfants marchaient en tête, portant autour du cou des colliers de cartouches. Ces bandes étaient bizarrement et diversement armées de fusils, de pistolets, de sabres, de coutelas, de piques ou de lances emmanchées au bout d'un bâton; mais elles se rendaient gaiement au combat, et en pas-

sant fouillaient les maisons pour y prendre des fusils.

Toutes ces recrues de la révolution venaient s'accumuler à la gorge de ces issues qui entourent le Carrousel.

Le feu s'ouvrit sur le poste du Château-d'Eau. Deux compagnies de troupe de ligne le gardaient, en avant du perron. Elles obliquèrent à droite et à gauche, ripostèrent par un feu roulant, rentrèrent dans le poste, refermèrent la porte, et disparurent derrière les meurtrières.

§ XXVI.

Le roi, pendant ce temps-là, écrivait l'ordonnance qui élevait M. Barrot à la présidence du conseil. Il était, comme nous l'avons dit, dans son cabinet, assis à son bureau. Le duc de Montpensier se tenait à son côté. M. Thiers, debout devant la cheminée, s'entretenait avec M. de Rémusat.

La porte s'ouvre brusquement, et M. Émile de Girardin paraît. Il vient de parcourir les

barricades. Il est fatigué, mais sa figure respire l'énergie des fortes résolutions.

Il s'avance vers le bureau, et pose la main sur l'ordonnance du roi.

— Sire, dit-il, il est trop tard. On fait perdre à Votre Majesté un temps précieux. Les minutes sont des heures ; si vous perdez encore une seule minute, dans une heure il n'y aura plus en France ni roi ni royauté.

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites? reprend M. de Rémusat en s'adressant à M. de Girardin.

— Demandez à M. Merruau, qui est là, répond M. de Girardin, si on ne déchire pas toutes les proclamations, et si on ne chasse pas les hommes chargés de les répandre.

Pour expliquer au lecteur l'interpellation de M. de Girardin, nous avons besoin de rappeler au lecteur que M. de Girardin s'était chargé, conjointement avec M. Merruau, rédacteur en chef du *Constitutionnel,* de faire

imprimer la proclamation qui annonçait l'avénement du ministère de M. Barrot.

— Il n'y a pas un mot qui ne soit vrai dans ce que vient de dire M. de Girardin, répond M. Merruau.

— Que faire donc? répond le roi.

— Abdiquer, sire.

— Abdiquer!

Et le roi laisse tomber la plume de ses mains.

— Oui, sire, sans hésiter. Une minute de retard, et tout est perdu. Voici la proclamation toute prête, telle que je l'ai donnée à imprimer, afin de ménager les secondes.

Abdication du roi.

Régence de la duchesse d'Orléans.

Dissolution de la chambre.

Amnistie générale.

Et M. de Girardin dépose la proclamation sur le bureau.

A ce moment les vitres des Tuileries frémissent, une fusillade éclate dans la direction du Palais-Royal.

Le duc de Montpensier s'approche du roi.

— Abdiquez, sire, dit-il, avec véhémence.

Le roi reste atterré sur son fauteuil.

Le bruit de la fusillade recommence. Le roi se redresse et se réveille de son irrésolution.

— Eh bien! j'abdique, dit-il.

—Partez, allez, s'écrient toutes les personnes présentes, en s'adressant à M. de Girardin; courez, portez la nouvelle, et faites cesser le feu.

M. de Girardin s'incline, se retire, pour aller annoncer l'abdication.

Il se présente à la barricade de la rue Saint-Honoré.

La nouvelle de l'abdication est accueillie avec des transports de joie, tempérés par l'incrédulité.

— Est-ce imprimé? crie-t-on de toutes parts à M. de Girardin.

— Non.

— Est-ce écrit?

— Non.

— Quelle garantie avons-nous donc de cette abdication?

— Ma parole.

— Qui êtes-vous?

— Émile de Girardin.

— Celui qui a donné sa démission?

— Oui.

— Vous affirmez sur votre tête la vérité de l'abdication?

— Oui.

— C'est bien ; passez.

Et ils laissent M. de Girardin franchir la barricade.

M. de Girardin arrive sur la place du Palais-Royal. On s'y battait. Le bruit des décharges emporte ses paroles. Cependant quelques combattants paraissent disposés à déposer les armes, si on leur apporte l'abdication du roi avec sa signature.

La demande est transmise aux Tuileries. Le roi prend la plume, et lentement, tristement, il écrit ces mots : « J'abdique en faveur » de mon petit-fils, le comte de Paris; je dé- » sire qu'il soit plus heureux que moi. »

Le général Lamoricière emporte la feuille

de papier encore humide—dernière espérance de la dynastie.

## § XXVII.

Tout était consommé. Le roi n'avait plus qu'à partir pour l'exil. L'ordre est donné de faire replier les troupes en dedans des grilles, et de faire approcher les voitures. Mais le peuple envahissait déjà les abords du palais. Lorsque les voitures débouchent sur la place du Carrousel, le piqueur est abattu d'un coup de fusil, et les deux premiers chevaux d'attelage sont tués.

Les équipages rentrent à l'écurie.

Il se passait, en ce moment, dans le cabinet du roi un de ces drames solennels et terribles qui sont les derniers adieux des dynasties aux nations. Le moment du départ était venu. Le roi ôta l'uniforme qu'il avait pris pour passer la revue; il déposa sur une table son épée, ses épaulettes et le grand cordon de la Légion d'honneur.

Pendant qu'il se dépouillait ainsi des insi-

gnes de la royauté, la reine, immobile, pâle d'indignation, les lèvres frémissantes, éclatait en reproches contre M. Thiers.

— C'est vous, dit-elle, qui avez brisé le trône, vous qui avez allumé les passions populaires qui viennent d'incendier la monarchie. Vous êtes un ingrat, vous ne méritiez pas un si bon roi.

M. Thiers retint sa tristesse et garda le silence.

Lorque Louis-Philippe eut changé de costume, il se tourna vers la duchesse d'Orléans :

— Hélène, restez, dit-il.

La duchesse jeta ses mains sur sa figure et se mit à sangloter.

Le roi salua les assistants du geste et offrit son bras droit à la reine.

Mais il revint aussitôt sur ses pas, tira un paquet de clefs et alla ouvrir un tiroir.

Il sembla y chercher des papiers.

Mais ses idées étaient troublées.

Il poussa brusquement le tiroir, puis s'approchant de M. Fain, il lui remit le paquet de clefs.

— Vous attendrez mes ordres, dit-il.

Et il reprit le bras de la reine.

Au moment où il se retirait, M. Crémieux s'approcha.

— Il est entendu, sire, que la régence appartient à la duchesse d'Orléans.

Le roi s'arrêta brusquement.

— Non, dit-il d'une voix animée; elle appartient au duc de Nemours. Une loi lui a donné la régence. Je ne puis violer la loi.

Et il sortit par le souterrain qui conduit sur la terrasse du bord de l'eau. Il se rendit à pied jusqu'au pont tournant, et y trouva une petite voiture attelée d'un seul cheval. Il y

monta, la reine le suivit. L'excitation fébrile qui l'avait soutenue jusque-là l'avait abandonnée : elle tomba presque évanouie sous les roues. Le cheval s'enleva. L'escadron de cuirassiers qui stationnait sur la place de la Concorde s'ébranla à son tour et forma l'escorte. Une seconde voiture suivait la voiture du roi : c'était celle de la duchesse de Nemours; toutes les deux roulaient au galop sur le quai de Passy. Mais à la hauteur des Champs-Élysées, leur passage fut accueilli par une dernière fusillade. Deux chevaux de l'escorte tombèrent, et la royauté disparut dans une bouffée de fumée.

Tandis qu'une partie de la dynastie fuyait ainsi vers Saint-Cloud, une jeune femme errait seule, égarée, éperdue, au milieu des groupes de peuple armé, qui rôdaient sur la place de la Concorde : c'était la duchesse de Montpensier.

Le général Thierry parvint à la rejoindre et la conduisit chez madame Lasteyrie.

## CHAPITRE IV.

---

### § XXVIII.

Le combat continuait au poste du Château-d'Eau. Le général Lamoricière était parti au galop pour porter aux combattants l'abdication du roi. Mais à peine est-il arrivé à la barricade de la rue Saint-Honoré, qu'un jeune homme s'élance à la bride de son cheval. Il prend ce papier des mains du général, il le parcourt rapidement du regard.

— Retournez, général, dit-il; ce n'est plus l'abdication qu'il nous faut, c'est la déchéance de la royauté.

L'insurrection, en effet, touchait aux Tuile-

ries et ne voulait poser les armes qu'après y avoir proclamé la république.

Le général Lamoricière essaye de forcer le passage et de se porter sur la place du Palais-Royal. Il essuie une décharge. Son cheval est tué. Lui-même tombe atteint d'une blessure. Quelques hommes le transportent dans la boutique d'un marchand de vin, où le docteur Pellarin avait établi une ambulance.

La monarchie avait beau jeter à la colère du peuple ces feuilles volantes où elle inscrivait sans cesse une nouvelle concession, la colère du peuple les emportait toutes du même souffle.

L'attaque du Château-d'Eau fut reprise.

Le Château-d'Eau occupe, comme on sait, le fond de la place, en face le Palais-Royal. Il fut bâti, au commencement du dix-huitième siècle, par l'architecte Robert Cotte, sur l'emplacement de l'hôtel Brulard. Il est adossé à un massif de maisons. Il se compose d'un

fronton soutenu par quatre colonnes engagées et de deux ailes latérales, percées chacune de trois fenêtres. L'édifice a deux étages; une niche est creusée au centre du premier étage, et en bas de la niche une vasque reçoit les eaux de la fontaine. Une inscription en lettres d'or sur une plaque de marbre noir porte ces mots : *Quantos effundit in usus*. La façade peut avoir environ quarante mètres de développement et se termine au sommet par une terrasse entourée d'une balustrade. Un perron élevé de quelques pieds seulement, au-dessus du sol, s'étend sur toute la longueur de l'édifice.

Le poste occupait l'aile gauche. C'était un point stratégique d'autant plus important, qu'il prenait à revers toute attaque contre le Palais-Royal, et couvrait à la fois les rues de Chartres, de Saint-Thomas-du-Louvre et du Musée, qui toutes débouchent sur le Carrousel.

Le dernier gouvernement avait fait soigneusement fortifier le Château-d'Eau. Les fenêtres du premier et du second étage étaient

munies d'une double rangée de barreaux. Elles étaient fermées de volets en chêne massif. Des meurtrières étaient pratiquées dans ces volets. La porte étroite et basse, percée aussi de deux meurtrières et revêtue de lames de fer, ne pouvait être enfoncée qu'avec du canon.

Le matin à dix heures, la garde municipale qui occupait le Château-d'Eau avait été relevée par deux compagnies de la troupe de ligne. Ces deux compagnies, comme nous l'avons déjà dit, s'étaient repliées, après une première décharge, dans l'intérieur du poste, et de là faisaient feu sur le peuple. Les soldats tiraient à couvert et chaque balle tuait; le peuple tirait à découvert et ses balles frappaient la pierre. Cette façade sombre et fermée lançait continuellement la mort, et la mort ne pouvait y entrer.

Quelques combattants, exaspérés de cette lutte disproportionnée, s'élançaient la baïonnette en avant, comme pour arracher ces pierres maudites et se battre poitrine contre poitrine, corps à corps, avec un ennemi vi-

sible, et jonchaient inutilement la place de leurs cadavres. Un jeune homme grand, pâle, et les cheveux blonds, monta deux fois à l'assaut, parvint sur le perron, pirouetta sur lui-même et tomba. Ses mains serrèrent convulsivement la grille du perron et se roidirent : il était mort. On peut voir encore son sang sur la muraille.

Le peuple cependant s'était emparé du Palais-Royal, et dirigeait un feu nourri des fenêtres. La place était déserte. Une jeune femme allait et venait au milieu des balles; elle ramassait les blessés et les recueillait dans sa maison. Un homme du peuple s'approche d'elle et lui frappe vigoureusement sur l'épaule.

— Tu es une vraie Romaine, dit-il.

Cette jeune femme était mademoiselle Lopez, actrice de l'Odéon.

Cependant la pierre noircie du Château-d'Eau avait beau blanchir, sous une pluie de balles, le poste résistait toujours. Quelques combattants essayèrent de mettre le feu aux

deux portes latérales qui ouvrent sur la rue du Musée et sur la rue Saint-Thomas-du-Louvre ; ils furent tués.

Les écuries du roi avaient été forcées, et les voitures étaient brûlées sur la place du Carrousel. Des hommes courageux s'attellent à ces voitures en feu, les traînent sur la place du Palais-Royal et les poussent sous les fenêtres du poste. Un zouave roule un tonneau d'esprit-de-vin sur ce foyer de l'incendie. Des meubles sont jetés des fenêtres du Palais-Royal et transportés sur ce vaste bûcher. La rafale l'allume.

La flamme monte; le vent la couche sur la façade du château. La peinture des volets éclate comme une écorce; le feu, continuellement activé par un vent violent, entre par les fenêtres, s'engouffre et circule dans l'intérieur des appartements.

Pendant que les fils d'une même patrie cherchaient ainsi à s'étreindre dans un embrassement de mort, à travers les flammes, les uns par un sentiment de patriotisme, les

autres par un sentiment de discipline, il se passait à quelques pas de là une scène touchante, qui prouve à quel degré le peuple porte en lui le sentiment de la compassion.

La galerie du Palais-Royal avait été transformée en ambulance; des hommes en blouse en gardaient soigneusement les deux extrémités. Des lits, des matelas, des canapés étaient rangés de chaque côté, comme dans une salle d'hôpital, et à deux pas de la fusillade et de l'incendie, du sac du palais, des cris, des hurlements et du tumulte, les médecins allaient et venaient d'un malade à l'autre, avec la même gravité, le même recueillement que dans un service de clinique; et le peuple, grave et recueilli lui-même en présence de ce spectacle, apaisait les bouillonnements de son cœur pour ménager du silence aux blessés.

Malgré l'incendie du Château-d'Eau, le poste se défendait toujours. Les balles traversaient continuellement le lugubre rideau de flammes. Cependant, du côté des soldats, les coups de feu étaient rares; ils s'éloignaient

un à un, ils se turent bientôt tout à fait. Une haute colonne jaillit au-dessus de la terrasse et s'affaissa sur elle-même. Tout le Château-d'Eau s'écroula intérieurement, il n'en resta plus qu'une façade meurtrie de balles, page mutilée d'un long combat, que des arceaux de voûtes à moitié rompus, que des poutres brûlantes et des tourbillons de fumée. Qu'étaient devenus les soldats? Quelques-uns seulement s'étaient sauvés. Le lendemain on trouva des lambeaux humains sous des monceaux de charbon, mais on ne put compter les cadavres.

Les combattants poussèrent alors pour la première fois le cri de *vive la République!* et se précipitèrent sur la place du Carrousel.

## § XXIX.

Les Tuileries étaient rendues. Pendant qu'une portion du peuple s'acharnait à vouloir enlever le poste du Château-d'Eau, un lieutenant de la garde nationale, le docteur Aubert-Roche, s'était hardiment présenté à la grille des Tuileries. Il se fait ouvrir la porte

et aborde le duc de Nemours sous le pavillon de l'Horloge.

— Je viens vous proposer, dit-il au prince, un moyen d'éviter l'effusion du sang.

— Que faut-il faire ? répond le duc de Nemours.

— Évacuer à l'instant même le château, le livrer à la garde nationale, sinon vous êtes perdu. Le combat sera sanglant, les Tuileries sont cernées.

— Vous pensez? répondit le duc; je vais faire retirer les troupes.

Et il donna l'ordre de la retraite. L'artillerie fila par la grille du Pont-Royal l'infanterie, la cavalerie, le duc de Nemours, se retirèrent par le pavillon de l'Horloge. Les cavaliers mirent pied à terre et firent descendre les escaliers à leurs chevaux. La retraite se fit avec tant de précipitation qu'on oublia de relever les postes de l'intérieur.

Lorsque le peuple marcha sur les Tuile-

ries il en trouva les portes ouvertes. Il se rua alors, ivre des fumées du combat, sur ce palais dont il avait déjà chassé, en une vie d'hommes, trois dynasties, passa comme un coup de tonnerre, foudroyant, fracassant, renversant tout sur son passage. Les lambris, les glaces, les vases, les tentures, les tapis — cet or, ce luxe, cet éclat inaccoutumé pour ses yeux — tout cela lui paraissait en quelque sorte la royauté extérieure, réalisée, matérialisée en objets, en meubles et en décors. Il brisait l'idée dans ces choses. Il promena ainsi sa main sur ces magnificences accumulées, somptueuses insultes de ses misères. Tout fut broyé, déchiré, jeté aux vents par les fenêtres. Les secrétaires furent vidés, les livres, les papiers, les albums, les dessins et jusqu'aux lettres des princesses furent mis en pièces, semés sur les tapis et foulés aux pieds. Un homme du peuple sauta sur le trône, un drapeau rouge à la main, y essuya ses souliers ferrés couverts de boue, et proclama la république. Une décharge couvrit ses dernières paroles. Le buste en marbre de Louis-Philippe vola en éclats : la royauté venait d'être exécutée en effigie.

La dévastation fut méthodique, le peuple écrivait en quelque sorte sa pensée sur les murs à coups de crosses de fusil. Les portraits de la reine, de la duchesse d'Orléans et du prince de Joinville furent respectés, ceux des autres membres de la famille furent détruits. Dansla salle des maréchaux, la figure en pied du maréchal Soult fut déchirée ainsi que celle du maréchal Bugeaud. La figure du maréchal Grouchy reçut seulement un coup de baïonnette. Cette vengeance anonyme acquittait sans doute une parole de Sainte-Hélène.

Quand tout fut mutilé, détruit, pulvérisé, lancé par les fenêtres; quand la colère du peuple se fut pleinement exercée, assouvie, fatiguée sur cette demeure toute vivante encore de ses hôtes et toute pleine de leur présence; quand d'immenses bûchers allumés sur la place achevèrent de réduire en cendres ce qui avait échappé à la hache, au marteau ou au sabre, alors une main inconnue écrivit sur un des piliers des Tuileries : Hôtel des invalides civils.

Le gouvernement provisoire n'a fait que consacrer depuis cette inscription.

Le peuple ne voulut prendre aucune valeur, il respecta l'or, l'argenterie, les diamants. Des hommes déguenillés montaient la garde devant des millions. Quelques pillards seulement furent surpris la main dans les armoires; ils furent immédiatement fusillés sur les marches du perron.

Le vainqueur ne voulut pas laisser déshonorer sa victoire; il n'emporta des Tuileries qu'un fauteuil, il le promena en triomphe sur le boulevard et alla joyeusement le brûler au pied de la colonne de Juillet.

Ce fauteuil était le trône.

## CHAPITRE V.

---

### § XXX.

Au moment où le peuple entrait aux Tuileries par une porte, une jeune femme vêtue de noir en sortait par une autre porte; elle tenait un enfant par la main; un autre enfant la suivait dans les bras d'un officier. Le duc de Nemours l'accompagnait à cheval.

Cette femme en deuil était la duchesse d'Orléans; elle marchait rapidement comme pour gagner de vitesse la révolution. Au milieu du pont de la Concorde, le comte de Paris s'embarrassa dans les dentelles de la robe et tomba sur le trottoir; sa mère jeta un cri; l'enfant se releva, il ne s'était fait aucun

mal. Mais les événements donnaient raison à toutes les superstitions; les assistants durent y voir un présage.

Qu'allait tenter, en effet, la duchesse au palais Bourbon? Une conciliation en quelque sorte légale du peuple et de la royauté sur la tête d'un enfant? Mais trouverait-elle encore une chambre des députés?

A midi la chambre était réunie; elle était inquiète, tumultueuse, disséminée par groupes dans la salle des Pas-Perdus, l'oreille appliquée au moindre bruit du vent qui venait du dehors. Aucune nouvelle certaine. Qui était roi? qui était ministre? qui était commandant de la force armée? A midi on avait vu passer M. Odilon Barrot traîné en triomphe dans sa calèche devant la chambre des députés; à une heure on l'avait vu repasser encore devant la chambre, à pied, son chapeau à la main, à la tête d'un flot de peuple qui criait toujours: Vive Odilon Barrot! Mais ce ministre d'un entr'acte marchait affaissé sur lui-même et comme accablé sous le poids de son ovation.

Peu de minutes après, M. Thiers arrive à la chambre, nu-tête aussi, la figure bouleversée par l'émotion. Un groupe de députés l'arrête, l'entraîne, le presse de questions.

— Vous êtes ministre? lui crie-t-on.

M. Thiers écarte les deux bras, s'incline en secouant la tête et reste sur place sans trouver une parole. Puis élevant son chapeau qu'il tenait à la main, il s'écrie d'une voix éteinte: La marée monte, monte, monte..., traverse le groupe et disparaît.

On cherche de tous côtés M. Sauzet pour ouvrir la séance. M. Sauzet est absent. A midi et demi cependant il arrive et prend place au fauteuil.

Les députés entrent dans la salle des séances. Les centres paraissent frappés de stupeur. Les bancs des ministres sont vides. Les tribunes publiques, ordinairement encombrées de spectateurs, sont désertes.

Quelques députés de l'opposition cherchent du regard M. Barrot. Le nouveau pré-

sident du conseil est au ministère de l'intérieur, occupé à faire jouer le télégraphe pour annoncer à la France sa nomination.

La séance est ouverte. M. Laffitte monte le premier à la tribune.

« Messieurs, dit-il, je ne garderai pas long-
» temps la parole. Je m'adresse à tous, je prie
» tous les députés de faire taire les passions en
» ce moment. Je m'adresse à la droite, au cen-
» tre et à la gauche; c'est surtout des extrémi
» tés que j'espère recevoir quelque appui. Je
» propose à la chambre, vu les circonstances
» et sans entrer dans des explications inutiles,
» puisque vous les sentez tous, puisqu'elles
» sont présentes à tous les esprits, je propose
» à la chambre de se déclarer en permanence.
» Je crois que je n'ai pas besoin de donner de
» développements. »

Cette demande est votée par acclamation.

La séance demeure ensuite suspendue. Les députés se répandent en tumulte au pied de la tribune. Un officier monte au bureau et dit quelques mots à l'oreille du président.

M. Sauzet agite sa sonnette : « Messieurs, dit-il en se levant, je vous annonce l'arrivée de la duchesse d'Orléans. » Des huissiers apportent trois chaises et les placent au pied de la tribune. Mais la chaise du milieu est aussitôt enlevée et remplacée par un fauteuil, simulacre dérisoire de l'autre fauteuil qu'on brûlait, à ce moment-là, sur la place de la Bastille.

La porte de l'hémicycle s'ouvre en face du président. La duchesse d'Orléans s'avance, tenant le comte Paris d'une main et le duc de Chartres de l'autre. Son voile est relevé sur son chapeau. Sa figure est pâle. Des larmes brillent dans ses yeux, mais il est aisé de voir à son attitude courageuse, paisible et résignée, que la mère cherche à contenir les émotions de la femme. Le duc de Nemours est à ses côtés. Des généraux en uniforme, des officiers et des gardes nationaux lui servent d'escorte.

La duchesse descend tranquillement les gradins de la chambre, et vient s'asseoir dans le fauteuil au pied de la tribune. Les

deux enfants se mettent à côté d'elle sur les chaises; ils sont tous les deux vêtus de la même façon, en veste noire, avec une collerette plissée autour du cou. Leur regard enfantin exprime plus d'étonnement que d'inquiétude.

Le duc de Nemours se tient debout devant la duchesse d'Orléans. Il est en costume de lieutenant général, toutes ses décorations étalées sur sa poitrine. Sa figure est calme, elle respire la satisfaction intérieure d'un acte de dévouement.

Un profond silence règne dans l'assemblée. Une vague inquiétude se réfléchit sur toutes les physionomies, aucun député n'occupe la tribune. Cependant les minutes sont précieuses; chaque coup de balancier de la pendule emporte un lambeau de la monarchie.

M. Lacrosse se lève au milieu du bruit.

« Je demande, dit-il, que la parole soit don-

» née à M. Dupin, qui vient d'amener le comte
» de Paris dans la chambre. »

— « Je ne l'ai pas demandée! se récrie
» M. Dupin! »

— « N'importe! répondent plusieurs voix,
» parlez! »

M. Dupin monte à la tribune.

« Messieurs, dit-il, vous connaissez la si-
» tuation de la capitale, les manifestations
» qui ont eu lieu. Elles ont eu pour résultat
» l'abdication de S. M. Louis-Philippe, qui a
» déclaré en même temps qu'il déposait le pou-
» voir et qu'il le laissait à la libre transmis-
» sion sur la tête du comte de Paris avec la
» régence de madame la duchesse d'Orléans. »

De vives acclamations accueillent ces paroles. Les centres font retentir les cris de vive le roi! vive le comte de Paris! vive la régente!

« Messieurs, reprend M. Dupin, vos accla-
» mations, si précieuses pour le nouveau roi

» et pour madame la régente, ne sont pas les
» premières qui l'aient saluée; elle a traversé
» à pied les Tuileries et la place de la Con-
» corde, escortée par le peuple, par la garde
» nationale, exprimant ce vœu, comme il
» est au fond de son cœur, de n'administrer
» qu'avec le sentiment profond de l'intérêt
» public, du vœu national, de la gloire et
» de la prospérité de la France. »

M. Dupin descend de la tribune. Plusieurs voix y appellent M. Barrot.

M. Barrot est toujours absent.

« Je demande, reprend M. Dupin de sa
» place, en attendant l'acte d'abdication, qui
» nous sera remis probablement par M. Bar-
» rot, que la chambre fasse inscrire au pro-
» cès-verbal les acclamations qui ont accom-
» pagné ici et salué dans cette enceinte le
» comte de Paris comme roi de France et ma-
» dame la duchesse d'Orléans comme régente,
» sous la garantie du vœu national. »

M. Sauzet se lève.

« Messieurs, dit-il, il me semble que la chambre par ses acclamations unanimes....»

De vives protestations s'élèvent, à ces paroles. Plusieurs personnes étrangères, plusieurs gardes nationaux, la baïonnette au bout du fusil, forcent l'entrée des couloirs, repoussent les huissiers, et refluent jusqu'à l'escalier de la tribune. Les plus exaltés interpellent vivement le duc de Nemours. Le duc de Nemours leur répond avec sang-froid ; il ignore que ce sont les mouvements du cœur qui peuvent seuls entraîner les masses dans les révolutions.

M. Marie demande la parole au milieu du tumulte ; mais ne pouvant obtenir le silence, il se retire sur le derrière de la tribune.

M. Lamartine se lève de son banc, et dominant, le bruit de sa voix vibrante :

« Je demande, dit-il, à M. le président de
« suspendre la séance, par le double motif
« et du respect que nous inspirent, d'un côté
« la représentation nationale, et de l'autre la

» présence de l'auguste princesse qui est ici
» devant nous. »

—La chambre va suspendre sa séance, répond M. Sauzet, jusqu'à ce que madame la duchesse d'Orléans et le nouveau roi se soient retirés.

Le duc de Nemours et plusieurs députés s'approchent de la duchesse d'Orléans et l'invitent à se retirer. La princesse semble s'y refuser; elle sent, en effet, que si elle part, elle emporte avec elle la régence.

Le général Oudinot croit devoir suppléer à ce qu'il regarde comme une maladresse de M. Sauzet.

« Je réclame, dit-il, de la chambre un in-
» stant d'attention. On fait appel à tous les sen
» timents généreux. La princesse, on vous l'a
» dit, a traversé les Tuileries et la place de la
» Concorde, seule, à pied, avec ses enfants,
» aux acclamations publiques. Si elle désire se
» retirer, que les issues lui soient ouvertes,
» que nos respects l'entourent comme elle était

» entourée tout à l'heure des respects de la ville
» de Paris. Accompagnons-la où elle veut aller.
» Si elle demande à rester dans cette enceinte,
» qu'elle reste, et elle aura raison, car elle
» sera protégée par notre dévouement. »

— « La première mesure à prendre, répond
» M. Sauzet, c'est d'inviter toutes les per-
» sonnes étrangères à la chambre à sortir
» de l'enceinte. La chambre ne peut pas déli-
» bérer. Messieurs, par respect pour la
» chambre et pour la constitution, veuillez
» vous retirer. »

La duchesse d'Orléans cède aux nouvelles invitations qu'on lui adresse; précédée du duc de Nemours et suivie de ses deux enfants, elle monte les degrés de la salle par le couloir du centre qui conduit à la porte placée au-dessous de l'horloge. Arrivée aux derniers bancs du centre gauche, elle y prend place, toujours entourée du même cortége, au milieu des acclamations de la chambre tout entière. Les députés de l'extrême gauche restent impassibles à leurs places. Le nombre des gardes nationaux et des personnes étran-

gères à la chambre augmente à chaque instant dans les couloirs.

§ XXXI.

M. Odilon Barrot entre dans la salle. Un grand nombre de députés l'entourent et le poussent à la tribune.

Mais M. Marie l'occupe toujours, et les bras croisés sur sa poitrine, attend un moment de silence.

« Messieurs, dit-il, dans la situation où se
» trouve Paris, vous n'avez pas un moment
» à perdre pour prendre des mesures qui
» puissent avoir autorité sur la population.
» Depuis ce matin le mal a fait d'immenses
» progrès, et, si vous tardez encore à prendre
» des mesures par des délibérations inutiles,
» vous ne savez pas jusqu'à quel point le dés-
» ordre peut aller; il est donc urgent de pren-
» dre un parti. Quel parti prendre? On vient
» de proclamer la régence de madame la du-
» chesse d'Orléans; vous avez une loi qui a
» nommé le duc de Nemours régent; vous

» ne pouvez pas aujourd'hui faire une ré-
» gence ; il faut que vous obéissiez à la loi.
» Cependant il faut aviser ; il faut à la tête de
» la capitale comme à la tête de tout le
» royaume, d'abord un gouvernement impo-
» sant ; je demande qu'un gouvernement
» provisoire soit constitué. Quand ce gouver-
» nement aura été constitué, il avisera ; il
» pourra aviser, concurremment avec les
» chambres, et il aura autorité dans ce pays :
» ce parti pris à l'instant même, le faire con-
» naître dans Paris, c'est le seul moyen d'y
» rétablir la tranquillité : il ne faut pas en
» pareil moment perdre son temps en vains
» discours.

» Voici, messieurs, ma proposition : je de-
» mande que sur-le-champ un gouvernement
» provisoire soit organisé. »

Des bravos partis de la tribune des journalistes accueillent ce discours.

M Marie, au milieu de l'hésitation générale des esprits, avait porté d'une main ferme le premier coup à la régence.

Son exemple entraîne M. Crémieux.

« Dans un pareil moment, dit M. Crémieux, » il est impossible que tout le monde soit d'ac- » cord pour proclamer madame la duchesse » d'Orléans pour régente et M. le comte de » Paris pour roi : la population ne peut pas » accepter immédiatement cette proclama- » tion. En 1830 nous nous sommes fort hâtés, » et nous voici, en 1848, obligés de recommen- » cer. Nous ne voulons pas, messieurs, nous » hâter en 1848 ; nous voulons procéder ré- » gulièrement, légalement, fortement.

» Le gouvernement provisoire que vous » nommerez ne sera pas seulement chargé de » maintenir l'ordre, mais de nous apporter » ici des institutions qui protégent toutes les » parties de la population, ce qui lui avait » été promis et ce qu'il n'a pu trouver depuis » 1830.

» Quant à moi, je vous le déclare, j'ai le » plus profond respect pour madame la du- » chesse d'Orléans.

» Et j'ai conduit tout à l'heure, j'ai eu ce

» triste honneur, la famille royale jusqu'aux
» dernières voitures qui l'emportent dans son
» voyage : je n'ai pas manqué à ce devoir, et
» j'ajouterai que toutes les populations qui
» étaient répandues sur la route ont parfai-
» tement accueilli le malheureux roi et sa
» malheureuse famille. Mais maintenant,
» messieurs, la généralité de la population
» parisienne, la fidèle garde nationale ont
» manifesté leur opinion légale : eh bien! la
» proclamation qui vous est proposée en ce
» moment violerait la loi qui est déjà portée.

» Nommons un gouvernement provisoire;
» qu'il soit juste, ferme, vigoureux, ami
» du pays, auquel il puisse parler, pour lui
» faire comprendre que s'il a des droits que
» tous nous saurons lui donner, il a aussi des
» droits qu'il doit savoir remplir.

» Croyez-nous un peu, nous vous en sup-
» plions; nous sommes arrivés aujourd'hui à
» ce que devait nous donner la révolution de
» juillet : nous n'avons pas voulu le change-
» ment de quelques hommes; sachons profiter
» des événements, et ne laissons pas à nos fils

» le soin de renouveler cette révolution. Je » demande l'institution d'un gouvernement » provisoire, composé de cinq membres. »

Chaque instant qui s'écoule emporte un fleuron de plus de cette couronne aux trois quarts brisée, qu'une chambre impuissante cherche à retenir sur la tête d'un enfant; mais l'enfant, assis à côté de sa mère, regarde d'un air distrait cette scène étrange dont il ne comprend pas le terrible mystère.

M. Odilon Barrot paraît enfin à la tribune; sa pose est solennelle, sa voix sourde, son sourcil froncé; son éloquence naturellement tendue, semble avoir pris, sous le coup des événements, encore plus de tension.

« Jamais, dit-il, nous n'avons eu plus be- » soin de sang-froid et de prudence! Puissiez- » vous être tous unis dans un même senti- » ment, celui de sauver le pays du plus » détestable des fléaux, la guerre civile. Les » nations ne meurent pas, mais elles peuvent » s'affaiblir dans des dissensions intestines, » et jamais la France n'a eu plus besoin de

» toute sa grandeur et de toute sa force.

» Notre devoir est tout tracé. Il a heureu-
» sement cette simplicité qui saisit toute une
» nation ; il s'adresse à ce qu'elle a de plus gé-
» néreux et de plus intime, à son courage, à
» son honneur.

» La couronne de juillet repose sur la tête
» d'un enfant et d'une femme. »

De vives acclamations parties du centre, accueillent ces paroles. La duchesse d'Orléans se lève et salue l'assemblée; elle invite le comte de Paris à l'imiter.

L'enfant se lève et salue à son tour.

La duchesse tient à la main une feuille de papier; elle fait signe au président qu'elle veut parler.

— Laissez parler la duchesse, crient plusieurs voix.

— Continuez, M. Barrot, répondent d'autres députés.

La duchesse se rassied.

« C'est au nom de la liberté politique dans » notre pays, reprend M. Barrot, c'est au nom » des nécessités de l'ordre surtout, au nom » de notre union et de notre accord dans les » circonstances si difficiles, que je demande à » tout mon pays de se rallier autour de ses re- » présentants, de la révolution de juillet. » Plus il y a de grandeur et de générosité à » maintenir et à relever ainsi la pureté et » l'innocence, et plus mon pays s'y dévouera » avec courage. Quant à moi, je serai heureux » de consacrer mon existence, tout ce que » j'ai de facultés dans ce monde, à faire triom- » pher cette cause qui est celle de la vraie li- » berté dans mon pays.

» Est-ce que par hasard on prétendrait re- » mettre en question ce que nous avons dé- » cidé par la révolution de juillet? Messieurs, » la circonstance est difficile, j'en conviens, » mais il y a dans ce pays de tels éléments » de grandeur, de générosité et de bon sens, » que je suis convaincu qu'il suffit de leur » faire appel pour que la population de Paris

» se lève autour de cet étendard. Il y a là tous
» les moyens d'assurer toute la liberté à la-
» quelle ce pays a le droit de prétendre, de la
» concilier avec toutes les nécessités de l'or-
» dre qui lui sont si nécessaires, de rallier
» toutes les forces vives de ce pays et de tra-
» verser les grandes épreuves qui lui sont
» peut-être réservées. Ce devoir est simple,
» tracé par l'honneur, par les véritables in-
» térêts du pays. Si nous ne savons pas le
» remplir avec fermeté, persévérance, cou-
» rage, je ne sais quelles peuvent en être les
» conséquences! Mais soyez convaincus,
» comme je le disais en commençant, que ce-
» lui qui a le courage de prendre la responsa-
» bilité d'une guerre civile, au sein de notre
» noble France, celui-là est coupable au pre-
» mier chef, celui-là est criminel envers son
» pays et envers la liberté de la France et du
» monde entier. Quant à moi, messieurs, je
» ne puis prendre cette responsabilité; la ré-
» gence de la duchesse d'Orléans, un minis-
» tère pris dans les opinions les plus éprou-
» vées vont donner plus de gages à la liberté,
» et puisse un appel au pays, à l'opinion pu-
» blique, dans toute sa liberté, se prononcer

» alors, et se prononcer sans s'égarer jusqu'à
» des prétentions rivales de la guerre ci-
» vile !....

» Se prononcer au nom des intérêts du
» pays et de la vraie liberté, voilà, quant à
» moi, quel est mon avis, quelle est mon opi-
» nion. Je ne pourrais pas prendre la res-
» ponsabilité d'une autre situation. »

Ce discours fut le dernier acte politique de M. Odilon Barrot.

On dit qu'un jour, dans les mers des Indes, le grand navigateur Albuquerque fut surpris par la tempête; le navire était désemparé, aucune main ne pouvait tenir le gouvernail; l'équipage allait sombrer.

Un enfant dormait sur le pont, dans les bras de sa mère; Albuquerque le saisit, l'élève au ciel la face tournée vers les éclairs : — O Dieu, dit-il, protége-nous par l'innocence de cet enfant.

La prière fut écoutée : la lame s'apaisa, la

nue se déchira, et l'orage en désordre se replia derrière l'horizon.

M. Barrot voulait aussi élever un enfant dans ses bras pour apaiser une tempête. Mais l'orage des nations ne recule pas ainsi devant une prière; le flot bondit toujours, et vaisseau de la dynastie, femme, enfant et pilote, tout fut submergé.

La vie politique de M. Odilon Barrot semble se résumer dans cette courte seconde. Homme honnête, sentimental, irrésolu, toujours à égale distance de la république et de la monarchie, il régna une heure, le temps d'une halte, entre la monarchie et la république.

§ XXXII.

M. de Larochejaquelein succède à M. Odilon Barrot.

« Nul plus que moi ne respecte et ne sent
» profondément ce qu'il y a de beau dans
» certaines situations, je n'en suis pas à ma

» première épreuve! je répondrai à M. Bar-
» rot que je n'ai pas la folle prétention de ve-
» nir élever ici des prétentions contraires;
» non, mais je crois que M. Barrot n'a pas
» servi comme il aurait voulu les servir, les
» intérêts pour lesquels il est monté à cette
» tribune, en s'avançant autant qu'il l'a
» fait.

» Messieurs, il appartient peut-être bien à
» ceux qui, dans le passé, ont toujours servi
» les rois de parler maintenant du pays et de
» parler du peuple.

» Aujourd'hui vous n'êtes rien, plus rien! »

Les centres protestent énergiquement contre ces dernières paroles. Ils ne veulent pas être congédiés du même coup que la monarchie, ils lèvent les bras pour soutenir encore la voûte chancelante de l'édifice qui s'écroule sur leur tête.

M. de Larochejaquelein reprend :

« Quand je dis que vous n'êtes rien, je ne
» croyais pas soulever tant d'orages. Ce n'est

» pas moi, député, qui vous dirai que la
» chambre des députés n'existe plus comme
» chambre. Je dis qu'elle n'existe plus
» comme.....

Les derniers mots de l'orateur expirent au milieu d'un nouveau tumulte.

Une bande de peuple pénètre dans la chambre. Elle est composée d'ouvriers, d'étudiants, d'élèves de l'école polytechnique, et précédée de drapeaux tricolores en soie, dont les plis lustrés n'ont jamais flotté au soleil. Un homme en costume de colonel, qu'on assure être M. Dumoulin, ancien aide-de-camp de l'empereur, saisit un de ces drapeaux et en pose la hampe sur la tribune, au pied de laquelle un vieillard est venu pacifiquement, le sabre à la main, se mettre de planton.

Cette invasion de la chambre, par des hommes en armes, se consomme avec une régularité toute militaire, sans désordre, sans violence, sans menace. Leurs rôles, leurs postes, leurs mouvements semblent distribués. Seulement derrière eux, un garçon bou-

cher, un coutelas à la main, son tablier taché de sang, s'est glissé jusqu'au banc des ministres.

A la vue de cette irruption, les députés du centre se lèvent précipitamment de leurs banquettes, et refluent sur les gradins supérieurs de la chambre.

La duchesse d'Orléans reste assise, le duc de Nemours prend tranquillement des notes à ses côtés.

Du haut de la tribune des journalistes, M. Marrast regardait attentivement cette scène. Il ne pouvait comprendre l'attitude de ces combattants qui forcent l'entrée des couloirs, sans cris, sans colère, sans traces de poudre sur la main, sur la chemise ou sur la figure. Que viennent faire ces hommes? que veulent-ils? ces drapeaux élégants ne sont pas à coup sûr les drapeaux des barricades? Le mystère s'éclaircit. Ces hommes viennent proclamer la régence. Ils ont été introduits par le général d'Houdetot.

— C'est le faux peuple, dit froidement M. Marrast, je vais chercher le vrai peuple.

Et il descend.

M. Ledru-Rollin s'élance à la tribune, et du geste écarte le colonel Dumoulin.

« Au nom du peuple, partout en armes, dit-» il, maître de Paris, quoi qu'on fasse, je » viens protester contre l'espèce de gouver-» nement qu'on est venu proposer à cette » tribune. Je ne fais pas comme vous une » chose nouvelle, car, en 1842, lors de la dis-» cussion de la loi de régence, seul dans cette » enceinte, j'ai déclaré qu'elle ne pouvait » point être faite sans un appel au pays.

» On vient tout à l'heure de vous parler de » la glorieuse révolution de 1789. Prenons » bien garde que les hommes qui en parlent » ainsi n'en connaissent pas le véritable es-» prit, et ne veuillent pas surtout en respec-» ter la constitution.

» En 1791, dans le texte même de la con-» stitution, on a déclaré que l'assemblée con-

» stituante, l'assemblée constituante, com-
» prenez-le bien, avec des pouvoirs spéciaux,
» n'avait pas le droit de faire une loi de ré-
» gence, et qu'il fallait un appel au pays pour
» la faire.

» Or, Messieurs, depuis deux jours nous
» nous battons pour le droit. Eh bien! si vous
» résistez et si vous prétendez qu'un gouver-
» nement par acclamation, un gouvernement
» éphémère qu'emporte la colère révolution-
» naire, si vous prétendez que ce gouverne-
» ment existe, nous nous battrons encore au
» nom de la constitution de 1791 qui plane
» sur le pays, qui plane sur notre his-
» toire, et qui veut qu'il y ait un appel
» fait à la nation pour qu'une régence soit
» possible.

» Pas de régence possible, ainsi qu'on vient
» d'essayer de l'implanter d'une façon que je
» dirais véritablement singulière et usurpa-
» trice.

» Comment, tout à coup, sans nous laisser
» délibérer, vous-même majorité, venir bri-

» ser la loi que vous avez faite contre nos » efforts en 1842! Vous ne le voudriez pas. » C'est un expédient qui n'a pas de racines » dans le pays.

» Au nom même du droit que, dans les » révolutions même, il faut savoir respecter, » car on n'est fort que par le droit, je pro- » teste, au nom du peuple, contre votre » nouvelle usurpation.

» Vous avez parlé d'ordre, d'effusion de » sang. Ah! l'effusion de sang nous touche, » car nous l'avons vu d'aussi près que per- » sonne. Trois mille hommes sont morts. »

Au moment où M. Ledru-Rollin prononce ces paroles, le garçon boucher, debout au banc des ministres, s'élance sur des banquettes en levant le bras vers la duchesse; les députés lui ferment le passage et le rejettent dans l'hémicycle.

M. Ledru-Rollin reprend :

« Eh bien! nous vous déclarons encore

» ceci : l'effusion de sang ne peut cesser que
» quand les principes et le droit seront satis-
» faits, et ceux-là qui viennent de se battre,
» se battront ce soir, si l'on méconnaît leurs
» droits.

» Au nom de ce peuple, qui est tout, je
» vous demande quelle espèce de garanties
» votre gouvernement qu'on intronisait,
» qu'on essayait d'introniser tout à l'heure,
» quelles garanties il nous donne? »

M. Berryer interrompt l'orateur.

— Pressez la question, dit-il, concluez, un gouvernement provisoire !

« Messieurs, répond M. Ledru-Rollin, en
» parlant ainsi au nom du peuple, j'ai la pré-
» tention, je le répète, de rester dans le droit,
» et j'invoque deux souvenirs.

» En 1815, Napoléon a voulu abdiquer en
» faveur du roi de Rome; le pays était debout,
» le pays s'y est refusé. En 1830, Charles X a

» voulu abdiquer pour son petit-fils ; le pays
» était debout, le pays s'y est refusé.

— Concluez-donc, nous connaissons l'histoire, répète M. Berryer.

« Aujourd'hui, répond M. Ledru-Rollin,
» le pays est debout, et vous ne pouvez rien
» faire sans le consulter. Je demande donc,
» pour me résumer, un gouvernement provi-
» soire, non pas nommé par la chambre, mais
» par le peuple ; un gouvernement provisoire
» et un appel immédiat à une convention qui
» régularise les droits du peuple. »

La gradation qui éclatait dans les événements du dehors venait se reproduire dans cette séance. On y avait d'abord proclamé la régence, puis la nécessité d'un gouvernement provisoire nommé par la chambre, et empruntant de cette nomination je ne sais quel vague reflet de légalité; et maintenant M. Ledru-Rollin venait demander de la tribune de la chambre, non pas à cette chambre même, mais au peuple qui en battait les portes, d'acclamer sur les ruines des anciens

pouvoirs, le pouvoir nouveau de la révolution.

Le moment était solennel ; toutes les consciences appelaient intérieurement un de ces esprits inspirés qui se lèvent du milieu de la tempête, marqués du doigt de Dieu, et qui, par leur parole, leur attitude, leur décisions, emportent les dernières irrésolutions des assemblées.

§ XXXIII.

Lamartine paraît à la tribune, les applaudissements éclatent de tous les côtés.

«Messieurs, dit-il, je partage aussi profondément que qui que ce soit parmi vous,
» le double sentiment qui a agité tout à
» l'heure cette enceinte en voyant un des
» spectacles les plus touchants que puissent
» présenter les annales humaines, celui d'une
» princesse auguste se défendant avec son
» fils innocent, et venant se jeter du milieu
» d'un palais désert au milieu de la représen-
» tation du peuple. »

L'orateur est interrompu.

« Je demande à répéter ma phrase, et je
» prie d'attendre celle qui va la suivre. Je
» disais, Messieurs, que j'avais partagé aussi
» profondément que qui que ce soit dans cette
» enceinte le double sentiment qui l'avait
» agitée tout à l'heure. Et ici je ne fais aucune
» distinction, car le moment n'en veut pas,
» entre la représentation nationale et la re-
» présentation des citoyens de tout le peuple,
» et de plus c'est le moment de l'égalité, et
» cette égalité ne servira, j'en suis sûr, qu'à
» faire reconnaitre la hiérarchie de la mis-
» sion que des hommes spéciaux ont reçue de
» leur pays, pour donner non pas l'apaise-
» ment, mais le premier signal du rétablis-
» sement de la concorde et de la paix pu-
» blique.

» Mais, Messieurs, si je partage cette émo-
» tion, qu'inspire ce spectacle attendrissant
» des plus grandes catastrophes humaines,
» si je partage le respect qui vous anime tous
» à quelque opinion que vous apparteniez
» dans cette enceinte, je n'ai pas partagé

» moins vivement le respect pour ce peuple » glorieux qui combat, depuis trois jours, » pour renverser un gouvernement perfide, et » pour rétablir sur une base désormais iné» branlable l'empire de l'ordre et l'empire de » la liberté.

» Mais, Messieurs, je ne me fais pas l'il» lusion qu'on se faisait tout à l'heure à cette » tribune; je ne me figure pas qu'une accla» mation spontanée arrachée à une émotion » et à un sentiment publics puisse constituer » un droit solide et inébranlable et un gou» vernement de 35 millions d'hommes.

» Je sais que ce qu'une acclamation pro» clame, une autre acclamation peut l'em» porter, et, quel que soit le gouvernement » qu'il plaise à la sagesse et aux intérêts de » ce pays de se donner, dans la crise où nous » sommes, il importe au peuple, à toutes les » classes de la population, à ceux qui ont » versé quelques gouttes de leur sang dans » cette lutte, de cimenter un gouvernement » populaire, solide, inébranlable enfin.

» Eh bien! Messieurs, comment le faire? » Comment le trouver parmi ces éléments flot- » tants, dans cette tempête où nous sommes » tous emportés, et où une vague vient sur- » monter à l'instant même la vague qui vous » a emportés jusque dans cette enceinte? » Comment trouver cette base inébranlable? » En descendant dans le fond même du pays, » en allant extraire pour ainsi dire ce grand » mystère du droit national, d'où sort tout » ordre, toute vérité, toute liberté; c'est pour » cela que loin d'avoir recours à ces subter- » fuges, à ces surprises, à ces émotions dont » un pays, vous le voyez, se repent tôt ou » tard, lorsque les fictions viennent à s'éva- » nouir, en ne laissant rien de solide, de per- » manent, de véritablement populaire, et » d'inébranlable sous les pas du pays; c'est » pour cela que je viens appuyer de toutes » mes forces la double demande que j'aurais » faite le premier à cette tribune, si on m'y » avait laissé monter au commencement de » la séance, la demande d'abord d'un gou- » vernement, je le reconnais, de nécessité, » d'ordre public, de circonstance, d'un gou- » vernement qui étanche le sang qui coule,

» d'un gouvernement qui arrête la guerre ci-
» vile entre les citoyens.... »

Le vieillard à longue barbe qui se tient debout remet son sabre dans le fourreau, en disant : bravo !

M. de Lamartine reprend :

« D'un gouvernement qui suspende ce
» malentendu terrible qui existe depuis plu-
» sieurs années entre les différentes classes
» de citoyens, et qui, en nous empêchant de
» nous reconnaître pour un seul peuple, nous
» empêche de nous aimer et de nous em-
» brasser.

» Je demande donc que l'on constitue à
» l'instant, du droit de la paix publique, du
» droit du sang qui coule, du droit du peuple
» qui peut être affamé du glorieux travail qu'il
» accomplit depuis trois jours, je demande
» que l'on constitue un gouvernement pro-
» visoire..... un gouvernement qui ne pré-
» juge rien, ni de nos ressentiments, ni de
» nos sympathies, ni de nos colères, sur le

» gouvernement définitif qu'il plaira au pays
» de se donner quand il aura été consulté.
» (C'est cela ! c'est cela !) Je demande donc un
» gouvernement provisoire. »

— Les noms des membres du gouvernement provisoire ! crie-t-on de toutes parts.

Plusieurs personnes présentent une liste à M. de Lamartine.

M. de Lamartine fait un geste de la main.

« Attendez ! Ce gouvernement provisoire
» aura pour mission, selon moi, pour pre-
» mière et grande mission, d'établir la trêve
» indispensable et la paix publique entre les
» citoyens; deuxièmement, préparer à l'in-
» stant les mesures nécessaires pour convo-
» quer le pays tout entier et pour le consulter,
» pour consulter la garde nationale tout en-
» tière, le pays tout entier, tout ce qui porte
» dans son titre d'homme, les droits du ci-
» toyen.

» Un dernier mot :

» Les pouvoirs qui se sont succédé depuis » cinquante..... »

M. de Lamartine n'a pas le temps d'achever sa phrase; une salve de coups de fusil éclate dans les corridors; les portes tombent à coups de crosse, et les combattants armés, conduits par M. Marrast, se précipitent dans les tribunes qui font face à la tribune des journalistes : ils arrivent enivrés de l'odeur de la poudre et de l'ardeur du combat. Quelques-uns tiennent à la main des shakos, des souliers sanglants arrachés aux cadavres des municipaux qu'ils ont tués. Le premier aspect de la chambre leur donne le vertige. Ils croyaient entrer de plain pied dans une salle, et ils plongent du regard dans ce gouffre circulaire qui forme l'intérieur de la chambre des députés.

Un d'eux se penche sur la rampe et ajuste le président. Un autre homme placé derrière lui relève aussitôt le canon du fusil.

M. Sauzet se dérobe sous son bureau. Les députés des centres quittent leurs banquettes;

un seul reste courageusement assis à sa place, c'est M. Emmanuel Lascases. On entoure la duchesse d'Orléans, on l'emmène, on la pousse vers la porte.

L'homme penché sur la rampe voyant reluire, au milieu du groupe de l'escorte, les épaulettes du duc de Nemours, ajuste de nouveau dans cette direction.

L'arme est encore relevée.

La duchesse d'Orléans est entraînée dans le couloir, au milieu d'un flux et d'un reflux du peuple armé qui tourbillonne en sens contraire; elle est jetée par un choc d'une irrésistible impulsion sur la porte vitrée de la salle des Pas-Perdus, passe au travers, et va, portée par la même vague, tomber suffoquée, à moitié évanouie, auprès de la porte qui conduit dans le jardin de la présidence.

On lui ouvre précipitamment cette porte. On lui jette le comte de Paris, et on referme l'espagnolette.

Le comte de Chartres est resté étendu dans le couloir, sous les pieds de la multitude. Un huissier le relève et l'emmène dans son logement.

Le duc de Nemours s'est réfugié dans un bureau de la chambre, il y passe la nuit, et le lendemain il se retire en uniforme de garde national.

§ XXXIV.

La séance de la chambre des députés était levée; mais le peuple, un certain nombre de gardes nationaux et de députés restent dans la salle.

M. Dupont (de l'Eure) monte au fauteuil, et au milieu d'interpellations, de cris, de murmures qui partent de tous les côtés, se croisent, se répondent, se repoussent, il proclame les noms des membres du gouvernement provisoire. Ces noms sont votés d'acclamation.

Ce sont : MM. Dupont (de l'Eure), Arago,

Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux.

Quand ces noms sont votés, une voix crie :

— Il faut conduire le gouvernement provisoire à l'hôtel de ville. Nous voulons un gouvernement sage, modéré; pas de sang; pas de réactions.

— A l'hôtel de ville, répond une autre voix, Lamartine en tête.

M. Lamartine sort de la chambre accompagné d'un grand nombre de citoyens.

Un jeune homme monte sur le marbre de la tribune en brandissant une arme, et crie : *« Partons pour l'hôtel de ville! »*

— Plus de liste civile! répond une seconde voix.

Un autre jeune homme montre du doigt le tableau qui représente le serment de Louis-Philippe à la charte.

Un autre, armé d'un fusil double, qui se trouve dans l'hémicycle, s'écrie : *Attendez ! je vais tirer sur Louis-Philippe*. Au même instant un coup de feu éclate : la balle a frappé le portrait droit au cœur, au milieu du grand cordon.

Un autre ouvrier s'élance immédiatement à la tribune, et prononce ces mots :

— Respect aux monuments! respect aux propriétés! Pourquoi détruire? pourquoi tirer des coups de fusil sur ces tableaux? Nous avons montré qu'il ne faut pas mal mener le peuple; montrons maintenant que le peuple sait respecter les monuments et honorer sa victoire!

Ces paroles, prononcées avec énergie et une véritable éloquence, sont couvertes d'applaudissements.

On s'empresse autour de cet ouvrier, et on lui demande son nom. Il déclare se nommer Théodore Six, ouvrier tapissier.

## § XXXV.

Le nouveau gouvernement s'était mis en marche pour l'hôtel de ville.

On raconte qu'à l'instant où la chambre des députés discutait la question de la régence, une jeune fille parut devant le palais Bourbon, à cheval, tenant à la main un drapeau rouge, où était écrit : *Vive la République !*

C'était en effet ce nom de république jusqu'alors sous-entendu et apporté par la Jeanne d'Arc inconnue du peuple, que le gouvernement provisoire allait proclamer au palais de toutes les révolutions. Le gouvernement suivait les quais à pied, en tête du peuple qui lui faisait escorte. Lorsque le cortége fut arrivé devant la caserne du quai d'Orsay, où le régiment de dragons venait de se retirer, un sourd frémissement passa sur la foule armée, dont la fibre irritée palpitait encore des émotions du combat.

Lamartine s'arrêta. Il se fit ouvrir la porte

de la caserne et apporter une bouteille.

Un dragon lui versa un verre de vin, Lamartine y trempa les lèvres, et levant le verre au-dessus de sa tête, il s'écria :

— Amis, voici le banquet.

Et peuple et soldats fraternisèrent dans cette pensée de banquet qui avait amené et qui maintenant inaugurait la révolution.

Après cette communion en plein air, le gouvernement provisoire continua sa route; le peuple était déjà maître de l'hôtel de ville, et avait traîné devant la grille quatre pièces de canon. La place était fermée par de fortes barricades et parsemée de cadavres de chevaux. La foule compacte et houleuse bouillonnait dans cet espace resserré, brisait sur le perron de l'hôtel de ville, et s'engouffrait avec des cris confus par la grande porte d'entrée. Dans la première cour intérieure, des chevaux enlevés à la cavalerie, encore sellés et bridés, mais effarés et libres, hennissaient et se cabraient aux détonations des armes

que les combattants déchargeaient, sous les voûtes des galeries.

Le gouvernement traversa gravement cette mer agitée, mais lorsqu'il eut pénétré sous le péristyle, il dut s'arrêter. Un spectacle formidable et imposant se déroulait devant ses regards : il y avait à droite et à gauche, sur la double rampe qui conduit au premier étage, plusieurs gradins de peuple armé, amoncelé, échelonné, inquiet, fiévreux, tumultueux, agité d'un double mouvement en sens inverse par le courant qui montait et le contre-courant qui descendait. Il essaya de refouler cette masse suspendue au-dessus de sa tête, et porté en quelque sorte sur un pavois confus et entrechoqué de piques, de lances et de baïonnettes, il parvint jusqu'à une des grandes salles de l'hôtel de ville.

La foule y était déjà entassée, et, frémissante d'émotions diverses, elle s'occupait à nommer aussi un gouvernement provisoire. Des orateurs improvisés, montés sur une table, le pistolet à la main, lançaient des noms à la multitude, et la multitude les recevait,

les ballottait et les rejetait dans son perpétuel mouvement de fluctuation.

Quatre gouvernements provisoires se constituaient à la même heure dans Paris. Le premier à la chambre des députés ; nous le connaissons. Le second dans les bureaux du *National*. Là une portion du parti républicain, réunie sous la présidence de M. Sarrans, jetait par la fenêtre, les noms à la multitude. Chaque nomination était précédée d'un roulement de tambour, et le peuple acclamait.

Une autre portion des combattants, réunie à l'hôtel de ville, élisait un troisième pouvoir, et l'armée des sectionnaires des droits de l'homme organisait une sorte de commune à la préfecture de police.

Ces quatre gouvernements nommés à la même heure, vinrent se heurter à l'hôtel de ville, et, après quelques instants de tournoiement, de lutte et d'hésitation, se confondre en un seul gouvernement.

Il fallut voter de nouveau les noms, peser

et balancer les titres de patriotisme, de sorte que le gouvernement provisoire déjà nommé à la chambre des députés, passé à ce second crible d'une élection qui se trouvait ainsi d'esprit, de cœur et de fait, presque entièrement renouvelée, personnifiait véritablement l'opinion armée de la révolution.

Ces fractions diverses qui étaient venues s'incorporer l'une à l'autre, représentaient d'ailleurs en réalité toutes les nuances, toutes les tendances, toutes les traditions, tous les désintéressements, toutes les forces vives de la République.

Il se composait des membres que voici :

Dupont de l'Eure, président, le doyen du patriotisme en France, qui portait sur sa tête blanchie et inclinée vers sa poitrine quatre-vingts années de vertus.

Lamartine, qui, par une prodigalité unique de la Providence, devait emporter dans l'immensité de sa gloire quatre génies à la fois,

celui de poëte, d'historien, d'orateur et d'homme d'État; étoile aux quatre rayons.

Arago, qui, plein d'années, couvert d'applaudissements et d'illustration, venait mettre la couronne de son nom sur le front de la jeune République.

Marie, caractère intègre, intelligence antique par le stoïcisme de ses convictions et la fermeté de son éloquence; homme des plus hautes pensées et des plus grands dévouements.

Crémieux, parole ardente, facile, incisive, qui enlève les cœurs et domine les tumultes.

Ledru-Rollin, poitrine de tribun, toute vibrante de sourdes tempêtes, qui enferme en elle tous les frémissements d'une révolution.

Armand Marrast, qui recouvre des richesses les plus éblouissantes de l'improvisation écrite, le génie de la politique et la science de l'économie.

Garnier-Pagès, qui, sous ses longs cheveux, sa figure pâle, douce et souffrante, abrite la droiture de la pensée et l'énergie de la résolution.

Louis Blanc, historien et philosophe de la République, qui met l'idée au service d'un sentiment, et qui, par ses travaux de socialisme, était naturellement amené à prendre place dans une révolution chargée de traduire en institutions sociales les principes de l'Évangile.

Albert, ouvrier, qui, par ses écrits entre deux coups de lime, a montré quels trésors de bon sens, d'amour et d'idées, dorment sous toutes les couches de la société.

Flocon, qui, comme Ulric de Hutten, combattait le grand combat de la parole, de la plume à la fois et de l'épée, journaliste et soldat, qui parle du haut de la barricade.

Après leur lente et laborieuse fusion, les membres du gouvernement provisoire voulurent se retirer à l'écart pour se constituer,

délibérer, aviser à la défense de Paris dans le cas d'un retour d'offensive de la part de la monarchie.

Mais à deux pas de la salle, où dix hommes, suscités du fond de l'événement par la Providence même du peuple, et unis d'actes, d'instinct, de cœur, venaient s'offrir en immolation au salut de la patrie, pour régulariser, organiser, consolider la victoire, un millier d'hommes inquiets sur un pouvoir qu'ils n'avaient pas nommé, ni approuvé ou reconnu, s'étaient emparés d'une des plus vastes salles de l'hôtel de ville, et à côté du gouvernement qui fonctionnait déjà, agitaient la nomination d'un nouveau gouvernement. On eût dit que chaque flot qui expirait à l'hôtel de ville venait y vomir une nouvelle élection. C'était la révolution indéfiniment prolongée : la dictature emportée sans cesse par une autre dictature.

M. Lamartine s'offrit pour conjurer le danger ; il entra dans cette salle volcanisée et travaillée de mille passions, et porté à bras d'hommes, il put enfin dominer cette scène de tumulte.

Il planait sur une multitude convulsive et mugissante, bizarrement entremêlée de drapeaux rouges et de torches,—sombre cratère d'où les imprécations montaient avec des flots de fumée : des lampes brûlaient sous les pieds de l'orateur et l'enveloppaient tout entier comme d'une vaste auréole.

Il attendit longtemps le silence.

Il put enfin parler, et dans un discours qui ne dura pas moins d'une demi-heure, il mania la foule, la calma, et la laissant ensuite derrière lui murmurante et endormie, il rentra dans la salle du gouvernement reporté en triomphe sur les bras des combattants.

Mais la salle est envahie par ce peuple, toujours fébrile, toujours défiant, qui semble vouloir assister aux délibérations.

Le gouvernement lève la séance, et chassé de corridor en corridor, il monte au second étage, dans une pièce obscure, étroite, reléguée au bout d'un couloir. Il est encore poursuivi, mais préservé de l'envahissement par

une antichambre, où deux portes s'ouvrant en sens contraire, ne permettent plus à la multitude engagée, accumulée et emprisonnée, de reculer ni d'avancer. Alors le gouvernement, gardé par cette colonne de peuple qui pèse sur la porte de tout son poids et la maintient fermée, peut s'asseoir autour d'une humble table et prendre possession de sa souveraineté.

Il frappe alors successivement et coup sur coup les premiers décrets de la République.

La nuit est avancée, l'agitation diminue; l'hôtel de ville s'apaise : on y entend plus distinctement le bruit des patrouilles, la voix des sentinelles, la chute des crosses de fusils sur les planchers. Les premières heures de la République, jusqu'alors étouffées par la voix de l'insurrection, sonnent dans un demi-silence. Un siècle avait marché dans un tour de cadran.

Pendant ce temps, dix dictateurs, investis de la dictature du dévouement et du patriotisme, jetaient sur le papier, du haut d'une

mansarde, la parole de la révolution. Depuis le matin ils n'avaient encore pris aucune nourriture. Un homme du peuple leur apporta par le guichet d'une porte de derrière un seau d'eau et un pain de munition. Un sucrier brisé leur servit de coupe; et les dix burent à la ronde. Pendant que la foule, maîtresse des Tuileries, s'asseyait aux tables et vidait les vins de la royauté, son gouvernement inaugurait la révolution du peuple dans cette Pâque nocturne, en rompant le pain et en buvant l'eau du peuple.

Les dix se remirent ensuite au travail, et travaillèrent jusqu'au matin. Lorsqu'un d'eux se trouvait trop accablé par les fatigues de la journée, il allait s'étendre quelques instants sur le parquet, et revenait reprendre la délibération.

Le lendemain quelqu'un s'étant approché de Lamartine lui demanda : Que faites-vous?

— Nous remuons le monde, répondit Lamartine.

## § XXXVI.

Le lendemain, c'était la victoire, mais l'inquiétude dans la victoire. Les nerfs du peuple étaient toujours ébranlés de cette vaste commotion. Les armes n'étaient pas posées. Vincennes était occupé. Les barricades étaient encore debout et gardées. Quelques-unes même avec du canon. Le drapeau rouge flottait sur ces remparts improvisés de l'insurrection. La foule allait et venait, le long des quais, avec une agitation fébrile, qui s'évaporait en chants patriotiques et en coups de fusil. La ville tout entière petillait du bruit des armes que des combattants déchargeaient de tous les côtés; une perpétuelle odeur de poudre flottait dans l'atmosphère, qui-vive irréfléchi sans doute, mais qui pouvait avoir encore son utilité. Toutes ces détonations couvraient Paris d'un nuage de fumée, et donnaient à cette matinée de vendredi, triste et sombre en elle-même, une physionomie plus triste et plus sombre encore.

Des groupes nombreux parcouraient les

rues. Ils se faisaient ouvrir les maisons et livrer des armes et se retiraient en écrivant à la craie sur la porte : *armes prêtées.*

De temps à autres des brancards passaient escortés par des hommes qui criaient d'une voix grave :

— Honneur aux blessés !

et tous les chapeaux tombaient devant l'héroïque martyr de la liberté.

Cependant toute cette agitation, toute cette inquiétude, toute cette fièvre de défiance, de nouvelles et de contre-nouvelles, toute cette secousse d'hommes, de choses et d'événements étaient venues se répercuter de bonne heure, sur la place de l'Hôtel-de-Ville; les mots sourds de trahison y étaient déjà murmurés. Le gouvernement provisoire n'avait voulu accepter la république que sous la réserve des droits de la France, qui devait être appelée comme Paris et avec Paris à proclamer la forme de son gouvernement. Quelques hommes, la tête embrasée du feu

de la révolution, ne considéraient cet appel au peuple que comme un ajournement, et l'ajournement comme l'abandon de la république. Les soupçons à voix basse éclatent en cris contre le gouvernement. Le peuple force les consignes, se précipite dans les escaliers et vient heurter la porte des délibérations. Deux membres seulement étaient présents : Marie et Lamartine; les autres avaient cédé aux fatigues de l'insomnie.

Lamartine se dévoue à la colère de l'émeute. Il ouvre la porte. Une explosion de cris, de murmures, de trépignements accueille son apparition.

Il se croise les bras sur la poitrine et regarde, sans pâlir, le flot de peuple, de sabres et de baïonnettes.

« Eh quoi ! citoyens, leur dit-il, si on
» vous avait dit, il y a trois jours, que vous
» auriez renversé le trône, détruit l'oligar-
» chie, obtenu le suffrage universel au nom
» du titre d'homme, conquis tous les droits du
» citoyen, fondé enfin la République! Cette

» république, le rêve lointain de ceux même
» qui sentaient son nom caché dans les der-
» niers replis de leur conscience comme un
» crime! Et quelle république? Non plus une
» république comme celle de la Grèce ou de
» Rome, renfermant des aristocrates et des
» plébéiens, des maîtres et des esclaves! Non
» pas une république comme les républiques
» aristocratiques des temps modernes ren-
» fermant des citoyens et des prolétaires,
» des grands et des petits devant la loi, un
» peuple et un patriciat! mais une république
» égalitaire où il n'y a plus ni aristocratie,
» ni oligarchie, ni grands, ni petits, ni pa-
» triciens, ni plébéiens, ni maîtres, ni ilotes
» devant la loi; où il n'y a qu'un seul peuple
» composé de l'universalité des citoyens et
» où le droit et le pouvoir public ne se com-
» posent que du droit et du vote de chaque
» individu dont la nation se compose, venant
» se résumer en un seul pouvoir collectif ap-
» pelé le gouvernement de la république et
» retournant en lois, en institutions popu-
» laires, en bienfaits à ce peuple d'où il est
» émané?

» Si l'on vous avait dit tout cela il y a trois » jours, vous auriez refusé de le croire! Vous » auriez dit : Trois jours, il faut trois siècles » pour accomplir une œuvre pareille au pro- » fit de l'humanité (acclamations).

» Eh bien! ce que vous auriez déclaré im- » possible est accompli! Voilà notre œuvre » au milieu de ce tumulte, de ces armes, de » ces cadavres de vos martyrs, et vous mur- » murez contre Dieu et contre nous? »

— « Non, non s'écrièrent plusieurs voix. »

— « Ah! vous seriez indignes de ces dons du » Ciel, répond Lamartine, si vous ne saviez » pas les contempler et les reconnaître!

» Que vous demandons-nous pour achever » notre œuvre? Sont-ce des années? non; » des mois? non; des semaines? non; des » jours seulement! Encore deux ou trois » jours et votre victoire sera écrite, acceptée, » assurée, organisée, de manière à ce qu'au- » cune tyrannie, excepté la tyrannie de vos » propres impatiences, ne puisse l'arracher

» de vos mains! Et vous nous refuseriez ces » jours! ces heures! ce calme! ces minutes! » Et vous étoufferiez la république née de » votre sang dans son berceau!

» — Non, non, non, s'écrièrent de nouveau » cent voix, confiance, confiance. Allons » éclairer et rassurer nos frères! Vive le gou- » vernement provisoire! vive la république! » vive Lamartine! »

A ces mots un blessé tombe évanoui aux pieds de l'orateur; la foule se baisse pour le relever; le banc sur lequel M. de Lamartine parlait s'écroule, il est soutenu par les bras de deux blessés. La foule s'ébranle et entraîne par son reflux, dans les salles et sur les escaliers, l'innombrable armée du peuple. Le gouvernement provisoire délivré rentre en séance et continue de signer ses décrets.

Un moment après les portes sont enfoncées de nouveau par une nouvelle colonne de peuple qui demande l'ordre d'aller à Vincennes prendre les quatre-vingt mille fusils et d'arborer le drapeau rouge.

Ce sont les combattants de la veille, couverts de la boue des barricades. Quelques-uns sont blessés, plusieurs ont dépecé des chevaux tués sur la place et en portent les lambeaux au bout de leurs baïonnettes.

A leurs pieds, dans la salle du trône, deux rangées de cadavres gisent sur une litière de paille. Ce spectacle semble surexciter la colère des assaillants.

Lamartine tente un dernier effort pour les arrêter et les repousser; mais à peine a-t-il paru qu'un sourd cliquetis d'armes bat les murailles, les sabres sont levés sur sa tête, un jeune homme lui pose un pistolet sur la figure.

Lamartine demeure impassible; son attitude commande le silence.

« Citoyens, s'écrie-t-il, je vous ai parlé en
» citoyen tout à l'heure, eh bien! maintenant
» écoutez en moi votre ministre des affaires
» étrangères. Si vous m'enlevez le drapeau
» tricolore, sachez-le bien, vous m'enlevez la

» moitié de la force extérieure de la France!
» car l'Europe ne connaît que le drapeau de
» ses défaites et de nos victoires, dans le dra-
» peau de la république et de l'empire. En
» voyant le drapeau rouge elle ne croira voir
» que le drapeau d'un parti! C'est le drapeau
» de la France, c'est le drapeau de nos armées
» victorieuses, c'est le drapeau de nos triom-
» phes qu'il faut relever devant l'Europe. La
» France et le drapeau tricolore c'est une
» même pensée, un même prestige, une
» même terreur, au besoin, pour nos en-
» nemis!

» Songez combien de sang il vous faudrait
» pour faire la renommée d'un autre dra-
» peau!

» Le drapeau rouge, d'ailleurs, je ne l'a
» dopterai jamais, et je vais vous dire, dans
» un seul mot, pourquoi je m'y oppose de
» toutes les forces de mon patriotisme : c'est
» que le drapeau tricolore, citoyens, a fait
» le tour du monde avec la république et
» l'empire, avec vos libertés et vos gloires,
» et que le drapeau rouge n'a fait que le tour

» du Champ-de-Mars, trainé dans le sang du » peuple. »

Cette magnifique péroraison souffle sur la colère du peuple et l'emporte comme un grain de poussière. Tous les visages sont désarmés de leur expression de menace, tous les bras détendus. Un des combattants qui entourent Lamartine, la joue déchirée d'une balle, la chemise ouverte, la poitrine sanglante, se jette dans les bras du grand citoyen et l'embrasse en pleurant.

Et quand Lamartine a reçu ce baiser de martyr, teint d'une goutte de sang, il étend les bras et s'écrie : « O mes amis! vous ne saurez jamais quels abîmes d'affection j'ai là pour vous; que n'ai-je les bras assez grands pour presser tant de peuple sur ma poitrine! »

Ce fut le dernier bouillonnement de l'agitation populaire qui vint mourir à cette heure aux pieds de Lamartine. La foule se retira encore et arrêta elle-même, au milieu des coups de fusil, l'armée innombrable qui allait vider l'arsenal de Vincennes. Le citoyen

Flocon alla chercher la soumission de la citadelle. La garnison reconnut la république; une collision allait cependant éclater, lorsque le capitaine d'artillerie Tamisier, puisant dans les inspirations des doctrines sociales dont il est un des apôtres, des paroles vibrantes d'amour, de charité, d'onction, parvint à ramener pacifiquement le peuple à la place de la Bastille.

Il faut bien le reconnaître, jamais Dieu n'ouvrit plus de cœurs aux bonnes paroles que dans cette journée. Il y avait partout je ne sais quoi de religieux. Dieu s'inclinait sur le berceau de la république.

Lorsque revenant ce soir-là de l'hôtel de ville, la tète toute retentissante des grandes scènes dons je venais d'être témoin, je passai devant Saint-Germain-l'Auxerrois, je rencontrai un ouvrier en blouse et en casquette, grand, jeune, vigoureux, qui portait deux pistolets à la ceinture, une carabine sur l'épaule et montait la garde devant le portail de l'église.

—Vive Dieu, cria-t-il, car sans Dieu, pas de peuple.

Cet homme venait de dire le mot de la dernière révolution.

Révolution sociale et religieuse, qui devait introniser la fraternité en France et la paix en Europe.

# CHAPITRE VI.

## CONCLUSION.

---

### § XXXVII.

Les grandes journées de la révolution étaient finies. Les poitrines étaient dégagées, les âmes détendues. La République se leva souriante dans les bras du peuple. Elle ne tenait plus la pique, elle tenait le globe; elle ne venait pas seulement de la rue, elle venait du ciel ; elle ne portait pas sa première coiffure tombée dans le sang, elle portait la couronne d'étoiles. Son regard doux et penseur plongeait dans l'horizon. Elle nous venait des régions bénies où elle s'était réfugiée, attendant son jour, — non plus les mains pleines de tempêtes, mais les mains pleines d'idées. Son premier mot fut un mot de pardon. Elle parla comme l'Évangile.

Trop de victimes dormaient à ses pieds, pour que dans bien des poitrines meurtries, l'esprit de vengeance ne vînt pas à murmurer. Elle se leva dans sa robe sans tache, elle étendit sa main sur les coupables, et la première dans le monde, sur la première page de son code, elle décréta la magnanimité.

« Le gouvernement provisoire, convaincu » que la grandeur d'âme est la suprême po- » litique, et que chaque révolution opérée par » le peuple français doit au monde la consé- » cration d'une vérité philosophique de plus ;

» Considérant qu'il n'y a pas de plus su- » blime principe que l'inviolabilité de la vie » humaine ;

» Considérant que dans les mémorables » journées où nous sommes, le gouverne- » ment provisoire a constaté avec orgueil que » pas un cri de vengeance ou de mort n'est » sorti de la bouche du peuple ;

» Déclare :

» Que dans sa pensée la peine de mort est

» abolie en matière politique, et qu'il pré-
» sentera ce vœu à la ratification définitive
» de l'Assemblée nationale. »

La législation essayait pour la première fois une langue inconnue. Elle parlait au nom du cœur, au nom du peuple, au nom de la philosophie. Elle parlait de plus haut encore : au nom de cette religion flottante sur les âmes, uniquement symbolisée dans les grands sentiments. Aussi, en lisant ce décret au peuple, Lamartine put ajouter avec un accent véritablement religieux :

« Il n'y a pas de plus digne hommage à
» offrir à un peuple tel que vous, que le spec-
» tacle de sa magnanimité.

» C'est là, citoyens, ce qui fera descendre
» du Ciel la bénédiction dont les œuvres des
» hommes ont besoin pour être éternelles. »

Jusqu'alors un nuage bas et lourd avait pesé sur Paris. Un grand coup de tonnerre le brisa. La ville frémit, la pluie tomba à torrents; un vent d'ouest s'éleva, qui balaya dans la soirée les derniers lambeaux des

nuages. Le soleil se coucha dans une atmosphère de limpidité, et la nuit s'illumina de toutes ses étoiles. Il semblait écrit, jusque dans les actes de la nature, qu'aucune poésie ne devait manquer à la glorieuse mise en scène de la révolution.

Peu de jours après, un vieillard passait à Honfleur sous le nom de Durand, conduit en cabriolet par un fermier. Pendant une semaine il erra sur toute la côte, chassé par des douaniers et cherchant une barque pour passer le détroit. Un violent coup de vent régnait sur la Manche, et nulle part il ne pouvait s'embarquer. Il avait abandonné sa famille pour mieux fuir, et toute sa famille dispersée errait, comme à l'aventure, sur une grève de vingt lieues. Ce vieillard était Louis-Philippe. Il courait sous le poids de je ne sais quelle réprobation, la tête fouettée des vents de mer, le long d'une plage déserte, appelant vainement une voile à l'horizon, chassé par la tempête du peuple, repoussé par la tempête du Ciel.

Cette fuite n'est-elle pas toute une expia-

tion? Un bateau à vapeur anglais parvint cependant à le recueillir, et le dernier roi quitta le sol de la France.

§ XXXVIII.

Nous venons de raconter le plus grand événement qui ait ébranlé les âmes depuis le jour où le Christ, en penchant la tête sur la croix, brisa le vieux monde.

Dieu, qui ne parle à la terre que par les événements, n'a jamais plus manifestement parlé que dans cette révolution. On cherche vainement à les nommer d'un nom propre, tout nom propre disparaît devant ce coup d'État du Ciel, salué d'un coup de tonnerre.

Nous aurions cru manquer à l'esprit de cette révolution, qui fut surtout la générosité, si nous avions ramassé la pierre de scandale pour la jeter aux vaincus. Les vaincus! nous n'en connaissons même plus, nous avons désormais effacé ce mot de la langue de la démocratie. Les balles de février ont brisé tous les anciens partis, toutes les anciennes querelles, toutes les anciennes dissidences. Nous tombons tous

du haut de nos rêves, de nos inquiétudes, ou de nos préjugés, dans les bras de la nation.

Vous n'étiez pas allés à la République, la République est venue à vous. Elle vous épargne la moitié du chemin. Soyez-en reconnaissants. Marchez avec elle et comme elle, la joie dans le cœur, son hymne sur la lèvre, à la conquête de ses grandes destinées.

Nous nous sentons, quant à nous, humble serviteur de l'idée, ému d'un religieux tressaillement, en contemplant ce merveilleux spectacle de rédemption. Rédemption de doctrine, rédemption de souffrance, rédemption de misère; et nous remercions la Providence de nous avoir, dans la trame universelle des existences, donné de vivre à ces jours de bénédiction qu'aucun n'aura vus en vain et pour l'élévation de ses idées et pour la générosité de ses sentiments.

Oui, grands et petits, avancés ou atardés sur le chemin de l'idée, nous avons tous appris, tous grandi dans cette révolution. Quand la lumière se fait, les yeux voient plus loin; et qui donc oserait dire qu'une immense lumière

ne vient pas d'éclater dans les intelligences?

Cette République a un caractère inconnu. Si nous voulons bien la juger, descendons dans nos cœurs et non dans nos souvenirs. Aucune histoire n'en saurait donner la mesure. Voyez plutôt. Aux peuples elle dit: Paix; aux hommes elle dit: Amour. Son premier mot à l'Europe a été celui-ci:

« La République a traversé de son premier » pas l'ère des proscriptions et des dictatures; » elle est décidée à ne jamais voiler la liberté » au dedans; elle est décidée également à ne ja- » mais voiler son principe démocratique au » dehors. Elle ne laissera mettre la main de » personne entre le rayonnement pacifique de » sa liberté et le regard des peuples. Elle se » proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de » tous les droits, de tous les progrès, de tous » les développements légitimes d'institutions » des nations qui veulent vivre du même prin- » cipe que le sien. Elle ne fera pas de propa- » gande sourde ou incendiaire chez ses voisins; » elle sait qu'il n'y a de libertés durables que » celles qui naissent d'elles-mêmes sur leur

» propre sol. Mais elle exercera, par la lueur » de ses idées, par le spectacle d'ordre et de » paix qu'elle espère donner au monde, le seul » et honnête prosélytisme : le prosélytisme de » l'estime et de la sympathie. Ce n'est point là » la guerre, c'est la nature. Ce n'est point là » l'agitation de l'Europe, c'est la vie. Ce n'est » point là incendier le monde, c'est briller de » sa place sur l'horizon des peuples pour les » devancer et les guider à la fois. »

Qu'est-il arrivé à la suite de cet admirable manifeste où l'âme de Lamartine s'est épanchée tout entière ?

Il est arrivé que les peuples ne se voyant plus menacés, inquiétés ou attaqués dans la fibre la plus sensible, la plus noble et la plus irritable, — leur nationalité, — ont applaudi à notre révolution, et qu'au lieu de s'associer à leurs gouvernements contre nos principes, ils se sont associés à nos principes contre leurs gouvernements. Sans atteler un canon, sans verser une goutte de sang, sans froisser un orgueil, sans humilier un drapeau, sans fouler un épi, notre révolution a déjà fait son entrée dans les grandes capitales de l'Europe.

Les temps promis sont venus. On se rappelle qu'il y a deux ans, par une nuit d'hiver, une flamme mystérieuse courut sur la chaîne des Apennins — éclair de deux cents lieues, palpitant sur le cœur de tout une nation. Or savez-vous ce qu'écrivait ce doigt de feu sur cette page de la nuit semée d'étoiles? Il écrivait : Délivrance de l'Europe, et l'Italie, la Suisse, la France se sont levées les premières. Et quand la France s'est trouvée debout, les derniers spectres du passé ont fondu au seul rayonnement de son regard. A Vienne, la jeunesse a brisé dans les mains d'un vieillard l'épée de l'absolutisme, et en a rejeté loin de lui les derniers tronçons. A Berlin, le peuple si dévoué à ses rois est entré après un long combat jusque dans le palais. Frédéric-Guillaume a voulu haranguer les vainqueurs du haut d'un balcon, mais les vainqueurs l'ont forcé à descendre dans la cour du palais; ils lui ont apporté des cadavres; ils lui ont pris la main, et, la posant sur les blessures ouvertes de leurs frères, ils lui ont dit : Là étaient des cœurs qui battaient pour toi, et maintenant ils ne battent plus. Et après ces paroles Frédéric a pu remonter

dans son palais. La révolution lui faisait grâce.

Attendez encore quelque temps à l'horloge des peuples, et la République ne sera plus qu'une seule institution traduite en vingt langues; et pourquoi? parce que la République française, la première née parmi les grandes nations au soleil de l'Europe, a dit paix au lieu de guerre, fraternité au lieu de suprématie. Elle a ouvert les bras, et les peuples s'y sont jetés.

Appliquons, en France, aux hommes inquiets et désemparés de leurs premières croyances la même politique d'attraction. Disons bien haut, montrons plus haut encore par nos actes, que la République n'est pas exclusion, substitution, interversion de prépondérance, mais qu'elle est fraternité, union, harmonie; qu'elle prêche, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, uniquement dans nos âmes, par ses exemples, ses décrets, ses vertus, et nous en jurons par le Dieu d'amour qui consumera bientôt toutes les lèvres; il n'y aura plus d'ici à quelques années ni haines, ni défiances, ni discordes. On n'entendra plus que comme une plainte à voix basse

parmi les feuilles sèches des roseaux : — ce sera l'ombre des vieux partis qui s'évanouira.

Le monde est en marche. Marchons donc, et ne regardons pas à la semelle de nos souliers quel genre de poussière nous avons traversé avant d'arriver au grand jour de la révolution. Quand le christianisme parut, on ne fut plus romain, grec, juif, ou gentil, on fut chrétien. Toute existence, pourvu qu'elle ait été dans le passé droite, honnête et loyale, pourvu qu'elle compte une idée, un service, une bonne action, n'a plus désormais qu'une date, 1848, qu'une œuvre, l'œuvre de la fraternité.

Que la priorité, sans doute, reste aux républicains de la veille. Cette priorité, ils l'ont acquise par leur foi, leurs luttes, leurs souffrances. Qu'elle leur soit payée en gratitude, en action, en confiance. Leur jour est venu. Ils ont indiqué les premiers la manœuvre qui devait sauver le vaisseau, la manœuvre leur appartient.

Elle leur appartient, mais pour permettre

à tous les dévouements, à tous les cœurs, à tous les esprits, de regagner le temps perdu par voie d'émulation. Car le travail est immense, le temps presse. Car déjà frémit sous nos doigts le second feuillet de la révolution que nous avons à tourner. Or, qu'est-ce que ce travail, si ce n'est de faire passer dans la constitution les nouvelles générations d'idées qui ont surgi depuis vingt ans, dans notre pays; d'introduire dans les institutions de la France la charité, l'égalité et la fraternité que nous venons d'inscrire sur la pierre de tous nos monuments; de distribuer, d'après une mathématique plus aimante et plus équitable, les lumières, les richesses et les instruments de travail.

La République n'est plus à proclamer, ni à discuter, ni à reconnaître. Elle est.

Elle est du même droit que le peuple dont elle est l'expression.

Elle est, parce qu'elle est la justice, parce qu'elle restitue à chacun son être complet, parce que de celui qui n'était que l'homme de

son champ, de son atelier, de son travail, elle en fait l'homme de sa commune, de sa cité, de sa patrie; parce que désormais on ne sera plus seulement Français sur un registre de l'état civil, qu'on le sera encore partout où la France agira, décrétera, parlera, car tout citoyen aura par l'élection sa voix, sa main, son cœur dans les conseils du pays.

Nous n'avons donc pas à nous occuper de l'existence de la République,—elle est dans les veines du peuple, elle n'en sortirait plus qu'avec le sang du peuple, — mais bien de son organisation, de sa grandeur, de ses destinées. Apportons-lui tous notre concours avec sincérité, car elle nous appelle tous avec confiance, et dans cette minute solennelle, où cinq millions d'hommes vont se lever dans la majesté de leur droit, descendons profondément dans notre conscience avant de mettre la main dans l'urne, et disons-nous tous, que ce qui doit sortir de là, c'est l'harmonie de tous les intérêts, c'est le crédit, c'est le travail, c'est le bonheur de tous par tous, c'est enfin la liberté, c'est l'égalité, c'est la fraternité.

FIN.

# FÉVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

ET

# LA SITUATION ACTUELLE,

PAR

LÉON TILLARD.

« Les circonstances font à tous les
« citoyens un devoir de parler. »
(LABOULAYE, *Cons. sur le projet de Constit.*, p. 111.)

MAI 1849.

BAYEUX,

IMPRIMERIE DE LÉON VEREL.

1849

# TABLE.

—



NOTA. — La rapidité de la composition et de la correction typographiques de cette brochure ont laissé un certain nombre de fautes. La rectification de ces fautes, à la lecture, semble assez facile pour dispenser d'un *errata*. Ainsi : ... *on en eût trop*... pour: *on en eût eu trop* .. (p.19); *fracture* pour *fraction* (p.20); *progressives* pour *progressistes* (p.34); *plus haute hypothèse* pour *plus haute synthèse* (p.52, au dern. al.); etc., etc...

## § I.

*Des révolutions et des luttes politiques. — Révolutions et réformes.*

Les révolutions passées des sociétés apparaissent sous l'une ou l'autre de ces deux catégories :

révolutions sociales ;

révolutions administratives.

Les révolutions sociales sont le but ; les révolutions administratives, en général, sont le moyen, — révolutions et luttes politiques, dans le sens générique, dont il importe de bien saisir les caractères.

Une nation est considérée principalement :

dans le système de ses institutions de droit privé, de droit public, de droit pénal ;

dans le système hiérarchique et de compétence de ses divers agents administratifs.

Le premier de ces deux points de vue constitue plus spécialement l'état social d'une nation ; — le dernier, constituant l'état administratif dit aussi dans le sens étroit : état politique, est secondaire, accessoire, non en ce sens que peu importe quel soit le système, en lui-même, bon ou

mauvais, mais en cet autre sens que tout système administratif n'est qu'un moyen facilitant et régularisant l'évolution du système social.

Le droit privé et le droit public d'une nation, c'est la loi d'évolution des membres de cette nation, c'est la loi régulatrice des rapports réputés légitimes, tant des citoyens entr'eux respectivement, tant des citoyens individuellement à l'égard de la masse et réciproquement. — Le droit civil ou privé, c'est le droit formulé dans les codes civils. Là, sont reglés les rapports respectifs des citoyens, soit relativement aux divers services des propriétés mobilières ou immobilières, soit relativement aux divers services personnels, quelles que soient les causes de ces rapports : faits sanctionnés législativement et produisant des obligations et des droits corrélatifs ; volontés privées, individuelles ou contractantes ; etc. Malgré leur caractère complexe, les rapports de famille sont le plus souvent classés comme rapports de droit privé. Les rapports commerciaux sont ordinairement formulés dans un code spécial, ce qui ne fait point que les codes commerciaux ne soient pas des appendices des codes civils, c.-à-d. des codes de droit privé. — Le droit public (si on le dégage de l'organisation administrative) apparaît rarement systématisé unitairement dans un code spécial. Il a fait le plus souvent l'objet des déclarations de principes, des préambules ou titres préliminaires de nos constitutions et de nos chartes. Là, on rencontre quelques dispositions générales concernant le domaine national, la qualité de citoyen, l'égalité ou l'inégalité des nationaux, la liberté d'évolution de l'homme au milieu de nos sociétés politiques, etc... Encore, sont-ce là des dispositions écourtées, complétées, pour ne pas dire échancrées le plus souvent, par des lois postérieures, dites organiques. — Sous un certain point de vue, le droit pénal apparaît avec un caractère de droit public, mais sous une nuance propre.

Le rouage ou système hiérarchique des agents administratifs, c.-à-d. des agents préposés à la gestion, à la sur-

veillance et à la protection des divers intérêts de l'État et des particuliers ; la compétence de tous ces agents ; le mode de participation de l'élément populaire ou national au mouvement administratif, etc..., tel est le second point de vue, sous lequel se présente une nation.

Autant de sociétés politiques, c.-à-d. de nations, autant de systèmes variés tant de rapports sociaux que d'organisations administratives. Il est des systèmes qui, rapprochés, ne sont rien moins que le contre-pied les uns des autres. Or, deux contraires ne sauraient être également bons, excellents, parfaits, pour qui ne pousse point le scepticisme jusqu'à la négation brutale du bien ou du mal dans l'évolution de l'activité humaine, pour qui n'admet point cette définition matérialiste : le droit, c'est la force. Or, s'il est donné à l'activité humaine de modifier, de changer, de perfectionner sa marche, son évolution, cette faculté, c.-à-d. cette perfectibilité de l'homme et de l'humanité constitue pour l'agent une loi naturelle, légitime, obligatoire même ; une loi rendant conséquemment et nécessairement les systèmes politiques, sociaux ou administratifs, essentiellement passagers, transitoires, progressifs.

La transition d'un système politique, social ou administratif, à un autre système, constitue une révolution politique, sociale ou administrative suivant la nature du système remplacé.

Un coup-d'œil d'observation sur une période des derniers temps de notre histoire, fera mieux ressortir le caractère social ou administratif d'une révolution.

Le malaise général de la France avait forcé Louis XVI à faire un appel à la Nation et avait surexcité les esprits. Pour Louis XVI, il s'agissait de réparer provisoirement l'état délabré des finances. La nation comprenait l'insuffisance d'un replâtrage momentané, impuissant à atteindre les

causes du mal. Malgré le système dérisoire de la représentation nationale, le Tiers-Etat se met en devoir de raisonner, de discuter. On ne votera plus par ordres. Le successeur de Louis XIV s'effraie de la puissance qui s'éveille; mais c'en est fait : il ne peut plus la dominer.

En 89, le Tiers-Etat ne songe point à faire tomber la tête de son Seigneur et Maître de par droit divin : on demande à celui-ci de devenir le *Restaurateur de la liberté française*, mission que Louis XVI se résigne à accepter. Une constitution est faite, et le Roi de France jure de la maintenir. La liste du Roi est fixée à 25 millions et le douaire de la Reine à 4.—Les assemblées primaires introduiront bientôt le Peuple dans le contrôle de l'administration de ses intérêts.

Mais Louis XVI s'habitue difficilement à la pensée qu'il n'est plus le Roi de France des temps passés. Il regrette déjà ses concessions; proteste secrètement contre les décrets par lui sanctionnés, et bientôt fuit vers l'étranger. Imprudent ! Une pesante main le ramène dans cette capitale qu'autrefois il avait appelée sa *bonne ville*, et Louis XVI y rentre captif pour entendre l'Assemblée nationale suspendre momentanément ses pouvoirs désormais compromis. Une nouvelle constitution est présentée à ce reste de roi, qui l'accepte, écrit et signe.

A l'Assemblée nationale succède l'Assemblée législative. Nous sommes en 91. Le *veto* royal vient paralyser plusieurs décrets de l'Assemblée ; la noblesse s'agite (*); le ministère est changé; la situation se complique; la patrie est déclarée en danger, et il est question maintenant de la déchéance du Roi de France. En 92, la déchéance est prononcée et le roi Louis XVI n'est plus qu'un prisonnier du Temple.

Enfin, la Convention est réunie et la République proclamée !

Nous venons d'assister à une révolution administrative.

(*) « Il n'y a plus qu'un moyen d'en finir, dit un député noble en montrant le côté « gauche, c'est de tomber le sabre à la main sur ces gaillards-là. » (Th. Lavallée.)

Cependant, une bien autre révolution s'accomplissait :

Il y avait des classes privilégiées et des classes deshéritées ; deux sociétés dans la Mère-Patrie ; l'une fatalement enfermée dans le servage ou l'affranchissement, et, pour ainsi dire, à l'usage de l'autre. — La fameuse nuit du 4 août 1789, « L'Assemblée nationale détruit entièrement le « régime féodal. Elle décrète que... les droits et devoirs... « qui tiennent à la main-morte réelle ou personnelle et à « la servitude personnelle... sont abolis. » (Décr., art. 1.) Et, le 19 juin 90, abolition complémentaire de tous les titres nobiliaires. A peine comprenons-nous aujourd'hui toute la portée de la nouvelle formule : Tous les français sont égaux devant la loi.

Il y avait une classe investie du privilège de chasser même sur la propriété d'autrui, et une autre classe privée du droit de chasser même sur son propre terrain. — Et, le 4 août, « Le droit exclusif de la chasse et des garennes ou- « vertes est... aboli, et tout propriétaire a le droit de dé- « truire et de faire détruire... sur ses possessions, toute « espèce de gibier..... M. le Président sera chargé de de- « mander au Roi le rappel des *galériens et des bannis* pour « simple fait de chasse. » (3.)

Il y avait une classe faite pour tailler le peuple à merci et une autre pour payer. — Le 4 août encore, « Les privi- « lèges pécuniaires, personnels ou réels, en matière de « subsides, sont abolis à jamais. La perception se fera sur « tous les citoyens et sur tous les biens, de la même ma- « nière et de la même forme. » (9.)

Il y avait une classe à qui étaient dévolus les honneurs et les émoluments des emplois publics à l'exclusion de l'autre. — Encore le 4 août, « Tous les citoyens, sans dis- « tinction de naissance, pourront être admis à tous les em- « plois et les dignités ecclésiastiques, civiles et militaires, « et nulle profession utile n'emportera dérogeance. » (11.)

Il y avait des entraves à la liberté de l'industrie, du commerce ; il y avait des villes, des corporations privilégiées,

— et le même décret faisait tomber ces entraves, ces privilèges.

Il y avait une foi et un culte officiels, culte devenu, dans la suite des temps, exclusif, intolérant et qui avait eu ses bûchers en Espagne.— Le 23 août, la même Assemblée décrète la liberté religieuse.

Il y avait une pensée officielle,— et le même jour, tombent les entraves imposées à la presse.

Il y avait des peines privilégiées pour la classe privilégiée et des peines pour le vilain.— Janvier 90 voit proclamer l'égalité des peines pour tous les coupables des mêmes crimes, sans considération du rang des personnes.

Il y avait, comme aujourd'hui en fait sinon en droit, la tombe béante du cloître, dans laquelle la société indifférente voyait l'homme et la femme se dépouiller de la sainte liberté humaine. — Et les révolutionnaires sociaux de 90 proscrivirent un pareil sacrifice du sol de la France.

Il y avait une mort civile frappant le religieux et l'empêchant d'hériter et de transmettre son hérédité.— Et ces mêmes révolutionnaires restituèrent au religieux sa qualité de citoyen.

Il y avait, comme la Restauration songea à refaire, des priviléges héréditaires pour les aînés et les mâles des enfants du même père et de la même mère.— Et 91 vint réhabiliter les droits sacrés de la nature sacrifiés à des intérêts antisociaux de castes, en proclamant le principe de l'égalité héréditaire.

Il y avait, comme aujourd'hui, une loi barbare et fatale qui imposait au mari une famille étrangère que sa femme sans mœurs apportait au foyer domestique. — Et cette loi barbare ne laissa pas indifférents les Législateurs de 92.

Il y avait une condition particulière pour le bâtard de la classe privilégiée et une réprobation impitoyable pour le bâtard du vilain. — 93 ouvrit une ère de réhabilitation pour l'homme à qui l'on faisait subir le poids de la faute de parents à qui il n'avait pas demandé l'existence.

Il y avait, comme aujourd'hui, une transmission occulte des droits de propriété sur le sol. — Et les Législateurs de 93 pensèrent avec raison que c'était sacrifier le crédit à certaines idées étroites et donner une prime à la fraude que de ne point soumettre la transmission de ces droits à certaines solennités publiques devant avertir les tiers.

Il y avait....... — Mais cette liste nous suffit amplement pour développer sous nos yeux toute une révolution sociale. *Guerre aux privilégiés et aux privilèges!* avait écrit Mirabeau à la veille des États-Généraux. *Liberté, égalité, fraternité!* répondirent les Révolutionnaires sociaux du XVIII^e^ siècle. *Vous êtes frères!* avait dit, près de 2,000 ans auparavant, celui qui s'annonça comme le fils de Dieu. Ces 3 formules sont 3 échos divers d'une même pensée.

Résumons et généralisons nos deux exemples précédents en disant : — Toute révolution dans les rapports sociaux constituant le droit privé et le droit public d'une nation, est une révolution sociale. — Toute révolution, au contraire, dans l'économie hiérarchique et la compétence des agents administratifs, constitue une révolution administrative, dite aussi, dans le sens étroit, révolution politique.

Une révolution sociale ne saurait guères se produire sans révolution administrative. — Une révolution administrative se produira bien sans révolution sociale. — 89 eût pû, hypothétiquement, se produire comme révolution sociale sans révolution administrative. Juillet 1830 a été presque exclusivement une révolution administrative.

Révolution implique, en fait, victoire et défaite corrélatives ; car ce serait presque miraculeux de voir tous les privilégiés venir d'eux-mêmes, spontanément, se dépouiller de tous leurs priviléges sur l'autel de la Patrie. Or, toute victoire, implique une lutte préalable entre les vainqueurs et les vaincus, et toute lutte, des intéressés élevant des

prétentions légitimes ou illégitimes à l'encontre d'intéressés à la résistance. Un coup-d'œil sur les éléments des luttes politiques de notre époque ; — mais, auparavant, constatons les caractères qui distinguent les révolutions et les réformes.

Une révolution est une réforme, mais toute réforme est loin de constituer une révolution proprement dite. Révolution est plus énergique et implique quelque chose de plus radical que réforme. Vous réformez, vous donnez une autre forme, vous modifiez, tandis que révolutionner, c'est, en quelque sorte, retourner bout pour bout, sens-dessus sens-dessous ; c'est substituer à l'état détruit un état contre-pied du précédent. Toutefois, les nuances que nous signalons, n'empêchent point que, dans le langage usuel, le sens de ces mots ne se dédouble, et que ce dédoublement ne produise un sens générique et un sens restreint. Alors une révolution est toujours une réforme, et une réforme est quelquefois une révolution.

Révolution est plus énergique, disions-nous, que réforme. Mais la limite où finit une réforme et commence une révolution n'est point aussi tranchée que la nuance étymologique des mots. La détermination de cette limite est nécessairement assez arbitraire, et l'imprécision, l'élasticité du langage usuel n'apparaissent pas moins ici qu'ailleurs.

Comme les révolutions, les réformes sont sociales ou administratives.

Réformes et révolutions sont soumises à une même loi de légitimité.

Le plus ordinairement, les révolutions et les réformes sont enfantées par des luttes sanglantes ; mais ce n'est là qu'un accident. Elles pourraient être aussi bien le résultat de luttes parlementaires, pacifiques, but que poursuit le républicanisme.

## § II.

*Éléments sociaux. — État des partis à l'avénement de Février.*

Réclamants, d'une part; résistants, de l'autre, telles sont les deux catégories des éléments des luttes politiques, dans le sens générique.

Les réclamants sembleraient devoir être tous les déshérités ; les résistants, tous les privilégiés. Cependant la répartition est loin de se produire toujours et complètement ainsi. — D'une part, l'égoïsme et la servilité à courte vue attachent à la remorque des classes privilégiées une masse intéressée, elle, à la destruction des privilèges. Et il suit de là que cette force, ajoutée momentanément aux privilégiés résistants, rend ceux-ci plus confiants dans leur opiniâtreté et paralyse l'action des réclamants. L'attaque, chaque jour, devient de plus en plus agressive; chaque jour voit des déshérités se détacher des intéressés à la résistance, et, bientôt, les éléments de la lutte en viennent à descendre dans la rue. Et, la lutte finie, souvent de cruelles représailles commencent. Plus d'intelligence de leurs vrais intérêts dans les déshérités résistants, auraient au contraire, amené progressivement de pacifiques et légitimes réformes. — D'un autre côté, des privilégiés n'acceptent pas toujours la responsabilité de la résistance à des réclamations légitimes, et, consciencieux autant que prévoyants, ils appuyent les déshérités réclamants. Si plus de privilégiés sacrifiaient leur égoïsme au sentiment de charité et de justice ou même souvent à une prévision intelligente de l'avenir, la société tarderait moins à entrer dans ses

voies naturelles, et les privilégiés gagneraient amplement d'un côté ce qu'ils sacrifieraient de l'autre. Ainsi ne procèdent point, malheureusement, les passions humaines. Et cependant que peut espérer de l'avenir une poignée de privilégiés que le jour qui suit, peut voir renversés par le souffle de la masse formidable des déshérités sortis enfin de leur longue apathie ?

Les éléments des luttes politiques ne sont point les mêmes dans les diverses sociétés et aux diverses époques historiques.

La fin du dernier siècle vit la Bourgeoisie faire cause commune avec le peuple, sincèrement, sans arrière-pensée, contre la royauté et son entourage : on marchait d'entrain à l'assaut du vieil édifice féodal.

La victoire acquise, la Bourgeoisie s'arrêta : elle avait succédé, pour ainsi dire, à la Noblesse qu'elle avait renversée.

L'Empire vint consolider sa nouvelle position. Et cependant le Peuple fut impérialiste ; car il se sentit vivre de la vie nationale sur les champs de bataille où tombaient devant lui les royautés ennemies de son avènement passé.

A la chute de l'Empire, une grande partie de la Bourgeoisie resta indifférente, semblant compter sur la conservation de sa position acquise dans un royaume restauré, et rêver qu'elle allait prendre place aux côtés d'une Noblesse qui lui devrait d'avoir été acceptée par elle.

Bientôt déçue, la Bourgeoisie rentre dans l'arène, et fait cause commune avec le peuple. Mais la bannière ne portait plus la légende républicaine dans son intégrité : on combattait pour arrêter les entreprises retrospectives du parti restauré, pour défendre la liberté de la propagande libérale par la presse, et opposer une digue à la marche ascendante des impôts. L'époque redevint voltairienne et plus encore en présence d'un Clergé ayant cessé depuis longtemps de représenter les Apôtres, d'un Clergé politique au profit non des déshérités.

1830 vint changer la scène : aux éléments de lutte précédents succédèrent de nouveaux éléments de lutte. — Avant de grouper ces éléments, constatons l'état respectif des éléments ou classes de la société que Juillet légua à Février. — Car il ne faut point confondre les éléments sociaux ou classes sociales et les éléments des luttes politiques ou partis, comme on a pu le voir au début de ce §.

La société de Juillet se divise en classes bien tranchées et ayant des intérêts propres, intérêts qui ne correspondent pas toujours complètement à la bannière sous laquelle nous allons voir ces diverses classes se ranger. — Ces classes sont :

1° la Noblesse de race ou héréditaire ;

2° l'Aristocratie financière et terrienne, fonctionnaire, professionnelle et de camaraderie ;

3° le Négoce et l'Industrie d'ordre inférieur, et l'Agriculture ;

4° le Prolétariat urbain et rural ;

5° le Clergé gallo-romain.

L'ancienne noblesse de race ou héréditaire se trouve aujourd'hui réduite à quelques familles puissantes encore par leur opulence patrimoniale, et à la masse réduite par la loi du morcellement héréditaire aux divers degrés de la bourgeoisie et même du prolétariat. La noblesse de cette dernière catégorie n'a plus rien de commun avec le reste de la caste, si ce n'est les souvenirs historiques que les noms propres réveillent dans l'esprit des rares généalogistes d'une société révolutionnée.

La noblesse opulente, c'est presque une société à part, qui, sous le dernier règne, s'était en quelque sorte retranchée dans le sentiment de son prestige traditionnel, à la vue pour ainsi dire d'une Cour à qui elle avait à reprocher l'éclatant scandale de Blaye, et impuissante à lui restituer sa splendeur retombée encore une fois devant les barrica-

des de Juillet. Le noble faubourg se contenta de la satisfaction d'occuper certains journaux et conséquemment le pays de quelques-unes de ses fêtes aristocratiques, et ce fut là presque l'unique côté par lequel elle communiqua avec la royauté bourgeoise et ses parvenus. Aristocratie financière elle-même, elle ne parut point empressée à faire cause commune avec la finance roturière. Elle conserva ses instincts propres et ses antiques illusions : elle resta et est aujourd'hui, plus encore que par le passé, dans l'attente d'un nouvel avènement.

La masse de la noblesse est restée, à part quelques familles ralliées à la royauté nouvelle, un assez pâle reflet de la noblesse opulente. Comme celle-ci, elle a persisté à affecter de relier sa cause à celle de la religion dominante, ce qu'elle n'a point jugé inconciliable avec son horreur instinctif des mésalliances. Dans les petites villes des départements, on l'a vue, ou plutôt on en a vu la partie féminine occuper exclusivement tout un côté des salles de réunions publiques, et laisser l'autre à la bourgeoisie, presque reconnaissante de se trouver en vis-à-vis d'une classe qu'elle s'avouait ainsi non digne de côtoyer. La jeune noblesse s'est peu mêlée à la vie active : sauf de rares exceptions, elle a paru peu soucieuse de se distinguer par des travaux intellectuels ; encore s'est-elle mise difficilement à l'unisson de la science moderne. Tout en boudant contre la royauté de Juillet, elle commençait à comprendre cependant le besoin de se rallier à la puissance du jour. Car privée des produits de la vie professionnelle en suspicion de dérogeance ; tout-à-la-fois sous le coup, lentement mais impitoyablement destructif, du nivellement héréditaire, ainsi que sous celui de la grande et égalitaire loi de la procréation physique des êtres, elle voyait s'avancer graduellement son absorpsion menaçante, non plus seulement dans la bourgeoisie, mais dans le prolétariat. Déjà, un organe du parti n'avait-il pas tenté une rentrée ménageant cer-

taines susceptibilités d'amour-propre, en faisant des concessions sur les vieilles idées de légitimité de droit divin, et en demandant l'appel à la nation pour résoudre enfin la question gouvernementale, administrative?

Numériquement, qu'est-ce aujourd'hui que la noblesse en France par rapport à la masse nationale? La marche historique de sa diminution se distingue par sa grande rapidité.

L'Aristocratie de la Royauté bourgeoise de Juillet s'est trouvée composée d'éléments assez divers, mais réunis dans une certaine solidarité d'intérêts communs. Être ou même seulement paraître influent par l'argent, le sol, la position, les places, la camaradrie avec les influents, la naissance même, dès que l'on consentait toutefois à mêler sa voix au chœur des satisfaits, tout cela résume assez bien l'ensemble des éléments de la nouvelle aristocratie.

Le grand propriétaire foncier, la haute finance, la haute industrie et le haut commerce eurent une position assez nette sous le nouveau gouvernement. Ce gouvernement, c'eût même été le gouvernement accommodé tout juste, pour ainsi dire, aux intérêts de ces divers éléments, en tant que ceux-ci voulaient bien accepter, tel quel, le train de la machine, n'eût été toutefois le propriétaire foncier qui n'acceptait pas avec une complète abnégation la marche ascendante de l'impôt. Encore ce petit revers de médaille avait-il ses compensations pour qui ne les dédaignait pas. Quant à la haute finance on est encore sous l'impression de ces fameux trafics qui mirent à nu la plaie de l'époque.

Le personnel des fonctionnaires de quelque importance se composa des divers éléments de la nouvelle aristocratie. Son intérêt sous le régime de Juillet, comme sous tous les régimes des divers temps et des divers lieux, c'est toujours l'état de choses du moment, état qui le fait vivre, vivre quelquefois à l'eau trouble, et dans lequel il espère avancement et surcroît de profit. Et le peuple ne comprend pas

cela assez. Le gouvernement fut loin de diminuer les places, ce qui aurait restreint le nombre de ses instruments d'influence.

La bourgeoisie de fortune moyenne, terrienne ou rentière; la bourgeoise des professions dites traditonnellement libérales, toute cette bourgeoisie plus ou moins polie et dorée, et alliée au personnel de la hiérarchie fonctionnaire, présente une physionomie assez variée et quelque peu mobile. Peut-être caractérise-t-elle le type de l'époque. Son origine, c'est à-peu-près le personnel de l'opposition militante de la Restauration. La noblesse ayant cédé la place, la bourgeoisie voulut aussi avoir son heure de grande représentation. Celle-ci ouvrit ses salons au moment où la noblesse fermait les siens, et le budget domestique se ressentit souvent de ce nouveau train de vie. Cependant tous ne pouvaient avoir également place au nouveau festin. Bientôt, la bourgeoisie apparaît divisée en satisfaits ou conservateurs et en non-satisfaits ou opposants de diverses nuances plus ou moins radicales. Les premiers virent dans l'état de choses l'avènement de leur ordre, et ne songèrent plus qu'à faire cause commune avec ceux des leurs devenus influents, les uns afin de se ménager à eux-mêmes ou aux leurs des débouchés au milieu de l'encombrement général; les autres, par inertie et par horreur de raisonnement avec leur conscience. Les classes deshéritées ne les occupèrent plus. Les non-satisfaits obéirent à des mobiles différents, plus ou moins désintéressés, plus ou moins sociaux. La lutte continuant plus vive et avec des phases tragiques, les satisfaits de se resserrer pour conserver leur influence en péril. Dès lors, s'organisa une forte et puissante camaraderie, qui, principalement dans les villes secondaires, s'attacha à miner tout ce qui ne s'avouait pas satisfait, et réussit au-delà même de ses espérances. Elle ne fut point difficile sur son nom de guerre : le mot *légitimiste* était au moins un hommage rendu à une pensée de droit; *conservateur* exprima tout platement la philosophie nouvelle. On

fut conservateur quand même, conservateur légitimement ou non, mais surtout conservateur de tous les abus et de la corruption. Cependant, les années se succédaient. Bouder et lutter, c'était un rôle assez lourd dans l'état de luxe où la bourgeoisie était entrée, satisfaits et, à plus fort raison encore, non satisfaits ou opposants. Le gouvernement vint porter le dernier coup. De bonne heure, le Roi des barricades avait répondu aux harangueurs bourgeois tant soit peu politiques : « Mes amis ! occupez-vous de vos « intérêts matériels. Laissez de côté la politique. » On fit plus : chaque localité eut ses influents en dehors du cercle des fonctionnaires administratifs, et on invoqua par leur intermédiaire, le grand argument de la persuasion : on mit habilement certaines conversions (non pas toutes ; car on en eût trop à satisfaire !) à prix d'emplois. C'est alors qu'on vit les conversions les plus scandaleuses et les plus éhontées. Chaque jour amenait ses défections et voyait s'éclaircir largement les rangs de la fraction opposante. Il y eut bientôt une logique de circonstances pour sauver les convenances ; des doctrines plus démoralisantes encore que spécieuses, furent mises à l'ordre du jour : la souveraineté des habiles, les intérêts matériels, l'intérêt du clocher, plus tard celui de la France, chacun chez soi et chacun pour soi, etc. On en arriva même brutalement à la justification officielle de la corruption comme principe gouvernemental. Le cynisme des théories devint à la hauteur de l'égoïsme satisfait et n'eut plus de limites. La valeur réelle ne fut plus rien ; l'habileté pratique et surtout l'argent, furent tout. Le barreau dégénère en gens d'affaires. Le roman-feuilleton remarquable par l'absence de toute mission moralisante, tient le sceptre de la littérature et innonde quotidiennement la France. Les esprits les moins religieux se rapprochent du clergé. Le recrutement aux emplois ne donnant aucune prime à l'émulation au travail, la jeunesse fatiguée, désorientée, sans débouchés au milieu d'une surabondance d'aspirants, se constitue en jeunesse dorée,

peu soucieuse de la vie intellectuelle, indifférente aux aspirations généreuses; sceptique et servile dès qu'elle en pourra tirer profit immédiat. Cette jeunesse s'allie avec la jeune noblesse, mais dans une vie tout extérieure et qui ne confond point, ne nivelle point les rangs. Les débris de la bourgeoisie opposante mis à l'écart de la vie administrative et même de la vie professionnelle active, se distinguent, à part quelques exceptions d'individus et de localités, par leur incapacité pratique. Encore constituent-ils comme l'a écrit un journal, une opposition mesquine, tracassière, sans conclusions, à la remorque de leur chef, M. O.-Barrot. Le journal *le National*, dont le tirage vient en ordre fort secondaire, pénètre assez rarement dans cette fracture de la bourgeoisie, qui en accepte les arguments agressifs, plus que le *criterium*. La révolution de Février eut tardé quelque temps encore, les exigeances de luxe aidant, les soucis de l'avenir de leurs fils réduisaient, à quelques exceptions près, les derniers puritains de la bourgeoisie à passer sous les fourches caudines. — Pour être juste, disons-le à l'honneur de la noblesse, ses instincts se conservèrent plus dignes que ceux de l'aristocratie qui lui succéda.

Au milieu des mouvements de la bourgeoisie, le Négoce et l'Industrie de moyen ordre, ne prennent aucun caractère qui leur soit particulier, si ce n'est l'insouciance de se voir travaillés contre leurs propres intérêts. Les impôts pèsent assez lourdement sur eux ; le système d'éducation publique est un piège tendu à cette classe ; mais la bourgeoisie conservatrice a miné habillement et de concert ceux des siens restés sur la brèche, quelques-uns, si l'on veut, autant mais non plus vulnérables qu'elle, à la différence seulement du nombre des choristes ; la timidité de la classe que l'on travaille, empêche à celle-ci de voir la question de la lutte au-dessus de la question des personnes, et, la presse aidant, la Boutique et l'Atelier inquiets de l'influence que pourraient exercer sur le train de leurs petites affaires, les

fonctionnaires et leurs alliés, et espérant, en sacrifiant leurs intérêts réels, sérieux, dignes, se ménager quelques protections plus ou moins influentes pour le placement futur de leurs fils, se laissent traîner passivement à la remorque d'intérêts qui n'ont rien de commun avec les leurs. C'est une chose des plus dignes de remarque que le sentiment orgueilleux de suprématie de cette classe à l'égard de celle que, dans son esprit, elle place après elle. N'est-on pas pris de pitié en voyant des fils de cette classe et d'au-dessous, demi-parvenus de la veille, reniant et abandonnant ceux qu'ils avaient quittés l'avant-veille, eux-mêmes mal assurés encore de leur position atteinte ?... Ne se croient-ils pas déjà marcher de pair avec ceux qui les captent et ricanent *in petto* de leur naïve vanité.

Quant à l'Agriculture, elle est, pour ainsi dire, dans les mains de toute l'aristocratie bourgeoise de la haute et de la moyenne propriété, et en rapports continuels avec les banques. Travaillée par le propriétaire, le percepteur ou plus généralement les fonctionnaires, le prêteur; ahurie par toutes ces sociétés d'agriculture arrangées par gens moins qu'agriculteurs; alléchée par le luxe de ceux-ci et perdant peu-à-peu ses habitudes d'économie, lorsqu'elle vient dans les villes; endettée; travaillée par le procès; hostile à la noblesse plus par instinct que par raisonnement, tel est l'état de l'Agriculture que Février trouva à son avènement. L'Agriculture n'a pas compris que notre système d'éducation publique ainsi que d'autres n'étaient qu'un contre-bonsens par rapport à elles.

Le prolétariat urbain et rural pouvait moins encore comprendre quelque chose à l'agitation des classes dorées à ses yeux. Le prolétariat, surtout celui des villes, atteint dans une proportion effrayante par l'impôt indirect; sans surveillance protectrice de ses intérêts; trompé, par une aumône stérile; presque sans invalides autres que la mendicité et le grabat; abandonné à lui-même; vivant au jour

le jour ; le jouet de toutes les influences hostiles à son émancipation, comme aussi, demain peut-être, le jouet des agitateurs les plus insensés ; jusqu'en Février, sans participation du reste à la vie politique, et sans souci, si l'on excepte quelques grands centres, de son émancipation, tel est l'élément que la seconde moitié du XIX^e^ siècle devra à la société de Juillet d'avoir eu à s'assimiler et à passionner pour les intérêts des privilégiés de tout ordre et de toute condition.

Désorienté par le coup de tonnerre de Juillet, le Clergé ne sut être décidément ni légitimiste, ni conservateur. Il sut moins encore mettre ses tendances à l'unisson des tendances vers les réformes sociales. Toutefois, le bas-Clergé commençait à comprendre que sa cause ne s'identifiait point avec celle de l'aristocratie de sa robe, et que la cause du Christ n'était pas plus celle de la noblesse que celle des satisfaits.

Dans le tableau qui précède, nous avons laissé se dérouler la situation respective et les allures égoïstes des diverses classes, sans avoir pour le moment, à les mettre en regard de l'intérêt seul et véritablement légitime, de l'intérêt national, bref, de l'équité et du droit.

Nous venons de voir les éléments de la société de Juillet.—Un coup d'œil sur la répartition de ces éléments dans les rangs des partis que Février trouva en présence. Apparaissent :

d'une part, les résistants ou satisfaits et conséquemment conservateurs ;

de l'autre, les électeurs réclamants ou non satisfaits, dits opposants (c.-à-d. opposants assez impuissants à l'encontre des conservateurs), plus une certaine masse extra-électorale des grands centres ;

à joindre : des expectants d'un Messie espéré.

La première des catégories précédentes constituant une forte majorité, se composait :

comme élément propre et attractif, de l'aristocratie financière et territoriale, fonctionnaire et professionnelle ;

et, comme élément remorqué, d'une masse dont les intérêts réels, sérieux, n'avaient rien de commun avec l'élément d'attraction, masse extraite du contingent électoral fourni par la classe inférieure, c.-à-d. par le Négoce et l'Industrie d'ordre inférieur ainsi que par l'Agriculture.

La seconde, à l'état notable de minorité, empruntait ses éléments à ce que lui laissait la majorité dans chacune des deux classes où celle-ci se recrutait, mais sous des nuances diverses de radicalisme : — les unes se contentant provisoirement d'une simple réforme électorale avec adjonction de capacités, espérant ainsi se faire jour par l'avènement de nouvelles influences ; — les autres plus radicales. — Ces dernières avaient encore un point d'appui en dehors de l'électorat.

Quant au radicalisme, — le Socialisme n'était rien ou presque rien ; — le Républicanisme peu de chose, puisqu'en Février, lorsque les Républicains se considérant de quelque influence, songèrent à se reconnaître et à s'inventorier, ils se comptaient par quelque 5, 6, 8, par ex., dans les cités d'une population de 30 et de 40,000 habitants, et de 2, de 1, quand encore, dans les cités inférieures. Mais, en revanche, il trouvait son foyer dans les grands centres, à Paris surtout où il avait ses journaux et une masse à laquelle s'était arrêté le privilége électoral. Le radicalisme de la presse républicaine fut plus spécialement administratif ; mais on lui pardonnait de concentrer provisoirement ses efforts pour renverser d'abord un gouvernement condamné par lui-même à l'immobilisme (résultat que l'on était loin d'espérer de sitôt), sauf à songer à autre chose, l'heure de la victoire ayant sonné.

Le Légitimisme eut bien la velléïté de lever sa bannière individuelle ; mais elle comprit que c'était mettre imprudemment trop à découvert son infériorité numérique. Une partie s'abstint dans les luttes électorales ; l'autre se repartit assez inégalement, tantôt avec l'opposition de gauche, tantôt avec les conservateurs, tantôt avec les radicaux.— En somme, le Clergé électoral paraît avoir été conservateur, à part ses réserves d'avenir.

## § III.

*De la légitimité des révolutions.*

Légitimité des révolutions !

N'entendez-vous pas déjà certaines classes s'exclamant : « Mais n'est-ce pas accoupler des mots incompatibles, l'un « exclusif de l'autre ? »

Retournez-leur, pour toute réplique, cette autre question : 1815 opéra-t-il une révolution ? Cette révolution (car restauration, c'est essentiellement révolution) fut-elle légitime ? Qu'en 1832, encore, M^me^ de Berry eût réussi dans la Vendée, la révolution qui eût suivi, eût-elle été légitime ? Son insurrection fût-elle légitime ? Que demain....

Et ces mêmes classes de répondre aussitôt : « Oui ! Mais parce que... »

Ne vous occupez plus du *parce que*. Leur *oui* a résolu le point essentiel, fondamental : il y a des révolutions légitimes.

Alors, chaque partie de revendiquer pour les révolutions opérées à son profit, le bénéfice de la légitimité. Les des-

cendants des privilégiés de 89 ne se proclament-ils pas légitimistes par excellence, exclusivement ?...

A quels caractères donc reconnaître la légitimité des révolutions ?

A la légitimité de la victoire, et la légitimité de la victoire, à l'illégitimité des mobiles de la résistance qui a provoqué la lutte, et conséquemment à la légitimité corrélative des mobiles qui ont poussé à engager la lutte.

Sortons des généralités.

Le Christ est venu dire aux hommes : « Vous êtes frères ! » Telle est la loi, la loi de Dieu, la loi ou plutôt le droit inhérent à l'identité de la nature humaine dans les divers individus de l'espèce ; bref, la loi légitime. La manifestation de cette loi dans les faits est donc légitime.

De même de cette autre loi du Dieu qui apparut à Moïse : « Vous ne déroberez point. Vous ne désirerez point la mai-« son de votre prochain ; ni son bœuf, ni son âne, ni au-« cune de toutes les choses qui lui appartiennent. »

Or, transportons-nous par la pensée dans une île de moyenne étendue, habitée par les descendants d'une même famille à qui ces deux lois eussent été révélées. Voici qu'une partie de ses descendants réunis, se disent entr'eux : « Mais « nous avons bien du mal à labourer nos champs ! Réunis « comme nous sommes, nous serions plus forts que nos « frères. Si nous les surprenions au dépourvu, les rédui-« sions en notre puissance et nous nous emparions de leurs « champs ?... Il faudra bien qu'ils se décident à supporter « tout le travail, le leur et le nôtre, et nous en aurons, « nous, le double profit, sans autre peine que celle de ré-« primer vigoureusement ceux qui réclameraient le plus « haut. » Ainsi dit, ainsi fait. Et, même dit ou non, ainsi fait néammoins. On surprend les frères désarmés, qui n'opposent qu'une impuissante et vaine résistance, et deviennent les esclaves des usurpateurs qui assurent leur victoire.

Voici une première révolution dans notre petite société.

Est-elle légitime ou illégitime ? Est-elle concordante ou en contradiction avec la loi divine ? Est-elle illégitime ? — Elle est illégitime. — Bien.

Les frères devenus esclaves succombent aux fatigues d'un travail au-dessus de leurs forces et aux mauvais traitements de toutes sortes. Ils se plaignent, réclament humblement d'abord ; puis, avec plus de résolution et avec dignité ; puis encore avec menaces, ce qui leur vaut un rude châtiment. La résistance impitoyable, brutale, leur rend une énergie disparue depuis longtemps. Ils s'élancent d'un trait sur l'ennemi déconcerté et qu'ils culbutent ; ils recouvrent leurs champs avec leur liberté, et se fortifient d'une manière à prévenir une nouvelle usurpation.

Le fait des frères usurpateurs était-il juste, légitime ; leur résistance l'était-elle ; leur violence l'était-elle ? Le temps pouvait-il légitimer la persistance d'une violence de la loi divine ? — Hésitez-vous à répondre ? Proclamez donc, au plus vîte, la légitimité de la loi de la force ! Et encore, à à ce titre, toute victoire révolutionnaire sera légitime.

Si cette conséquence est inadmissible, révoltante ; si l'usurpation, la résistance impitoyable et même la violence des frères coalisés contre la liberté de leurs frères, était injuste, illégitime, les plaintes, les réclamations et l'indignation des frères devenus esclaves étaient donc justes, légitimes ? Leur résistance à l'oppression également ? La justice et la légitimité étaient donc pour eux dans la lutte, et leur victoire fut une juste et légitime victoire.

Et ainsi de mille autres exemples.

Ainsi des révolutions des sociétés, grandes ou petites ; ainsi du plus ou du moins de gravité des résistances et des réclamations jetant les partis dans l'arène.

Comment avons-nous tiré nos deux jugements ? — Comme l'homme juge de la légitimité ou de l'illégitimité de toutes

les actions humaines (*). — Mais tous les hommes ont-ils un même critérium, une même mesure pour juger de cette légitimité ou de cette illégitimité ? Hélas ! non. Le critérium absolu du bien et du mal a profondément agité les moralistes et les publicistes, et, à n'en juger que par l'état des sectes et des partis, on pourrait dire : la question est encore pendante. Mais non ! Sortez du cercle de vos intérêts et de vos passions, inspirez-vous des nobles et généreux sentiments de l'homme ; ouvrez les livres ; parcourez les phases et la marche du passé ; conférez avec les penseurs des divers lieux et des divers temps ; suivez du regard la lutte de chaque jour ; arrêtez votre esprit sur ce qu'il peut y avoir de légitime, au fond sinon complètement à la superficie, dans les réclamations qui poussent les citoyens dans les luttes politiques, et bientôt vous rougirez en vous-même d'avoir affiché le doute et le scepticisme sur la légitimité des réclamations de vos frères.

Un exemple encore : lorsque le Peuple représenté alors par le Tiers-Etat, réclamait humblement l'égalité des citoyens devant la loi : égalité proportionnelle des impôts, égalité de droits dans les hérédités paternelles et maternelles, égalité de peines pour les mêmes crimes, égalité dans les aptitudes aux emplois, etc., etc. ; bref, la réforme d'abus les plus révoltants, que vous semble aujourd'hui de la légitimité de ces réclamations ? — On ne la conteste plus ? — Lorsque, les trois ordres en présence, deux soutenaient la légitimité du vote par ordre, pour arriver à ce résultat : deux privilégiés c'est tout ; un déshérité, ce n'est rien ; que vous semble aujourd'hui de la légitimité des prétentions contraires du Tiers-Etat ? — On ne la conteste plus. — Soit ; parce que ce n'est plus votre question à vous, hommes d'aujourd'hui. Mais alors qu'en

(*) Nous avons raisonné déductivement de la loi divine posée *à priori*, comme nous raisonnerions *à posteriori* sur la nature et les rapports des individus de l'espèce humaine, ainsi que sur les conséquences comparatives des systèmes contradictoires d'évolution.

pensaient les ancêtres de la Noblesse de vos jours ? Mettez de côté les historiens plus ou moins partiaux, dans un sens ou dans l'autre, et ne consultez que les documents officiels ! C'est le parlement de Besançon qui « ne peut approuver « les prétentions qui tendent à confondre tous les citoyens ; » c'est la majorité de la Noblesse qui présente à la signature des États assemblés à Aix une protestation contre « les « systèmes nouveaux (qui) tendaient à établir l'égalité « des rangs et des propriétés ; » c'est.... Mais notre liste deviendrait trop longue. Ce fut l'ivresse de l'aveuglement chez les privilégiés. Quel enseignement pour les peuples que toute cette histoire de 89 ! Et cette histoire sera l'éternelle histoire des privilégiés ; l'histoire de ces résistances qui ne sauraient avoir d'autres dénoûments que des catastrophes.

Car, au-dessus des subtilités logiques de ces hommes qui honorent Dieu des lèvres et non du cœur, il y a une loi bien autrement puissante : l'impitoyable loi des faits. Les mêmes causes persistantes, les mêmes faits en découleront fatalement. Ce sont là les véritables nécessités sociales, tant qu'un nouvel élément ne vient point modifier les circonstances passées, et cet élément modificatif c'est la volonté humaine profitant des leçons du passé. Comment les sociétés s'avanceraient-elles vers l'avenir en ne développant pas les légitimes besoins et les légitimes tendances de tous leurs éléments, lorsque le développement est la loi générale des êtres ? Subtilisez : soit. Mais brisez donc cette loi comme un ressort incommode.

Il me semble entendre déjà les clameurs que les doctrines développées en ce §, feront pousser à certaines gens. — « Proclamer la légitimité des révolutions ! Ne voilà-t-il « pas un propagandiste de guerre civile ? Un fauteur de république rouge ? » — Je ne proclame point la légitimité des révolutions, mais bien celle de certaines révolutions. Quant à celles-ci, ai-je bien observé, bien raisonné, bien géné-

ralisé et bien conclu ? Alors, ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre, mais aux faits, à la loi impitoyable qui domine les faits sociaux. — « Mais pourquoi dire, mais pour« quoi écrire ce qui est, en pareil cas ? N'est-ce pas appeler l'émeute dans la rue ? » — Ce n'est point parce que Copernic a dit que la terre tourne autour du soleil que la chose se passe ainsi ; c'est au contraire, parce que la chose se passe ainsi que Copernic l'a dit. Il en est de même de mon §. Vous voulez y voir, à toute force, un appel qui n'y est point, et ne voulez point voir ce qui est : un avertissement que vous marchez regardant en l'air et que vous ne voyez pas un puits qui est devant vous. — « Eh ! que « vous importe ? » — Pardon ! J'ai mal choisi ma comparaison : vous voulez conduire une voiture dans laquelle nous voyageons de compagnie, et vous nous conduisez droit dans l'ornière. Et, puis, à côté de cette comparaison quelque peu égoïste, n'est-il pas du devoir de l'homme de cœur qui voit le mal à ses côtés, de dire : « Frère ! pourquoi « n'êtes-vous pas juste envers votre frère ? »

C'est que, tout en disant à celui qui est l'auteur du mal, le provoque : « Vous abusez aujourd'hui de la faiblesse de « votre frère, mais celui à qui vous donnez un légitime mo« tif de plainte, pourra demain reprendre sa revanche, re« vanche légitime, et alors vous regretterez de vous être « conduit ainsi, » je dis aussi à celui qui se plaint : « Frère ! « la guerre, la guerre civile, c'est la suprême raison des ci« toyens, celle à laquelle les citoyens dignes de ce nom ne « doivent recourir que lorsque le mal est devenu intolérable « et qu'ils ont épuisé tous les autres moyens de lutte. D'ail« leurs, une révolution ne peut réussir que lorsque le gros « de la nation se lève avec nous. Sinon, toute tentative pré« maturée d'insurrection, lors même que notre cause serait « juste, deviendrait un crime en produisant de grands maux « sans de grandes probabilités de succès, et compromettrait « pour longtemps votre cause et celle de nos frères. »

Une circonstance complique la question : c'est l'extension de l'électorat sur une grande échelle. Alors, si le navire va mal, c'est que tous le veulent. — Tous..., non, s'il y a des révoltés; mais la majorité. — « Eh bien! Rousseau ne l'a-t-il « pas dit? Lorsque la majorité dit au citoyen : Meurs! il est « juste qu'il meure. » — Rousseau l'a dit : soit. Mais a-t-il eu raison de le dire?

Supposez une société civile d'intérêts dans laquelle la majorité dictera la loi. Les associés n'ont pu entendre ici qu'une loi décrétée par chacun avec sincérité et loyauté dans l'intérêt de la société, de toute la société. Mais voici que, sur 5 associés que nous supposons, 3 se trouvent poursuivre un intérêt différent de celui des 2 autres, accaparent toutes les opérations avantageuses. De là, une coalition pour sacrifier l'intérêt général, c.-à-d. l'intérêt proportionnel de tous à l'intérêt envahisseur de 3. Les 2 lésés s'aperçoivent de l'iniquité, et réclament. Leur réclamation est-elle légitime? Est-ce, au contraire, la coalition et la résistance des 3 premiers à faire droit à la réclamation des 2 autres? Et s'il y a lutte, de quel côté est le bon droit? — Il se pourra même que 2 seulement poursuivent un intérêt égoïste distinct de l'intérêt de la masse, mais que ces 2 entraînent à leur suite un des 3 autres, soit en achetant sa voix, soit en l'intimidant. Et les questions précédentes de reparaître ici. — Et ces questions semblent à peine des questions.

Comment la loi du petit ne serait pas la loi du grand? Toutefois, il y a lésion et lésion : cette lésion qui détruit le but de l'association, et cette autre lésion qui n'est qu'un accident pratique de toute administration d'intérêts. Mais cette dernière sort de la question agitée : y a-t-il des révolutions légitimes? Car il faut bien accorder une très large part, dans la pratique, à la majorité administrative, sans quoi le vote ne serait que lutte armée permanente, une lutte pour *oui* ou pour *non*.

Revenant à l'objection tirée d'une solution émise par

Rousseau, nous disons : Non ; il n'est pas juste, il n'est pas légitime qu'un citoyen meure par cela seul que la majorité lui a dit : Meurs ! La force l'emporte, et le droit succombe, voilà tout. Et appliquant la dernière des hypothèses précédentes aux luttes politiques, nous reproduirons ici une observation d'un historien dont nous sommes loin de suivre aujourd'hui la bannière réformiste : « L'Aristocratie n'est « pas si faible que le petit nombre des privilégiés peut le « faire croire ; car il ne faut pas juger de l'Aristocratie par « le nombre de ses membres, mais par leur influence : « quand il s'agit de révolution, c'est une erreur aussi dan- « gereuse de confondre un seigneur avec un prolétaire que « de confondre un général avec un soldat : l'Aristocratie « est composée de généraux, dont chacun a derrière lui « une petite armée ; elle a pour elle le gouvernement ; la « force incalculable de l'organisation ; et le fait est que, « jusqu'à présent, quoique petite minorité, elle a trouvé « moyen d'enchaîner le genre humain. »

Nous nous empressons de le proclamer : l'extension de l'électorat devra exercer une grande, une immense influence, non sur le principe, mais sur le fait des révolutions. Mais le fait, l'impitoyable fait n'en restera pas moins (*). Vous trouvez mauvais qu'on se révolte et vous ne trouvez point mauvais de provoquer les révoltes en fermant l'oreille aux souffrances sociales ?... Ce n'est ni juste, ni tolérable. Il y a une solidarité irrécusable entre tous les membres d'une même société, d'une même nation ; une solidarité qui oblige ceux qui retirent les avantages de l'état social envers ceux qui principalement en supportent les charges. Sans solidarité sociale, point de société stable, point de de justice.

(*) « ... Ils croient que si toutes les décisions de la société étaient prises à la plus « grande voix, toutes seraient conformes à son intérêt, à ses progrès et à sa vertu..... « Ils... croient... que la minorité est libre lorsqu'elle est liée par le vœu de la majorité, « et que la majorité est souveraine quand elle commande par ses représentants. Il n'y a « pas un de ces prétendus principes qui ne soit également démenti par le raisonnement « et l'expérience. » (Sismondi, *Et. sur les const.*, p. 57.)

Recette infaillible pour préserver des révolutions : Si une réduction d'impôts est demandée, n'augmentez point les impôts ! Si on réclame quelques concessions, ne redoublez point vos exigeances. Il est un degré où un ressort ploie ; un autre où il se brise, et se brise souvent à l'imprévu. Il n'est point et ne sera point d'état de société qui ne soit susceptible d'améliorations pratiques. Améliorez ! voici la recette. — « Plus on cédera, plus il faudra céder ! » — Mauvaise objection ! Cédez d'abord ce qu'il est juste que vous cédiez. Puis, plus vous céderez, plus vous diminuerez la masse de ceux que votre résistance aigrirait et jetterait dans l'arène. Votre bonne volonté vous gagnera des partisans.

Révolution n'implique point légitimité ; mais de même qu'il y a des révolutions illégitimes, il y a, par contre, des révolutions légitimes. — La légitimité de toute révolution implique la légitimité de sa consolidation par tous les moyens légitimes de la conservation de soi-même.

## § IV.

*Février révolutionnaire. — Avènement des Républicains. Le 10 décembre.*

La Royauté des barricades tombée, le parti républicain se trouva maître de la position. Une nouvelle révolution était consommée.

Une nouvelle révolution, c.-à-d., comme nous l'avons vu, une nouvelle victoire. Cette victoire, comme la concevaient, le 24 février, les Membres du Gouvernement provisoire dans leur proclamation au Peuple, c'était une victoire, non au profit de quelques-uns, mais au nom de la

masse, de la société toute entière; c'était la victoire nationale, la victoire légitime par exellence.

Ce jugement de la part des représentants du parti républicain comme de la part de ce parti lui-même, s'établit, se justifie, mais ne se discute point, ou plutôt ne se discute point avec l'ennemi. Jamais l'ennemi ne consentira à faire de concessions sur ce point quand il sera question pour lui d'en subir les conséquences; jamais il ne croira avoir le verbe assez haut pour réclamer, protester contre cette application. Mais arrive son heure d'en faire subir les conséquences aux autres, lui ne discute point; il agit, et agit d'ensemble, sans s'amuser à tirer sur les siens. Ainsi fit 1815; ainsi a fait le 10 décembre; ainsi feraient demain les descendants des privilégiés de 89 si la France les laissait faire.

Le premier soin qui devait occuper les Représentants du parti républicain, c'était donc l'organisation de leur victoire, non une organisation de terroristes, de sauvages, mais une organisation d'esprits sérieux, élevés et fermes. Les noms des Dupont (de l'Eure), des Arago, des Marie, des Marrast, etc..., ne semblaient-ils pas devoir inspirer une confiance aveugle, pour ainsi dire, au parti qui les avait acceptés depuis lontemps pour chefs de file?

Que s'en suivit-il?

Au point de vue social, le Gouvernement s'abstint de toucher au droit civil, si l'on excepte l'impôt dont il voulut frapper les créances hypothécaires. Il n'en fut point de même du droit public et du droit pénal.

Par une série de décrets successifs, mais dont nous négligeons l'ordre d'émission, le Gouvernement provisoire abolit l'esclavage de nos colonies et les titres de noblesse. Il proscrivit le principe du cumul et affranchit, d'une manière absolue, les fonctionnaires de l'obligation déconsidérée du serment. Quant à la solidarité nationale relative à l'existence par le travail, le Gouvernement ne posa point

de loi-principe à proprement parler : il se borna à réduire le temps du travail, à créer des ateliers nationaux et des bureaux de renseignements et de placement. A ces deux dispositions, plus spécialement administratives, vint s'ajouter, avec sanction pénale, la prohibition du marchandage. Le système des banques fut élargi et le travail des prisons suspendu. Les réformes du Gouvernement provisoire dans l'enseignement se résument, pour ainsi dire, dans la création d'une école d'administration. L'impôt des 45 centimes, celui sur les créances hypothécaires, le dégrèvement de l'impôt du sel, et quelques autres dégrèvements, résument à peu près les innovations principales du Gouvernement provisoire en matière d'impôt.

En droit pénal, l'abolition de la peine de mort en matière politique, de la contrainte par corps pour dettes, de l'exposition publique, celle des peines de la bouline et de quelques autres spéciales à la marine, telle fut la révision pénale du Gouvernement provisoire, à joindre l'abrogation des lois de septembre.

En procédure, la loi des annonces judiciaires fut abrogée.

Force est bien de le dire, tout en reconnaissant les tendances progressives du Gouvernement provisoire et les nécessités au milieu desquelles il se trouvait : à part ce que ces innovations contiennent de plus spécialement administratif, qu'était-ce que ce gouvernement qui se disait empressé de remettre ses pouvoirs aux mains des futurs Représentants de la Nation et qui légiférait d'une manière dictatoriale? Ou le Gouvernement voulait réformer dictatorialement, en vainqueur conscient de la légitimité de sa victoire, ou il n'osait assumer cette responsabilité. Dans le premier cas, qu'était-ce que cette législation décousue, fragmentée, successive? La responsabilité de la position acceptée, il fallait opérer une réforme systématique, libérale, révélatrice de la force intelligente et au niveau de la science et de la critique modernes; dans le deuxième, la responsabilité déclinée, il fallait s'abstenir tout-à-fait en

dehors de l'administration provisoire. Or, ce caractère d'administration provisoire n'appartient ni au fond, ni à la rédaction des décrets que nous venons de rappeler. L'abolition de l'esclavage ne l'avait assurément point. L'abolition des titres nobiliaires, était-ce chose si urgente? Et cette école d'administration dont les créateurs se distribuaient avec tant d'empressement les chaires, eux qui avaient déjà une tâche assez lourde?... eux qui n'étaient point, tous, préparés par des études spéciales, à moins de prétendre à la science infuse? Et l'enseignement primaire et secondaire dont on ne prenait le moindre souci! Et cependant cet enseignement, véritable anachronisme dans une république au XIXe sciècle, provoquait une réforme radicale bien autrement importante pour l'inauguration de l'ère nouvelle. On le voit: à toutes ces réformes manque une pensée systématique d'organisation, et aux réformateurs, la résolution de leur position. Peut-être, y avait-il un terme moyen à prendre entre une dictature législative que d'ailleurs les circonstances n'eussent point justifiée, et une abstention qui compromettait l'avenir: c'était de convoquer à un travail préparatoire de réfonte législative plus ou moins étendue, tous les hommes spécialement connus et signalés aux avant-postes de la science, sauf à aviser à la ratification définitive de l'œuvre achevée. On eût ainsi mis à profit un temps qui a été perdu, obtenu les lumières d'hommes spéciaux qui ont été également perdues; on eût évité de venir tomber, comme on l'a fait, dans l'ornière des commissions parlementaires, des amendements et des sous-amendements, dont le passé avait démontré la stérilité, et, au lieu d'une constitution flanquée de lois successivement additionnelles et devant, par là même, contraster inévitablement avec l'esprit de la loi fondamentale, on eût obtenu une loi unitaire dans sa codification et dans son esprit, une œuvre qui eût pu faire la gloire de l'avènement du républicanisme au pouvoir.

A un autre point de vue social, il y avait toute une révolution morale à opérer dans l'esprit de la nation sous le coup encore des influences qui l'avaient travaillée 18 années durant, révolution urgente et de laquelle dépendait tout le succès de la nouvelle révolution politique : c'était de substituer à l'ancien esprit d'égoïsme et de coterie, un esprit d'émulation et d'honneur, et, comme on ne fera jamais passer subitement une société pas plus qu'un homme, d'un état de démoralisation à l'état de moralité et de dévouement, il fallait surtout déployer une grande habileté pour faire tourner l'égoïsme au profit de la société en déplaçant les buts de l'intérêt individuel. Cette révolution se rattache aux suites administratives de la victoire de février.

Les élections des dernières années du règne déchu avait révélé numériquement l'état respectif des partis ainsi que la puissance des influences exercées par les classes supérieures sur les classes moyennes : l'extension révolutionnaire de l'électorat allait bien apporter quelque modification au passé ; mais sans une habile direction, tout le nouvel élément n'allait-il pas retomber infailliblement sous les mêmes influences ? Dans les grands centres, à Paris surtout, on ne comprendra jamais l'état des masses rurales.

Nonobstant, que se passa-t-il ?

Les Républicains s'empressèrent de couronner leur victoire administrative ou politique, en proclamant le Gouvernement républicain. C'était bien.

On convoqua ensuite la nation à des élections sur l'échelle la plus large. Les hommes du journàl *le National* parurent ici avoir clos et consommé le premier acte de leur mission, et quelques-uns, se retirèrent derrière la toile, inspirés par une pensée plus ou moins personnelle.

Mais ce n'était pas assez pour la consolidation de la République naissante, que d'avoir remis une arme dangereuse entre des mains inhabiles à s'en servir : l'initiation du nouvel élément à la vie politique était à préparer, sous peine

de voir remettre en question la possession du terrain conquis. Qu'allait-ce être encore si ceux que le Gouvernement provisoire investissait de sa confiance, devaient jeter en brouillons, le désordre au camp? A coup sûr, rien n'est plus blâmable que l'invasion de la corruption gouvernementale dans les élections, et cette invasion sera toujours un signe avant-coureur de chute infaillible, plus ou moins prochaine. Dans les temps ordinaires, le Gouvernement sera d'autant plus fort qu'en dehors de toute corruption, il pourra s'abstenir complètement. Mais, au sortir d'une révolution, lorsqu'il s'agit de consolider une victoire toute fraîche, de prémunir une armée inexpérimentée contre les embûches habiles de l'ennemi, ne plus s'occuper des siens, laisser sans plus de souci l'ennemi crier sur tous les airs et sur tous les tons : « Embrassons-nous et que cela finisse! » c'est le moyen de n'en pas finir du tout, ou plutôt d'en finir promptement avec sa victoire.—Autre théorie rouge, voire écarlate! n'est-ce pas? — Non, théorie de 1815; théorie du 10 décembre; théorie du vainqueur de tous les temps et de tous les lieux, qui voudra consolider sa victoire, parce que cette théorie n'est que la traduction de la loi inhérente à la nature des choses.

L'inauguration de l'ère nouvelle allait se produire par deux voies :

par la réorganisation du personnel administratif à qui la pudeur la moins difficile ne permettait point de se dévouer à l'œuvre nouvelle;

par l'organisation des comités et la propagande privées, qui allaient prémunir les masses contre les influences passées.

Suivons la marche de cette double inauguration.

La réorganisation du personnel administratif fut une véritable invasion qui traversa les ministères pour s'abattre de là sur les départements. On laissa de côté des hommes

sérieux et graves que l'on avait à côté de soi, pour expédier aux quatre coins de la France bon nombre d'hommes sans plus de consistance que d'expérience administrative. De petites camaraderies s'organisèrent, républicains ou non-républicains tous ensemble, et on ne sortit plus de là. Ce fut la poule d'eau qui se cache la tête sous l'herbe pour ne plus voir le chasseur qui la poursuit. Il fut tels arrondissements à qui les nouveaux camarades, de parole souvent intraitables, donnèrent bien les camarades de leurs camarades, mais de républicains point, et même de libéraux de foi sérieuse, pas davantage. Les fameuses circulaires se succédèrent. Elles poussaient d'un côté, et les camarades des camarades poussaient de l'autre. La désorientation fut complète. Et le Gouvernement ne s'occupa plus davantage de la manière dont en usaient, loin du centre, ceux aux mains de qui avait été remise une toute-puissance devenue impuissance entre leurs mains. Tous ou la plupart de ces commissaires de se regarder législateurs révolutionnaires de science infuse, et de croire faire assez pour la République et la Patrie que de mijoter leurs petites candidatures sans plus de souci. Plus tard, le Gouvernement comprit où tout cela l'avait mené : il songea alors à envoyer des commissaires cette fois-ci vraiment extraordinaires, mais de telle sorte et en tel temps que sa velléité tardive et ébruitée retourna contre lui.

Quant aux comités, qui furent le plus souvent des clubs, on en fit, dans tels endroits, le parti républicain surtout, l'objet d'une expérience toute nouvelle : on les organisa en jeu de casse-cou à l'usage des siens qui n'entraient point dans les petits paquets de candidatures arrangés sous le manteau de la cheminée, et souvent le chef-lieu prit à tâche d'enlever toute spontanéïté aux arrondissements, voire de les désorganiser. Passe un candidat ; tombent les légions ! L'intrigue eut sa prime qu'elle ne lâcha point ; les trahisons eurent même la leur, et les légions de tomber. Et les républicains de bonne foi de regretter de s'être laissé

fourvoyer dans des milieux aussi peu républicains de fait, ou aussi inintelligemment républicains.

Cependant, les partis déchus furent d'abord effrayés. Mais, bientôt, témoins assez étonnés des marches et des contre-marches transcendantales dont leurs adversaires leur donnaient le spectacle *gratis*, ils se ravisèrent, se moquèrent, se resserrèrent, s'encouragèrent et attaquèrent d'ensemble l'ennemi imprévoyant. Celui-ci abandonné des incertains qu'il n'avait su retenir à lui, et des siens que, lui-même, avait désorganisés; ne pouvant plus faire qu'une vaine et piteuse résistance, la propagande démoralisante reprit ses grandes allures d'autrefois, prêcha jusqu'à la décentralisation fédérative, et procréa les alliances les plus étourdissantes. Bref, l'ennemi, l'ami aidant, eut la douce satisfaction inespérée de voir la déroute complète dans le camp du vainqueur.

On était près du 10 décembre, qui surprit moins par son imprévu que par l'imprévu du nom qu'il inaugura, et les républicains n'eurent plus qu'à céder la position un moment conquise. « Embrassons-nous, et que tout cela « finisse ! » Et on s'est séparé en criant, à droite : « Vive la « République jusqu'à quand ! » à gauche : « Vive la Répu- « blique démocratique et sociale ! »

Sans doute, le Gouvernement provisoire a été entouré d'obstacles et de difficultés. Il faut avoir vu Paris et ses agitations prolongées longtemps encore après Février, pour se faire une idée telle qu'elle du milieu que lui firent les circonstances. Faute d'une organisation municipale, les clubs retentirent des théories les plus inimaginables auxquelles souvent ne manqua pas le talent d'exposition, mais qui décélaient une complète inintelligence des institutions et des rapports sociaux autant que l'absence d'un programme systématique sérieux. Partant de certains vices flagrans de

nos institutions, on y renouvela cette puérile utopie de l'état de nature, pour ne point dire de sauvagerie humaine, utopie dont on tira nombre de conséquences. On parla encore, remarque avec raison une brochure à laquelle nous avons déjà fait allusion, de manière à faire naître et à entretenir dans l'esprit des ouvriers adonnés au travail matériel, le sentiment que c'est leur travail seul qui mérite ce nom et en possède les droits. Certaines rumeurs sourdes qui ne furent pas toujours aussi pacifiques que ces idées, circulèrent, et ne manquèrent pas d'être exploitées de manière à jeter l'effroi dans les départements. L'ennemi renversé craignit peut-être ; au moins joua-t-il bientôt de toutes ses pièces. Plus la réaction montait de ton, plus les agitateurs grossissaient le leur, ne comprenant point, ceux-ci, qu'ils gâtaient la cause commune par leur irritation et leur véhémence ; ceux-là, qu'ils accumulaient sur eux des orages terribles en ne profitant pas des leçons du passé, et plus enclins que jamais à retomber dans les mêmes fautes. Jusqu'aux intérêts de localité qui voulaient aussi qu'on s'occupât d'eux ou plutôt de leurs chevaux avant leurs personnes. Tout cela, certes, ne fut pas mince tâche. Mais, tout en faisant au Gouvernement provisoire sa juste part, il faut aussi convenir qu'il ne sut point reconnaître décidément le terrain, y prendre position et s'y fortifier. Les ministères surtout, plus encore peut-être que le Gouvernement provisoire, méritent ce reproche, et c'est leur faute qu'aujourd'hui le pays entier expie.

— « Ne voilà-t-il pas ce républicain rouge retombant sur « les siens, et frappant à droite et à gauche, devant et « derrière ? » — « Pourquoi, entends-je d'autres dire, nous « mettre ainsi à découvert ? » — Afin que vous-mêmes qui m'adressez cette dernière question, voyiez, réfléchissiez et profitiez, si le Pays, lui-même, repassant dans son esprit l'histoire des priviléges et des privilégiés de tous les lieux et de tous les temps, a le bon sens, lui aussi, de profiter

de tout ce qui se passe sous ses yeux, et de faire la juste part des fautes et des obstacles survenus, mais aussi celle des tendances des hommes qui, échos de Mirabeau, lui crient depuis longtemps: « Assez de priviléges et de privi-« légiés! Assez de guerres civiles à cause de ces privilé-« giés et de leurs résistances égoïstes! Il est temps que les « nations cessent d'être faites pour les gouvernants et que « les gouvernants commencent à être faits pour les na-« tions. » L'épreuve aura été rude; mais elle ne l'aura pas été trop si elle pouvait profiter à tous, ce qui est pour ainsi dire impossible, malheureusement! mais au moins si elle peut profiter au plus grand nombre.

## § V.

### *Du socialisme, du légitimisme et du conservatisme* ou *parti de l'ordre.*

Socialisme, ce serait, si l'on était assez simple pour en croire certaines classes: hostilité implacable contre l'ordre social; destruction de la famille et de la propriété, blasphémation de la religion et autres airs de ce genre (*).

Mais le légitimisme? Ah!... Mais le conservatisme? Oh!...

Il serait temps cependant de s'entendre un peu sur les choses et les mots.

On aura remarqué que nous n'avons point prononcé les mots démocratie et démocrate. Ces mots impliquent le

(*) Socialisme, remplace aujourd'hui cet autre cri de guerre: républicanisme, toléré aujourd'hui par les aristocraties dans sa nouvelle transformation de: républicanisme honnête, c.-à-d. républicanisme de laisser-faire. C'est déjà quelque chose! Espérons un prochain et même sort au mot socialisme, pourvu que, lui, ne laisse point faire.

point de vue administratif ou politique par opposition à monarchiste, etc..., à la différence des autres : socialisme, conservation (quoiqu'aussi conservation soit aussi appliqué suivant le point de vue à l'état administratif), etc..., lesquels se rattachent au point de vue des rapports sociaux, en tant que régis par le droit privé, le droit public et le droit pénal d'une nation. — Or, nous ne nous occupons, dans ce §, que de ce dernier point de vue.

République, républicain présentent bien une nuance complexe; mais ne nous arrêtons point sur des détails philologiques qui retarderaient notre marche.

Rapprochons donc, au point de vue des rapports sociaux (par opposition aux rapports administratifs ou politiques), les mots conservation, légitimité, socialisme et leurs nuances : conserver, conservateur, conservatisme; légitimiste, légitimisme; etc..., ainsi que les éléments ou partis caractérisés par ces mots.

Conserver, c'est rester immobile; ne point se préoccuper des abus, ou, en bon français, les conserver; mais surtout, pour les gens à priviléges, ne point céder un pouce de terrain, sinon à la force, la force qui est le droit, l'équité, la justice, la fraternité pour le conservateur; je me trompe : le conservateur n'a-t-il pas effacé de son drapeau le mot *fraternité ?*

Légitimisme, c.-à-d. ensemble des légistimistes ou des idées légitimistes; parti légitimiste, et aussi ensemble des idées et des doctrines de ce parti, ce mot, au moins, rend hommage à l'idée de la justice, du droit. Il tranche opposé à conservatisme, conservateur quand même, conservateur légitimement ou illégitimement; — mais reste la manière dont il faut entendre la légitimité. Le droit de la légitimité n'est autre que les théories d'inégalité des impôts; d'inégalité des conditions; les théories de priviléges des personnes et des terres; celles d'inégalité d'application des peines; etc....; bref, c'est l'état ancien que nous avons vu ren-

versé par les bourgeois et le peuple de 89 ; c'est la loi du droit d'aînesse, du sacrilège, etc., dont la révolution de Juillet vint empêcher la Restauration de doter le Peuple français ; c'est le droit d'une cour splendide et de courtisans entretenus à grand renfort de gros budgets payés par le peuple sans profit pour lui. Tout cela, c'est pur droit divin, droit annoncé, sinon par le Christ, au moins par quelqu'Anté-Christ. On voit ici que, pour s'entendre sur les mots, il ne s'agit que de s'entendre sur les choses. Et nous nous entendrons si nous opposons au mot légitimisme un autre mot.

Et ce mot..., ce mot... C'est socialisme ! C'est, à part certaine nuance administrative que nous pouvons négliger, comme si vous disiez, mais d'une manière moins tranchée à cause de cette dernière nuance : républicanisme. Société, société politique ou nation, c'est l'ensemble des rapports unissant un nombre plus ou moins considérable de citoyens dans une communauté de destinée et de lois d'évolution. Social, socialité expriment la qualité, concrète ou abstraite, propre à un élément donné, de concerner la société, de s'y rattacher par un certain côté. Socialiste, c'est, dans le sens propre, celui qui puise ses inspirations, ses tendances ou aspirations, ses croyances, ses convictions dans l'observation, l'étude et la connaissance de la nature de la société et de ses éléments : de la nature des intérêts de ces mêmes éléments ; dans la meilleure et la plus profitable combinaison, de ces intérêts, et non dans des considérations en dehors de la société, étrangères à la nature, à son rôle, à son but, non plus que dans des intérêts individuels, égoïstes, ou dans des intérêts particuliers de castes. Socialisme, c'est l'ensemble soit des inspirations, des idées, des tendances, des connaissances, des convictions de l'ensemble des penseurs socialistes, soit l'ensemble des socialistes, le parti socialiste ; bref, c'est le *libéralisme* de l'avenir. Socialiste est à socialisme ce que républica-

niste, si ce mot était français, serait à républicanisme (*).

C'est ainsi que les socialistes, voire des plus socialistes, ont compris et défini, eux-mêmes, le socialisme, en le distinguant bien de leurs propres utopies plus ou moins irréalisables. « Le socialisme n'est pas une doctrine. En « principe, c'est une aspiration immense, irrésistible, « vers un Ordre social..., » je termine la définition en généralisant les expressions finales de l'auteur : vers un ordre social ou des réformes, des améliorations sociales qui répondent mieux, plus complètement et plus efficacement aux divers besoins sociaux ; qui remédient mieux, plus complètement et plus efficacement aux diverses souffrances sociales, aux divers vices sociaux.

Quoi d'étonnant que le socialisme ait provoqué telle ou telle utopie ; des utopies plus ou moins sérieuses ou extravagantes ; plus ou moins légitimes par organisation *à priori*, plus ou moins illégitimes par substitution plus ou moins directe, violente, à des circonstances légitimes ? Et, à cause de ces utopies, produits d'imaginations plus ou moins incandescentes, socialisme, c'est la bête noire nationale ? C'est absolument comme si l'on condamnait la chirurgie à cause des mauvais chirurgiens ; la philosophie à cause des systèmes plus ou moins faux qui se sont produits à l'abri de son nom ; la religion, à cause des hérésies et des mauvais dévots ; etc.

Dans une brochure, qui nous a fait mal à lire, parce que, sous un voile de foi puritaine, perce le scepticisme et la sécheresse du dogmatique et du personnalisme ; parce que sa conclusion arrogante et méphytique se réduit à celle-ci : restauration du passé, nous avons lu un passage sur l'abus des principes évangéliques de la part de certains

(*) « *Isme* est le mot grec *ismos* qui signifie science, etc... » (FONTANIER, *La clef*, etc..., p. 150.) *Iste*, donne donc : qui sait, savant (*isémi*, je sais, je connais). Cf. ROUBAUD, *Syn.*, v° Juriste, éd. 1796.

utopistes. Soit. Mais pourquoi un homme de la valeur de l'auteur se préoccupa-t-il si peu de faire passer ces purs principes dans les faits, alors qu'il en avait la toute-puissance ? C'eût été le moyen le plus efficace de prévenir l'abus contre lequel il s'indigne aujourd'hui.

Protestons donc énergiquement contre l'abus que les véritables ennemis, au fond sinon en la forme, de la justice, du droit, de l'humanité, du progrès essayent de faire du mot socialisme. Ayons le courage d'une noble action en adoptant un noble nom. A un nouvel état social plus parfait et plus social que les précédents, il fallait, comme à toutes les choses et à toutes les idées nouvelles un nom nouveau. Et ce mot est : Socialisme ! Cri de guerre, si vous voulez la guerre ; cri de paix, si vous voulez la paix. Socialisme est et restera la bannière revendiquant seule la devise : *liberté, égalité, fraternité,* dans les limites relatives et progressives de sa réalisabilité pratique.

Et d'où le progrès pourrait-il sortir ailleurs que du socialisme ? Pensez-vous que la nature aille changer ses lois au profit de quelques hommes ? Le grain de froment produit le froment et produira toujours le froment ; l'ivraie produit l'ivraie et produira toujours l'ivraie. C'est la loi du monde, la loi universelle. Or, voulez-vous savoir ce que produiraient les partis, supposés appelés demain au pouvoir ? Jugez-en à leurs œuvres passées, et votre jugement pour l'avenir sera un jugement infaillible.

Or, qui, en 89, alors que le timide et incertain Louis XVI disait : « Il n'y a que moi et M. de Turgot qui aimions « le Peuple ; » qui, dis-je, voulait l'inégalité des citoyens devant la loi : inégalité des impôts ; inégalité héréditaire ; inégalité dans l'admissibilité aux emplois ; inégalité des peines pour des coupables de mêmes crimes, mais appartenant à des classes différentes ? Qui, sous la Restauration, imposait la France d'un milliard au profit des classes qui

convièrent jadis l'étranger à se ruer sur notre belle patrie; demandait l'inégalité de droits héréditaires entre les enfants d'un même père et d'une même mère; etc....? Les classes nobles, à part quelques honorables et généreuses exceptions. Que peuvent aujourd'hui désirer, espérer, vouloir ces mêmes classes; ces classes qui ont conservé leurs vieux instincts de supériorité sur les classes roturières; leurs instincts de mésalliances; leurs instincts répulsifs de fusion égalitaire dans les réunions publiques, si ce n'est la restauration de leurs anciens priviléges dans les extrêmes limites que comporteraient les circonstances?...

Qui a organisé et proclamé officiellement, en France, le système de corruption gouvernementale? Qui a donné tous ces scandales de trafics financiers? Qui votait aveuglément tous les fonds secrets? Qui s'est constamment opposé à toutes diminutions d'impôts: impôts sur le sel, impôt postal et tant d'autres? Qui a proclamé l'intérêt du clocher de la paroisse pour exploiter les paroissiens et la France? Qui s'est constamment opposé à toutes réformes: réformes des gros traitements et des sinécures; réformes si salutaires de l'organisation judiciaire; réformes dans l'exclusif du privilége électoral; réformes d'un enseignement, le contre-pied, pour ainsi dire, des besoins de l'époque et des classes secondaires? Qui a prêté la main à la violation des lois par l'hypocrisie logique? Les conservateurs; ces hommes dont l'un des coryphées disait à l'autre, alors qu'un intérêt commun ne les réunissait pas (et probablement! de tels hommes comprenaient la portée de leurs paroles!): « Vous « avez deshonnoré la France! » et à qui l'autre ripostait: « Et vous, vous l'avez ruinée! »

Qui nous a fait ce que nous sommes, nous, roturiers et vilains? Qui a posé le germe de l'émancipation de ceux que l'ignorance retenait et retient encore dans les couches inférieures de nos sociétés? Nos pères de 89, les vrais socialistes du XVIII[e] siècle. — Qui, en Février, a proclamé l'émancipation des esclaves de nos colonies? Qui a voulu

épargner à l'humanité le dégradant spectacle de l'exposition publique ? Qui a proscrit d'indignation ces peines de la bouline et autres que subissaient, dans les marines royales, nos courageux et braves marins ? Qui a eu souci, stérile, il est vrai, parce que la question n'était point mûre encore, des améliorations que comportent très pratiquement et très certainement la condition et le sort du travailleur, et que l'avenir doit inévitablement apporter à celui-ci ? Qui a dégrevé le peuple de l'impôt du sel, de l'impôt postal ? Qui a dit au Peuple : « Toi, Frère ! laisse-là ton fusil, et « viens avec nous. Tu te plains ; nos Gouvernants ne son« gent pas à toi ; tiens ! prends ce papier et cette plume. « Tu vois les hommes que cherchent à t'imposer ceux qui « t'exploitent ; tu vois ceux qui ont jusqu'ici défendu tes « intérêts ; choisis entre les uns et les autres. Et celui que « tu auras jugé le plus digne de ton mandat, écris son nom « sur ton bulletin, qui, réuni à celui de tes frères, te rendra « fort contre l'ennemi. Tu te tromperas une fois, deux fois, « plus encore. Plus tard, tu découvriras tes erreurs, et « sauras les redresser. Un morceau de papier et une plume « produiront un effet bien autrement sûr que le fusil qui « ne devrait servir que contre l'étranger. Car un aveugle « ou mauvais frère est toujours un frère ! » A qui devons-nous cela ? Aux fidèles enfants de leurs pères de 89 ; aux hommes qui ont entretenu, généreusement et souvent à travers des rudes épreuves, le feu sacré sur l'autel de la Patrie ; aux républicains désormais socialistes. Car que serait le républicanisme politique sans le républicanisme social, si ce n'est un moule nouveau dans lequel seraient refondus plus vivaces que jamais les vieux abus et les défroques des vieux privilèges ?

Comparez maintenant, et jugez !

Hommes et partis qui vous débattez d'impuissance à l'approche incessant de l'esprit nouveau, et vous agitez

sans autre boussole que votre courte vue, votre suffisance et vos chétives et piteuses passions, vous avez cru crier : au loup ! à la bête noire ! en criant derrière nous et à nos pieds : « Socialistes ! » L'homme de paix se retourne avec calme et vous dit : « Oui ; mon frère ! Je suis socialiste, et « puissiez-vous, un jour, le devenir comme moi à votre « honneur et gloire ! »

## § VI.

*Des conséquences logiques de Février.*

Que Socialisme soit une devise de ralliement des hommes de cœur et de pensée, nous l'avons dit. — Mais socialisme, tendances socialistes et révolution sociale ne sont point mêmes choses, comme nous l'avons dit encore. Le socialisme peut, au milieu de circonstances données, apparaître à l'état de réclamation d'améliorations sociales, d'améliorations partielles, de détail. Il peut, d'autres circonstances données, se produire à l'état d'aspiration d'une révolution complète, rénovatrice, pour ainsi dire, comme le fut la révolution de 89.

Quel est l'état de la question dans l'état actuel de notre France ?

Distinguons :

les institutions de droit civil, de droit public et de droit pénal ;

les mœurs ;

l'organisation administrative ou politique.

Février a accompli une révolution administrative plus ou moins complète ; mais enfin d'une monarchie héréditaire, à électeurs privilégiés et à chambre aristocratique, la France a passé à un régime républicain, d'ébauche ou de germe démocratique. Le temps et les idées apporteront leur progrès; mais, pour le moment, il est question de consolider, de *conserver* (au moins ici les Républicains et les Socialistes sont conservateurs) le système actuel et d'en tirer ses conséquences naturelles dans les institutions à organiser, plus encore qu'à modifier immédiatement et moins encore à révolutionner.

Nous disons consolider, tirer des conséquences et modifier, en supposant que la République tienne, ce dont nous ne nous porterions point garant. Mais que l'on y prenne garde ! Ce n'est pas assez que le fait de victoire, de victoire momentanée. Il faut qu'une victoire soit définitive, et il n'est point d'homme sans préventions, qui ne lise dans le passé dans toutes les agitations européennes du présent, la loi de l'avenir. Et cette loi n'est certes pas la loi du despotisme. Nous entendons répéter souvent que le Français n'est point fait pour être républicain. C'est mal s'exprimer. Il faut dire : On n'a rien fait pour le rendre républicain ; on a fait tout, au contraire, pour l'empêcher de le devenir. Mais dire : *Nous ne sommes* point faits pour être républicains, c'est, à mon sens, le dernier degré d'abnégation de la dignité humaine; c'est de la propagande pure de démoralisation. Que tous les hommes de cœur et de pensée élevée ; que nos hommes d'état surtout disent : « Nous sommes, de fait, républicains ; devenons morale- « ment républicains; veuillons fermement le devenir ! » qu'ils donnent l'impulsion, et les nobles instincts ne feront pas défaut à la France. Après tout, ne calomnions point Dieu en désespérant de la nature humaine, parce qu'une génération a sucé de mauvais lait !

Ici, les éléments des luttes adminitratives ne sont plus dits : socialistes, conservateurs (quoi qu'il y ait conserva-

tion administrative ; mais sans plus de criterium), etc... ; mais démocrates (et aussi républicains), et non-démocrates, c.-à-d. attachés à des individualités distinctes de la nation dans sa plus haute synthèse, et de nature diverse : individualités monarchiques (de diverses nuances) ou polyarchiques (aristocratiques ; oligarchiques), individualités pratiquement complexes dans leurs éléments.

Quant aux mœurs, le Gouvernement provisoire, c.-à-d. les représentants du parti républicain ont manqué complètement leur œuvre. D'un état social labouré par un long règne de démoralisation gouvernementale, Février avait à faire passer la société, au moins la jeunesse, telle qu'il la trouvait, à un état d'émulation dans une voie et vers un but généreux, élevés, sociaux. On ne pouvait espérer substituer, sans transition, le dévouement à l'égoïsme ; mais il fallait déplacer le but de l'égoïsme ; stimuler cet égoïsme lui-même, et le diriger de manière à le faire concourir à l'œuvre nouvelle. Il fallait enfin faire appel à la capacité, aux antécédants, sans distinction de rangs et sans égard à aucune considération étrangère. On attribue à Washington cette recommandation : « Prenez des *gentlemen ;* ce sont « les plus sûrs comme les plus capables. » Cette recommandation, pour être appréciée, demanderait d'abord à être rapprochée de toutes les circonstances de temps et de lieux, dans lesquels elle aurait été faite. Mais Washington l'eût-il faite, l'eût-il posée en principe d'une manière absolue, nous n'hésiterions pas à la condamner comme impolitique ; comme attentatoire à la condition égalitaire des citoyens devant la loi ; comme anti-sociale, en ce que la plupart des emplois devraient être pour la société un de ces moyens à rattacher au système de l'organisation du travail, ce qui vaudrait mieux que la stérile et dégradante aumône. Non ; il ne faut point que le train clinquant d'une famille constitue un titre de préférence ; mais, au contraire, le dénûment de la famille recommandé par la capacité, la

probité et la régularité morale de chacun de ses membres. Donner une place, qui n'est que lucrative, à une famille qui a plus qu'à suffire, c'est voler, je ne cède rien sur le mot, c'est voler, dis-je, celles qui n'ont point le nécessaire ; c'est, de plus, impolitique pour un gouvernement qui veut régénérer une nation, et se consolider en se rattachant les masses hésitantes et ouvertes à toutes les influences locales. Je suis loin d'exclure systématiquement par là les classes aisées et même riches ; au contraire. Mais je ne saurais concéder à ces classes aucune préférence privilégiée, aucune préférence privilégiée surtout pour les emplois plus particulièrement lucratifs. Exigez, d'ailleurs, que l'homme se recommande par lui-même, et son influence morale vaudra bien une influence d'emprunt. C'est précisément, en partie, pour avoir voulu enraciner en France la prétendue recommandation de Washington, que la Royauté de Juillet, qui, aujourd'hui, reconnaît explicitement, par la plume de son ex-ministre, cette recommandation comme l'expression de son esprit gouvernemental, est tombée en Février.

Ç'avait été trop, beaucoup trop que 18 années de camaraderie de *gentlemens* roturiers dans le recrutement des emplois publics ; mais retomber d'une camaraderie dans une autre, tomber d'une camaraderie dorée dans une camaraderie démocratique, pour ne point employer une autre forme paronymique de cette épithète, la chute était lourde, écrasante. C'est ce qui arriva cependant. Paris ne sut que garder, sans même les utiliser, ceux qu'il devait envoyer aux départements, et l'administration départementale perdit tout prestige attractif ; la jeunesse française ne sut plus à quel saint se vouer, pour employer une locution vulgaire, et l'œuvre est à refaire.

Et cette œuvre, c'est l'aspiration du socialisme, ou, si vous voulez, du libéralisme sérieux, pratique, du XIXe siècle. Ce sera plus, il faut l'espérer : cette œuvre sera son œuvre. Que les partis de résistance se le tiennent pour bien dit : tous leurs efforts en sens contraire ne feront

qu'en hâter la réalisation, et plus énergique sera la résistance, plus brutale sera la catastrophe. Signaler la loi, l'événement, je le répète encore, ce n'est point l'appeler, le hâter; c'est en craindre les accidents, c'est s'efforcer de les prévenir, de les détourner. Mais l'histoire a-t-elle toujours instruit les partis et leurs passions égoïstes?...

Nous arrivons à la question vivace du moment, question brûlante pour celui qui écrit, comme le foyer de lumière pour l'insecte qu'il attire.

Détachons cette question dans un § spécial; mais auparavant consignons un rapprochement philologique.

Notre langue, bien peu précise dans les sciences, est encore plus élastique quand elle se forme sur le terrein des partis. Les mots perdent bientôt leur sens propre pour revêtir un sens relatif, arbitraire, d'emprunt. Ainsi: légitimité, ordre, etc...

Réformistes, insurgés, révolutionnaires, nous fournissent une autre application de notre remarque. Dans la langue usuelle, ce sont tous synonymes de républicains, de démocrates, quelque chose comme brigands. La langue légitimiste n'a jamais appelé insurgée M^me de Berri, alors qu'elle parcourait la Vendée. Les légitimistes répudieraient le qualificatif: révolutionnaires, s'ils ramenaient demain Henri de Bourbon. Pruderie de mots! Au fond, réformistes, insurgés, révolutionnaires, n'impliquent aucune antithèse déterminative de *critérium* social ou administratif, mais seulement l'état d'un parti, tel quel, relativement au parti tenant en main le pouvoir au moment de l'attaque ou du renversement. Le parti républicain ne les a acceptés, lui, que sous bénéfice d'inventaire, c.-à-d. en tant que désignant, ainsi restreints, les réformistes, les révolutionnaires par excellence, les combattans pour la cause du Peuple dans sa plus haute hypothèse, cause à leurs yeux légitime et sainte entre toutes.

## § VII.

*Le socialisme est-il en présence d'une révolution sociale dans les institutions de droit privé, de droit public et de droit pénal de la France de 1849 ?*

Cette question est autant complexe que le sont les mille et un détails qui constituent l'état juridique actuel de la société française, et son examen sérieux ne serait rien moins que l'examen critique de tout notre droit. Un tel examen ne saurait évidemment rentrer dans notre modeste cadre. Mais notre travail serait incomplet si quelques exemples d'application ne venaient éclairer les courtes remarques auxquelles nous nous bornerons.

Déjà, une révolution immense a été accomplie, sinon pour la France artérielle, pour ces extrémités que vivifie le sang français. Le nom et le pavillon de la France n'abritent plus aujourd'hui l'esclavage antique. La Mère-Patrie n'a plus deux poids et deux mesures : un poids et une mesure pour ses enfants circonscrits entre l'Océan et la Méditerranée; un poids et une mesure pour ses enfants d'au-delà. Au moins, l'Assemblée nationale, en ratifiant une des premières inspirations du Gouvernement provisoire, aura-t-elle fait bénir, un jour, le nom français sur quelques points du globe, en disant, cette fois-ci avec quelque vérité, que la République française a pour principe l'égalité, l'égalité au centre, l'égalité aux extrémités (Const., IV). La révolution de Février fût-elle destinée à n'avoir que ce résultat, ce serait déjà un beau et grand résultat ! « Vous êtes frères ! »

A côté de cette révolution sociale proprement dite, quelques réformes sociales viennent dignement se grouper. Les passions politiques d'aujourd'hui ne pourront plus faire tomber une tête que demain pourrait voir couronner (C., 6).

Si l'Assemblée nationale a jugé devoir régler administrativement les réunions politiques, au moins aura-t-elle réhabilité un des droits les plus essentiels et les plus caractéristiques de la qualité de citoyen, celui de délibérer paisiblement en commun, le besoin échéant, sans avoir à redouter la main-mise du gendarme ou du sergent de ville (8).

En disant que « toutes les propriétés sont inviolables », l'Assemblée nationale a préservé les conservateurs fonciers, au moins pour trois ans, des conséquences de la sentence : « La propriété, c'est le vol. » A cela tienne, on pourra accepter comme candidat se présentant dans les termes même de la constitution, un *républicain honnête*, voire un socialiste.

L'Assemblée nationale n'a certes point là terminé l'œuvre de Février. On attendait plus d'elle, et elle-même semblait disposée à faire plus. Malheureusement, elle n'a point su accepter son rôle décidément. On est retombé dans la vieille routine des théories des pouvoirs constituants et des pouvoirs légiférants ; des constitutions et des lois organiques ; des amendements et des sous-amendements parlementaires. On n'a point su faire table rase, je ne dirai pas des institutions, parce que je dépasserais de beaucoup ma pensée, mais des vieux erremens et de ces vieux lambeaux de codification, les derniers calques ou copies des précédents d'autant plus défigurées qu'elles s'éloignent de l'original à un degré plus éloigné ; on n'a point su organiser une œuvre d'ensemble, unitaire dans son esprit comme dans sa forme, et qui eût été le monument du XIX[e] siècle. Et il est arrivé de là que, le Code constitutionnel renouvelé des précédents vaille que vaille, avec moins encore peut-être de critique, à peine terminé, l'Assemblée s'est

en quelque sorte vue contrainte à plier bagage et à abandonner à des successeurs inconnus la réalisation du reste des promesses qu'elle s'était réservée explicitement dans l'art. 115 de la Constitution, ainsi que l'interprétation des espérances déposées dans les art. VIII et 13.

J'ai dit : *de ses successeurs inconnus !* Quels seront-ils ? Quelle sera leur tâche ?

Le Peuple dira bientôt quels seront les sucesseurs de nos constituants. — Mais, quels qu'ils soient, ces successeurs seront en présence de graves et sérieuses questions.

Nous disions plus haut que l'Assemblée nationale avait lié les mains de nos prochains législateurs quant à la question d'appropriabilité du sol, au moins 3 années durant. Mais enfin c'est quelque chose que les instincts et que les tendances, et peut-être ne serait-il pas inopportun de se poser cette question si l'inappropriabilité du sol est un principe inhérent au socialisme, la moëlle de ses os, le *sine quâ non* de la bête ?

La question a même été posée d'une manière plus absolue, par d'autres, il est vrai, que par l'auteur de la formule : « La propriété, c'est le vol. » — Partons cependant de l'absolu littéral de cette formule, et distinguons pour son examen critique :

la propriété des meubles ou mobilière ;

la propriété des immeubles, spécialement de la terre, du sol, ou propriété foncière, terrienne.

Comprenons bien d'abord que toutes les choses et tous les êtres ne sont pas également appropriables, politiquement et même philosophiquement. Ainsi l'esclavage implique l'appropriabilité de l'homme par l'homme, appropriabilité proscrite aujourd'hui par la philosophie et nos lois.

Quand on a demandé si la propriété, l'appropriation individuelle étaient philosophiquement légitimes ou illégitimes,

la question a-t-elle pu porter bien sérieusement d'une manière absolue sur la propriété mobilière? Les meubles destinés à la consommation individuelle : le mets qui doit nous nourrir ; le vêtemennt qui doit nous couvrir, ne peuvent produire leur utilité que par l'appropriation à un moment donné, appropriation qui produit l'état de propriété. Et comment l'animal que nous venons de saisir avec peine et danger, ne deviendrait-il pas nôtre? Comment la provision que nous aurions faite d'un certain nombre de peaux pour le besoin futur, et le soin constant que nous aurions apporté à leur conservation, n'auraient-ils pas fait nôtre ce petit capital? Etc... Nous concevons cependant une association d'abnégation individuelle à l'instar du cloître : le reclus n'a point à se préoccuper de pourvoir à ses besoins plutôt qu'à ceux des autres. Chacun produit; une main supérieure perçoit, répartit et distribue. Mais peut-on bien sérieusement, pratiquement, songer à organiser une nation tout entière, que dis-je? l'humanité, ellemême, sur un pareil type? Outre les conséquences économiques qui pourraient résulter de là, ce serait, en échange d'une satisfaction individuelle plus que problématique, enlever à l'homme toute sa liberté d'action, les conséquences ou produits de son activité, toute spontanéité. L'échange présente trop de gravité. On conçoit une association volontaire se proposant un but de cette nature, devant se perpétuer plus ou moins longtemps, avantageuse aux associés et par là attractive ; mais, tout cela allât-il le mieux du monde, on ne saurait trouver dans les avantages d'un fait libre et volontaire, la condamnation de la vie individuelle, la négation de la légitimité de la propriété mobilière, et, par extension, de la propriété en soi, dans son absolu. Or, comment faire passer les sociétés résistantes, de la vie individuelle à la vie sociétaire sans violence illégitime, si l'appropriation de certaines choses par la vie individuelle a été légitime, des limites étant déterminées? Et les temps sont loin de la monastérisation volontaire des nations et de

l'humanité. Nous n'avons point à nous occuper ici des difficultés ou plutôt des impossibilités matérielles de réalisation, n'ayant de conclusion à tirer des considérations précédentes que celle-ci : il est des objets susceptibles d'une appropriation légitime. Y eût-il des valeurs inappropriables, la propriété en soi ne serait pas illégitime d'une manière absolue.

Passons au sol.

Les uns admettent son appropriabilité ;

d'autres ne l'admettent point, — mais sous des nuances plus ou moins absolues.

C'est une étude curieuse et même fertile en enseignements que celle des divers ou au moins des principaux systèmes qui se donnent rendez-vous ici : l'inappropriabilité absolue ou relative du sol en lui-même ; la désappropriation volontaire ou forcée ; forcée avec ou sans indemnité en capitaux non terriens ou en actions ; la désappropriation définitive ou subordonnée à la persistance volontaire des sociétaires. Mais cette revue critique ne peut rentrer dans un cadre qui comporte au plus les sommités de la question.

Une observation toutefois sur un système particulier qui se défend du communisme, tout en concluant à l'association communale par apport de la terre en tant que force productrice, en échange d'actions dans l'association. Sans doute, cette association est très compatible avec l'appropriation individuelle et la capitalisation non terrienne des produits du travail ; mais, si ces produits échappent à la communauté ou plutôt à la société, le sol n'échappe pas à une certaine communauté usufructuaire. Du reste, en réduisant ce système, comme il paraît aujourd'hui avoir des tendances à se formuler lui-même, à la libre et volontaire association des propriétaires actuels, il sort momentanément de notre question : la légitimité ou l'illégitimité absolues de l'appropriation du sol.

D'abord, il est difficile d'aller jusqu'à rejeter l'inappropriabilité du sol par les nations, à l'égard les unes des

autres : le fait est là plus fort que les doctrines impuissantes à le changer. Voici déjà le sol reconnu appropriable, à moins de tomber dans une puérile rêverie de communauté, de société humanitaire du globe.

L'appropriabilité individuelle des nations acceptée, nous concevons des états ou rapports spéciaux, bien distincts, de propriété terrienne :

Etait-ce un état d'appropriation légitime, définitivement légitime, que cette appropriation de l'Afrique par quelque 5 ou 6 Romains ?

Etait-ce une appropriation légitime, définitivement légitime, que la répartition féodale du sol de la France au Moyen-âge ?

Est-ce une appropriation légitime que la transformation de capitaux mobiliers en capital terrien dans une société basée sur le principe du libre échange foncier ?

On voit du premier coup-d'œil l'immense distance de la première à la dernière question. — Les deux premières ont été résolues en fait, solution qui nous suffit ici.

Quant à la 3e, on a discuté plus ou moins sérieusement sur la légitimité des fortunes terriennes relativement à chaque propriétaire individuellement. Le fait est qu'arrivé à un certain morcellement, ce morcellement a servi de base à un état ayant sa légitimité, sinon absolue à l'égard de tous les propriétaires échangistes, au moins dans son ensemble, au point de vue de la généralité de la masse des propriétaires. Et, en dehors de cette généralité, vouloir, l'imperfection de l'humanité étant donnée, passer au crible tout acte individuel pour en induire à l'évolution générale des nationalités, ce serait, à part l'impossibilité pratique, se condamner à ensevelir la société sous le chaos de prétendus redressements qui produiraient inévitablement plus d'illégitimités que d'actes de véritable justice.

La critique inquisitive des fortunes privées écartée, revient notre question-principe, c.-à-d. l'appropriabilité ou l'inappropriabilité absolue du sol. Eh bien ! tel état écono-

mique d'une nation, étant donné, il est impossible de concéder que toute appropriation du sol soit essentiellement, nécessairement illégitime. Il est impossible d'admettre que, dans l'évolution d'une nation, là où tel use son activité dans les jouissances matérielles ou la débauche, fuit le travail, prodigue, sans plus de souci de l'avenir, les valeurs qui lui adviennent; que là ou tel autre déploie la plus grande énergie d'activité, se soumet aux plus rudes privations dans la prévision du lendemain, pourvoie à capitaliser d'une manière stable et même productive le légitime gain de ses sueurs; là où la capitalisation des produits s'est assise sur le morcellement et le libre-échange du sol par d'indéfinies et persistantes combinaisons; là où une active et puissante industrie a élevé sur le sol un autre sol, un sol de valeurs mobilières sur un sol de valeurs terriennes, les premières non moins considérables que les secondes, il est impossible, disons-nous, de conclure légitimement, honorablement, rationnellement, que toute appropriation du sol soit illégitime.

De même, il est vrai, que, tel état de société donné, nous concevons légitime un état économique de propriété terrienne; de même aussi, tel autre état de société donné, nous concevrions légitime un état économique assis sur le principe de l'inappropriabilité du sol. Ce dernier état, nous le concevrions constitué *à priori*, par ex., appliqué à nos colonisations africaines; organisé sur des domaines de l'Etat concédés par celui-ci à des associations emphytéotiques. Cet état économique et son fonctionnement pourraient ainsi constituer un état éminemment légitime et dont la violation constituerait une usurpation ou une violation illégitime, à part les conséquences économiques plus ou moins avantageuses de ce système, en tant que comparées avec les conséquences du système opposé, c.-à-d. du système d'appropriabilité du sol.

Mais conclure de là, d'une manière absolue, à l'illégitimité de *tout* état économique basé sur l'appropriabilité du

sol, c'est nier l'évidence des faits, les enseignements de l'histoire ; disons : le bon sens. Et c'est pour n'avoir point assez compris que le droit des sociétés n'est pas fait tout d'une pièce, indépendant des milieux, que certains organisateurs utopistes ont échoué et provoqué contre eux une réprobation qu'au fond, ils n'ont pas toujours méritée. Leur faute a été dans l'exclusif de leur point de vue et de leur propagande.

N'est-on pas effrayé, rien qu'à y penser ! de ce chaos qui serait la suite inévitable de la proclamation de ce principe que nous prenons à la lettre pour le besoin de notre démonstration. « *La propriété* (foncière), *c'est le vol?...* » La désappropriation ne causerait pas en France une moindre perturbation qu'une famine affreuse, dont plusieurs années ne seraient point près de voir la fin. Quel déplacement économique de tous les capitaux et des instruments de l'exploitation agricole ! Quelles obstacles et quelles impossibilités de toutes sortes ne surgiraient point ! Où trouver assez d'organisateurs d'un système nouveau quand notre époque est si pauvre en modificateurs d'une machine qui fonctionne? Mais nous nous sommes arrêtés à ce point de vue plus comme complément de tableau que dans la pensée de combattre quelque chose de sérieux, et à peine pouvons-nous considérer autrement une transformation progressive, au moins tant que de profondes perturbations n'auront point bouleversé l'état économique de la France actuelle.

Socialisme et illégitimité de la propriété terrienne ne présentent donc aucune affinité nécessaire, l'un impliquant nécessairement l'autre, l'un dépendant nécessairement de l'autre. Et insister sur cette prétendue connexité, c'est appeler en aide aux intérêts égoïstes ou la mauvaise foi ou l'ignorance.

Mais si, en présence de certaines considérations précédentes, l'appropriation individuelle du sol peut s'organiser en système légitime, respectable, est-ce à cette condition

que la société ne pourra dire au dernier venu sans plus de souci ? « Vous n'avez point votre place au soleil ? Eh bien ! « dansez ou chantez ! » Est-ce à cette condition qu'elle pourra lui dire avec Sganarelle : « Nous, les heureux du « siècle, nous avons bien bu et mangé de même. Or, nous « voulons et entendons, nous repus, que ventre affamé « soit content et satisfait ?... »

Ici, bien des systèmes encore se sont produits. On a encore proposé de sociétariser le travail d'une manière plus ou moins libre, plus ou moins dictatoriale ; de transformer la France, sinon en un vaste phalanstère, au moins en phalanstères communaux ; etc. Autant d'utopistes, autant de systèmes. Est-ce à l'un ou à l'autre de ces systèmes que s'attache la condition de la légitimité de la propriété terrienne ? Le socialisme implique-t-il nécessairement l'exclusif d'une harmonisation industrielle de ce genre sans affinité possible avec l'état de notre société actuelle ? — Non ; évidemment.

Mais allons-nous conclure de là que la question d'organisation du travail soit radicalement résolue ? Oh ! non, certes ; de beaucoup s'en faut ! Cette question est considérable et demanderait seule tout un livre. Elle présente tant de points de vue, tant de questions secondaires : questions sur l'organisation du travail dans ses rapports avec l'assistance publique ; questions sur l'établissement de bureaux municipaux destinés à stimuler la confection d'ouvrages privés, à constater les travaux ouverts et le besoin de travailleurs, afin de servir d'intermédiaire gratuit entre le travailleur inemployé et le capitaliste, propriétaire ou industriel ; questions sur l'assistance momentanée ou l'assistance permanente ; questions sur les caisses ouvrières soit d'assurances mutuelles, soit de retraite, soit autres ; questions sur des comptoirs divers ; etc. De l'organisation utopique, plus ou moins romanesque, à une organisation sérieuse, pratique, il y a loin sans doute ; mais moins loin encore, peut-être, que de cette dernière organisation

à ce déplorable état actuel de nos diverses et insuffisantes institutions dites de bienfaisance. Combien croient avoir tout dit, en répondant avec une sorte d'insouciance : « Sans « doute; il y a à faire ! Mais que faire ? » Quoi faire ?... S'est-on occupé sérieusement jusqu'ici de ce qu'il pouvait y avoir à faire ? Votre aumône routinière est une aumône stérile ; une aumône hypocrite et mensongère, en ce qu'elle ne répond point réellement aux besoins que, vaniteusement, elle prétend soulager ; une aumône impuissante, par cela même qu'elle est et n'est qu'aumône, à produire d'autre résultat que celui de faire des dupes et d'entretenir la démoralisation de masses menaçant un jour de surgir en vous disant de leurs voix sinistres et caverneuses : « La propriété, « c'est le vol ! » Et vous savez comment le Peuple fait sa justice, lui ! Quoi faire ?... Il y a donc à faire ? Vous le sentez, le comprenez avec une sorte de découragement, d'effroi, et songez-vous à chercher ce qu'il y a à faire, à vous mettre à l'œuvre ? Imprudents ! qui ne craignez point, par votre résistance aveugle, de rendre légitime demain une proposition qui, aujourd'hui encore, est illégitime. Et cependant : « Vous êtes frères ! »

Ici, l'Assemblée nationale n'a fait que poser des germes d'espérances, germes féconds si le socialisme les réchauffe, germes stériles s'ils ne doivent être vivifiés que par les vieux partis.

Aux lacunes sociales que nous venons de signaler, se lie intimement la moralisation par l'enseignement. Or, quel est le rapport de l'enseignement actuel avec l'état économique de notre pays ? Peut-être nous jugera-t-on bien tranchant, bien suffisant ; mais ce point nous occupe depuis assez longtemps et sérieusement pour que nous n'hésitions point à dire hautement que notre enseignement est un contre-bon-sens en présence des besoins de l'époque. Quelle unité présente-t-il encore ? - Mais ce sont là de ces questions qu'il ne faut que signaler quand on ne peut, sinon les

épuiser, au moins en esquisser assez largement les points de vue principaux.

Est-ce un état moral, légitime, le dernier mot de l'organisation de la famille, qu'un état proscriptif du divorce et admettant la fiction : « Le mari, pendant le mariage, est « réputé le père des enfants de sa femme, quand même ? » A moins que le mari ne s'expatrie au-delà des mers pour se punir, lui non coupable, et ses véritables enfants non plus coupables que lui, du crime d'une femme adultère ! Et c'est vous qui transportez et persistez à maintenir cette fiction dans le domaine de la réalité, qui déclamez contre les destructeurs de la famille ?... Et, moi, je vous le dis en vérité : c'est vous, avant tout autres, qui êtes les véritables destructeurs de la famille ! Admettez ou rejetez le divorce, le socialisme n'a pas ici une formule absolue, raide ; mais tant que votre fiction restera la loi vivante, votre prétendue morale n'est qu'une morale hypocrite et anti-sociale.

Et tant d'autres points de vue qu'il nous resterait à signaler si notre cadre le comportait ; si surtout encore un peu plus de temps nous avait été laissé entre le moment où nous avons conçu cet opuscule, et presque privé de livres accidentellement, le jetons sur le papier au courant de la plume, pour ainsi dire, et le moment si prochain qui peut donner quelqu'intérêt à sa publication. Mais les quelques exemples précédents d'application suffisent au besoin de notre thèse et de notre conclusion.

Reprenons notre question agitée :

Février a fait quelque chose, mais il n'a point fait tout ; l'Assemblée nationale, elle-même, a été obligée en quelque sorte d'abandonner sa tâche inachevée et de laisser à d'autres le soin de réaliser ses promesses. Le socialisme se trouve donc en présence d'une tâche commencée mais non consommée. Cette tâche est-elle une révolution radicale

proprement dite, une réédification ne devant point laisser pierre sur pierre, ou n'appelle-t-elle que des réformes plus ou moins profondes, plus ou moins nombreuses?

Le premier quart de ce siècle a vu surgir en Allemagne, deux célèbres écoles juridiques : l'une dite historique; l'autre, philosophique. La première, spécialement, dut prendre faveur en France, à une époque sans aspirations, superficielle, toute de pratique et de conservation. Partant de cette idée, juste au fond, qu'il ne suffit point d'écrire sur le papier une révolution pour la faire passer dans les faits, dans la matière sociale, elle donna à cette idée une portée autre que celle qu'elle implique en soi, et elle sembla se condamner à l'immobilisme par l'exclusif de son point de vue. Si le présent est vivifié par le passé, si l'histoire présente la liaison du présent avec le passé, le présent vivifie aussi l'avenir, dont la philosophie de l'histoire soulève un coin du voile. Et, à ce nouveau point de vue, chaque moment qui commence, laisse déjà loin derrière lui le moment qui finit. Ce point de vue, c'est vraiment la vie; car la vie sans mouvement, sans lendemain, c'est l'agonie de la mort. Or, l'école qui accepte la qualification antithétique d'historique, s'attache plus spécialement au point de vue qui relie le présent au passé, préoccupée à peine de celui qui relie le présent à l'avenir. Et, alors, elle se cramponne à la tradition, je dirais presque à la routine, comme le navigateur timide qui remet son salut au secours momentané de son câble pourri plutôt que de le chercher dans sa propre énergie à lutter contre la tempête. La mer grossit, le câble se brise, et le navigateur de sombrer.

Mais de même que l'école historique est exclusive en ce qu'elle ne tient pas assez de compte de la liaison intime du présent et de l'avenir, de même, ce serait tomber dans un autre exclusif que de penser qu'il ne saurait y avoir de légitimité et de stabilité pour la France de l'avenir que

dans le bouleversement radical de tous les rapports qui constituent le présent. C'est en ce sens qu'il faut que les éléments sociaux de la France s'acceptent, c.-à-d. s'acceptent dans la légitimité de leurs conditions respectives, mais non en ce sens qu'il faille que les tendances légitimes acceptent les tendances illégitimes ; les instincts libéraux, nationaux, les instincts oppressifs, anti-sociaux ; le dévoûment, l'égoïsme ; bref, les passions généreuses, les mauvaises passions. Car ce ne sont plus là des rapports légitimes d'éléments ; c'est une lutte d'éléments contraires comme le sont le bien et le mal, le légitime et l'illégitime, le mal demandant d'abord à être souffert pour ensuite étouffer le bien plus sûrement. Accepter ici, souffrir, ce n'est rien moins que le suicide.

Socialisme et bouleversement radical, n'ont donc aucune parenté nécessaire. Si, d'un côté, le socialisme est aspiratif, agressif même, de l'autre il est conservateur. — Il est conservateur de la forme républicaine conquise en Février ; il est conservateur de la jeune liberté de nos frères des colonies, il est conservateur de l'abolition de la peine de mort en matière politique ; bref, il est conservateur de toutes les inspirations généreuses que le Gouvernement provisoire et l'Assemblée nationale ont traduites dans les faits. — Mais le Socialisme est agressif en présence de tous les abus anti-sociaux qui pèsent sur les peuples, et sont autant de germes de luttes intermittentes, dont chaque dénoûment est presque toujours une sanglante catastrophe ; il est aspiratif de toutes les améliorations pratiques que comporte la nature de l'homme et de la société, comme le malade aspire vers la guérison des souffrances qui le torturent.

Du moment où nous reconnaissons que le Socialisme fait la part des rapports légitimes sur lesquels notre société actuelle est assise, assez peu importe quel nom l'on donne

au but de ses aspirations : révolutions ou réformes, et surtout lorsqu'il s'agit d'appliquer à ce but des appellatifs dont les nuances sont nécessairement arbitraires, variables. Tel, d'ailleurs, élargit son programme, tel le resserre Qu'importe encore ? Les uns ne diffèrent des autres que par la compréhension de leurs aspirations, tous d'accord qu'ils sont, sur le point de départ et le but. Le point de départ, ce sont les souffrances sociales germe vivace de toutes les agitations politiques le plus souvent sanglantes ; le but, c'est l'allègement, dans les extrêmes limites du possible, de toutes les souffrances sociales ; c'est la disparition des insurrections armées, des révolutions sanglantes ; bref, c'est le progrès social, non ce progrès reculé indéfiniment, mais hâté comme doit l'être toute réparation d'une injustice. Appelez ce but des réformes, si tant est que vous y teniez, et si ces réformes satisfont aux légitimes besoins de l'époque, le socialisme est à son tour *satisfait ;* il cesse d'être aggressif. A l'œuvre donc !

Oh ! que ne puis-je faire passer mon cœur dans le cœur des jeunes hommes de notre génération ! Que ne puis-je prêter mes yeux à l'égoïste pour qu'il lise dans le passé et le présent, la loi de l'avenir !

## § VIII.

### *La situation.*

Plus d'une année s'est écoulée depuis Février, et, il faut bien le reconnaître : malgré le vote de la Constitution, malgré l'élection du 10 décembre, l'avenir est plus que jamais remis en question ; les partis plus dessinés que jamais,

ne présentent guère qu'un état transitoire d'armistice, dont chacun profite pour se reconnaître, se conserter, agir ensuite.

Je ne saurais trop le redire et le redire encore: Honte à moi, s'il entrait jamais dans ma pensée et mes prévisions de prendre la plume pour exciter les mauvaises passions et les pousser dans l'arène ! Mais est-ce la faute de l'écrivain si les faits qu'il constate, ne sont pas plus riants? si les lois de ces faits sont aussi impérieuses, fatales même, quand l'homme ne sait pas user de son intelligence, de son cœur, de son expérience et de sa volonté pour modifier les milieux qui enfantent ces lois dont les conséquences le menacent et l'effraient avec juste motif? Et que fait l'écrivain en constatant ces faits, en signalant ces loïs, autre chose que de dire : « Vous vous perdez ! Vous nous perdez tous ! Prenez « donc garde ! Abandonnez cette voie périlleuse, et entrez « dans le droit chemin. » L'écrivain fait une noble et digne action que trop souvent les passions retournent contre lui.

Oui, je le répète : les partis ne s'entendent point et paraissent moins que jamais disposés à s'entendre. Dans la sphère gouvernementale, au haut, le Ministère est un ministère phtysique, dont les poumons ne sauraient battre à l'unisson. Il le sent lui-même, le dissimule à peine. Plus bas, combien de fonctionnaires sont soufferts par cela seul qu'ils ne sont acceptés par aucun parti? Eux-mêmes se sentent chanceler dès qu'ils font un pas. Cependant, les prétendants sont en observation et attendent les circonstances pour apparaître dans la lutte une fois engagée. Partout, le provisoire, l'inquiétude, l'agitation. Les influences sont à reconstruire, à asseoir. Voyez si les plus prévoyants se sont réinféodés sans réserve aux puissants du moment ! On semble reculer à se faire l'ami de celui-ci dans la crainte de l'avènement imminent de celui-là. En révolution, les morts se succèdent vîte ! Et il y a plus d'un mort-vivant. Les influences sont à reconstruire.

Cependant, la Nation est tirée par deux forces opposées :

les aristocraties : restaurateurs ou conservateurs, c.-à-d., si l'on veut, les privilégiés ;

les non-privilégiés et les deshérités.

Un moment même a dû faire craindre de voir tracer en lettres de sang : riches et pauvres !

Les aristocraties commencent à comprendre ainsi la lutte engagée, s'effraient justement des conséquences éventuelles mais possibles de cette lutte, et se resserrent mécaniquement, instinctivement, sous le coup de leurs vagues et inquiètes appréhensions de l'avenir. Elles voudraient et ne voudraient point : elles sentent le danger de ne point céder, et elles reculent devant le sacrifice. Leur résistance, c'est l'obstacle élastique qui refoule le flot venu, flot qui revient, revient encore, se soulève et menace de franchir la digue qu'il peut bientôt engloutir.

Les aristocraties se resserrent, mais mal à l'aise de leur accointance intéressée et égoïste. La Noblesse répugnera toujours à s'assimiler la philosophie de cette autre noblesse quelque peu arlequine, laquelle, à son tour, souffre du prestige de sa rivale auquel elle ne saurait prétendre, et a conscience de son impuissance relative en présence du Clergé si elle n'est appuyée par le Peuple. Les aristocraties victorieuses demain contre le Peuple, rentreront presque aussitôt dans une lutte dont les éléments et les termes seront changés. Le Peuple se passionnera-t-il dans des luttes stériles pour lui ? Restera-t-il alors spectateur passif ? Ne viendra-t-il pas dire au milieu des contendants ? « Et moi « aussi je suis aristocratie, et aristocratie seule puissante « entre toutes quand il ne me reste plus de salut que de me « lever d'ensemble ! » Alors qu'adviendra de la Patrie, cette mère commune de tous ?...

S'il m'eût été donné d'avoir une voix assez imposante pour me faire écouter de tous, je dirais aux classes aristocratiques : « Ne forcez point le ressort. La philosophie des

« idées nouvelles n'a rien qui soit hostile aux personnes,
« si on lui laisse prendre son légitime cours. Mais il n'en
« est pas des intérêts et des instincts de castes comme des
« personnes. Votre passé a jeté de la défiance sur ces ins-
« tincts, et toutes vos agitations présentes ajoutent encore
« à cette défiance. Ni les uns, ni les autres n'avez pu jus-
« qu'ici sauver la France des révolutions. Abstenez-vous
« quelque temps de vos prétentions à ressaisir le pouvoir
« qui vous est échappé et laissez passer ce pouvoir en
« d'autres mains. Surveillez seulement; profitez de ce
« temps pour retremper vos instincts et montrer que vous
« avez enfin compris la loi sociale et humanitaire du pro-
« grès; puis, vous reviendrez concourir plus forts et plus
« puissants que jamais à faire le bien. Autrement redoutez
« de forcer un ressort qui pourrait éclater dans vos mains
« et préparer à la France un triste avenir! Que la philo-
« sophie de l'histoire soit pour vous un profitable ensei-
« gnement, non la philosophie de vos livres, à vous, des
« livres confectionnés à votre usage, mais la philosophie
« des livres que le Peuple inspire et peut seul inspirer. Et
« ne prenez point ces profondes et générales agitations qui
« ébranlent, non seulement la France, mais l'Europe, pour
« un simple ride qui trouble un moment la surface du lac! »

Les classes moyennes et prolétaires ont assez rudement éprouvé et subi les doctrines et les influences tour-à-tour renversées. Que, comme nous en avons fait plus haut une sommaire esquisse, elles sachent enfin faire la part de ce que refusaient à leurs pères les pères de la Noblesse d'aujourd'hui, et de ce dont les dotèrent leurs pères, à elles! Les souvenirs tout frais de cette Restauration superbe et étroitement dévote ne leur laissent-ils que des regrets?.... Juillet est tombé, et soit tombé avec lui l'esprit qu'il inaugura! Avec lui soient tombées ces deux influences désastreuses: — « Vous avez déshonoré la France! » — « Et, vous, « vous l'avez ruinée! » — On ne saurait trop le répéter:

toutes les influences, en ce moment, sont, pour ainsi dire, à terre, et conséquemment à réédifier, et, les classes secondaires aidant, une nouvelle Ère peut s'inaugurer pour la France. Alors se réaliseront successivement toutes les tendances d'amélioration qui ont tenu constamment le parti républicain sur la brèche : dégrèvement des impôts ; économie dans la répartition des budgets pour les services improductifs ; augmentation pour les services concourant au bien de tous, et surtout à celui des classes abandonnées à leur ignorance, à leurs dissipations, à leurs maladies et à leur misère ; primes émulatives au travail industriel et intellectuel, au dévoûment patriotique ; appel des plus capables et des plus moraux aux fonctions publiques pour le plus grand bien des administrés et des justiciables ; réformes d'abus de tant d'espèces ; proscription des révoltes à main armée ; grandeur de la génération qui surgit, voici la mission du Républicanisme socialiste, mission déjà commencée et qu'il lui reste à développer indéfiniment dans l'avenir.

Mais le Républicanisme ne peut accomplir sa mission qu'à la condition de ressaisir l'influence que ses ennemis lui disputent en ce moment, habiles que ceux-ci ont été, à profiter des obstacles inévitables dans une commotion politique aussi profonde que celle de Février, et il ne peut ressaisir cette influence que par le concours de tous ceux qui sont intéressés à ce que la République ne tombe point, mais grandisse et se fortifie. Et, pour cela, unissons-nous tous qui ne sommes ni Nobles, ni Prêtres, ni Fonctionnaires, ni Satisfaits de tout genre ; unissons-nous tous, grossis de tous les cœurs généreux, Nobles, Prêtres, Fonctionnaires ou Satisfaits en ce qui concerne leurs personnes mais non en ce qui concerne les deshérités ; unissons-nous, dis-je, au jour prochain de l'élection, dans une même pensée :

*Plus d'abus ; plus de priviléges ! Des améliorations ; puis améliorations, et encore des améliorations !*

Et vous, Hommes de peine, vous qui avez tant de mal à vous orienter au milieu de nos luttes ; sur ce terrain où s'agittent tant de passions égoïtes, où, si l'on pense à vous, c'est si rarement sous l'inspiration d'un sentiment généreux, fraternel et efficace ; vous qui, comme vous me l'avez dit plus d'une fois, vous vous abstenez dans la crainte d'une erreur qui pourrait retourner contre vous-mêmes, que votre politique se résume en ce peu de mots jusqu'à ce que l'avenir vous éclaire :

« Aristocraties de toutes sortes : seigneur noble ou quasi-
« noble de mon village, de ma commune ; curé de ma
« paroisse et son évêque, seigneur noble et curé du village
« voisin, et encore de l'autre village voisin ; gens à grandes
« places et à gros traitements ; gens que tous les influents
« attirent à eux, tout cela vote d'ensemble, comme un
« seul homme ; les mandataires de tous ces intérêts, ce
« sont des hommes dont ces intérêts sont les leurs, aussi,
« à eux. Or, mes intérêts, à moi, n'ayant rien de commun
« avec tous ces intérêts-là, leurs mandataires ne sauraient
« être les miens, et je ne vote point pour eux.

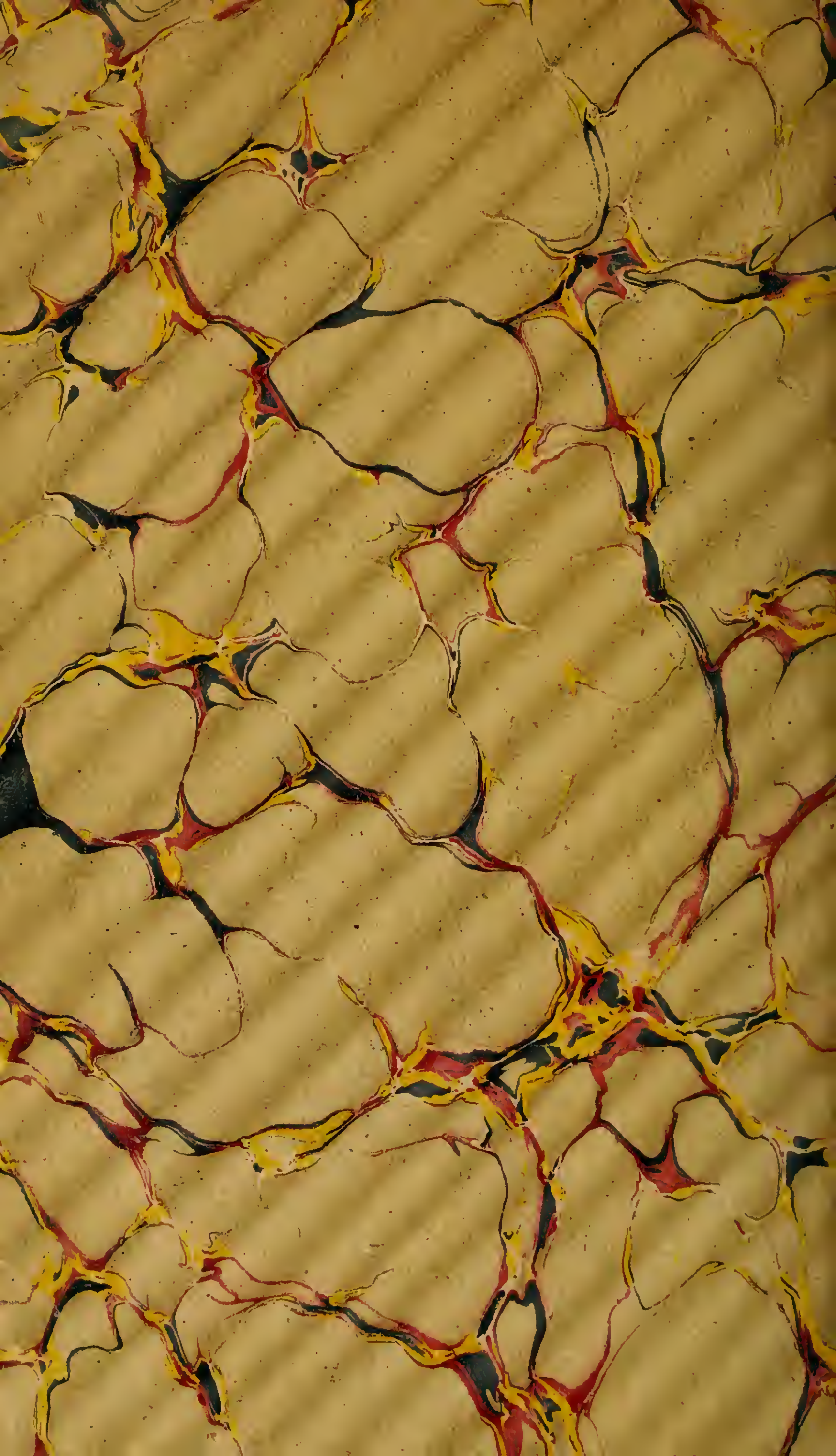
« Gens de ma condition ou à-peu-près, plus à portée
« que moi de voir au juste comment les choses se passent,
« et dont les intérêts sont les miens, votent pour ces autres
« qui ont leurs instincts, leurs sympathies, leur confiance.
« Or, puisque mes intérêts sont les mêmes que les leurs,
« mes instincts aussi doivent être les mêmes, et je vote
« avec eux sans hésiter. Leurs hommes, ce sont mes hom-
« mes ! leurs mandataires, ce sont mes mandataires ! Je
« n'en démords plus, quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise. »

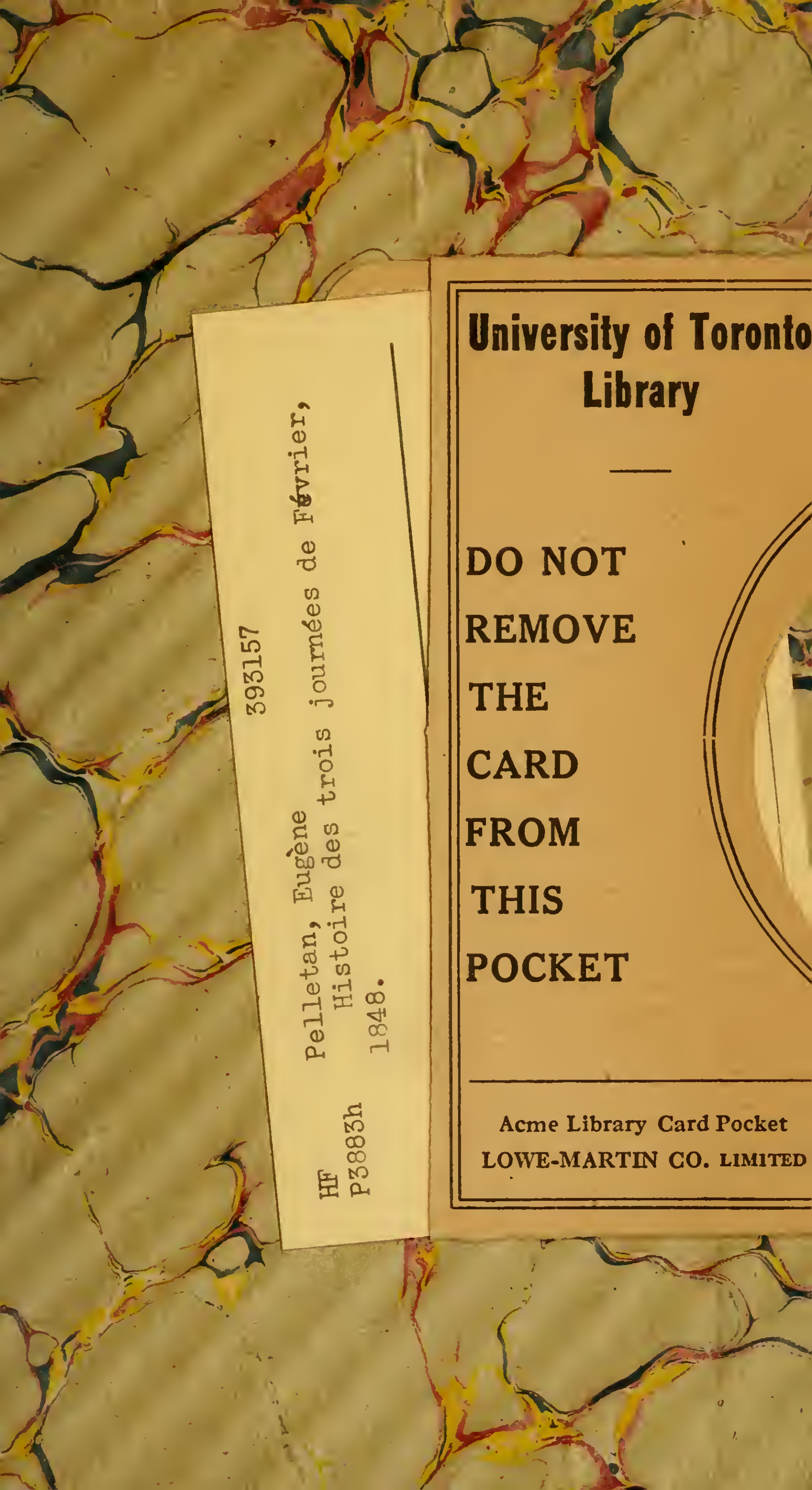
— Y pensez-vous ? Ce ne va plus être une invasion de socialistes, mais d'utopistés plus ou moins démolisseurs, plus anthropophages les uns que les autres ! — Rassurez-vous

bien : deux ou trois ne sauraient faire tout. Or, vous ne serez jamais assez fort contre l'ennemi commun , et vous le serez toujours assez contre les brouillons quand vous aurez le pays derrière vous. Les nobles et les ex-conservateurs se réunissent bien : ayons le bon sens de faire comme eux !

Citoyens ! la République est en péril ! Sauvons-la, nous tous qui, aujourd'hui encore, le pouvons !

---




393157
Pelletan, Eugène
Histoire des trois journées de Février,
1848.
HF
P3883h
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

